

LES PROBLÈMES DE LA MÉTAPHORISATION D'UN TERME.
LA PRÉSUPPOSITION : SON RÔLE DANS LA COMPRÉHENSION
ADÉQUATE DE LA TERMINOLOGIE DE LA SCIENCE THÉORICO-
LITTÉRAIRE RUSSE

Aida SADETSKY
professeur substitut

Le terme *skaz* ("récit direct"; "récit parlé"; "dit") est entré dans l'usage parmi les spécialistes russes de la théorie littéraire dans les années vingt de notre siècle. Il fut appelé à remplacer d'autres termes utilisés de façon non-rigoureuse et, par conséquent, incapables d'exprimer la spécificité du "fait littéraire" correspondant. Toutefois, le terme *skaz* lui-même est devenu l'objet de controverses. Par suite de manque de correspondance entre les différentes façons d'entendre les connotations du lexème *skaz*, ce terme a été employé dans le cadre de conceptions divergentes de la notion y afférente; l'analyse de ces conceptions nous permet de les caractériser comme orientées vers les principes soit de la phénoménologie, soit du transcendantalisme "objectif", soit d'une dialectique polysémantique. Les définitions du terme "représentent", en premier lieu, les présuppositions globales des théories. Voilà comment le terme perd sa spécificité générique (l'univocité) et comment son histoire devient sa philosophie.

***Langues et linguistique*, n° 9, 1983**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

LES PROBLÈMES DE LA MÉTAPHORISATION D'UN TERME.
LA PRÉSUPPOSITION : SON RÔLE DANS LA COMPRÉHENSION
ADÉQUATE DE LA TERMINOLOGIE DE LA SCIENCE THÉORICO-
LITTÉRAIRE RUSSE

AIDA SADETSKY

Le caractère spécifique d'un terme réside principalement dans son univocité, mais cette univocité peut être assez souvent fictive. Ce caractère fictif est fortement ressenti quand la terminologie ne se développe pas; parfois, c'est le résultat d'une stagnation propre à un domaine de la connaissance scientifique.

C'est de cette façon que l'état de la science théorico-littéraire était compris par les chercheurs russes (des années 1910-1920) qui ont élaboré la doctrine connue sous le nom de *méthode formelle en critique littéraire*. Un de leurs buts était de démontrer la correspondance entre la réalité littéraire et les termes utilisés dans leurs oeuvres¹. J. Tynianov écrit : "Chaque terme de la théorie littéraire doit être la conséquence concrète des faits concrets. Il ne faut pas, en parlant des élévations de l'esthétique métaphysique, "accorder" de force les phénomènes "correspondants" aux termes"². Les traditions étaient sacrifiées en faveur de l'aspiration à exprimer pleinement et exactement le contenu de la notion; ainsi le caractère ésotérique des termes disparaissait. L'inclination pour le grec et le latin cédaient la place aux tendances préconisant l'utilisation du lexique d'origine russe. La nouveauté du terme signifiait l'absence des associations traditionnelles souvent contradictoires.

L'orientation vers la "russification" d'un terme ainsi que vers l'utilisation de termes nouveaux correspond à la théorie d'*ostranenie* (le substantif *ostranenie* et le verbe *ostranit'*, créés par V.B. Šklovskii³, tirent leur origine de l'adjectif *strannyi*, "étrange". Selon R. Jakobson, *ostranit'* signifie "rendre les choses surprenantes"⁴; T. Todorov traduit "le procédé de l'*ostranenie*" comme "le procédé de singularisation"⁵) élaborée par les formalistes (théorie qui, de par son nom, donne l'idée de son contenu, c'est-à-dire d'un caractère de ce procédé qui donne "une sensation de l'objet comme vision et non pas comme reconnaissance"⁶).

Ces deux orientations se réalisent dans le choix fait par B. Eikhenbaum du substantif *skaz* qui désigne l'objet de ses études. Le terme *skaz* ne présentait pas l'inconvénient de l'utilisation inexacte, contrairement aux termes généralement utilisés comme : *iazyk rasskazčika* ("le langage du conteur"), *rečevaia harakteristika rasskazčika* ("le langage caractéristique verbal du conteur"), *stil' povestvovatelja* ("le style du narrateur"), etc. Lorsque Eikhenbaum utilisa le mot *skaz* en qualité de terme, il singularisa ainsi l'objet de ses études. Dans la compréhension générale du *skaz* comme "narration de la part du conteur"⁷ (selon le dictionnaire russe d'Ušakov), il souligne l'idée de l'orientation vers le langage oral, tout d'abord vers l'improvisation libre et (ce qui, d'après lui, est le plus important) vers la tendance à introduire "des procédés de mimique verbale et de gestes"⁸. Il est intéressant de constater que la compréhension du mot *skaz* dans le dictionnaire d'Ušakov est basée partiellement sur l'usage du mot de B. Eikhenbaum et des autres chercheurs qui, après lui, travaillaient dans le même domaine. Cela s'explique par le fait que le mot *skaz* (avant qu'il ne soit devenu le terme)

appartenait plutôt au langage poético-populaire et ne faisait donc pas partie d'une couche de lexique totalement neutre. Le dictionnaire d'Ušakov donne à la définition du lexème *skaz* deux éclaircissements : "poético-populaire" et "critico-littéraire". Dans le dictionnaire de Dal' (peut-être le meilleur du XIX^e siècle), "critico-littéraire" n'a rien à voir avec *skaz*. Chez Dal', *skaz* signifie "l'action correspondant au verbe", c'est-à-dire le dérivé du verbe *skazyvat'* ("relever, conter") ou du verbe *skazat'* ("dire"). Il faut mentionner que, dans ce dictionnaire, on constate aussi l'appartenance du mot "skaz" au langage populaire (aux dialectes des régions de Kalouga et d'Orël) et le "denotatum" de ce mot est déterminé seulement comme *skazan'e* ("légende"), *rasskaz* ("récit"), *prikazan'e* ("prescription") et *prikaz* ("ordre")⁹.

Ainsi, la "spécialisation" du lexème, l'apparition de sa signification terminologique se manifeste malgré le fait que le mot n'appartient pas au lexique généralement accepté par la langue littéraire. Selon la logique de la "singularisation", une telle "spécialisation" se manifeste non pas "malgré", mais "grâce à" cette situation. La singularisation du contenu du terme¹⁰ est soulignée par la sigularisation du terme même et plus exactement par celle des principes qui déterminent le choix du mot qui jouera le rôle de terme. L'absence d'analogies au niveau du signifié correspond à l'absence d'analogies au niveau du signifiant. Cette absence d'analogies était notée par V. Erlich lorsqu'il comparait la terminologie du formalisme russe et celle de la science de la prose anglaise¹¹.

La position bien déterminée d'Eikhenbaum donne ainsi au terme *skaz* l'univocité nécessaire. Tynianov utilisait le terme *skaz* de la même façon

qu'Eikhenbaum. Pour lui, le *skaz* est le moyen de donner au mot la perceptibilité physiologique, d'introduire le lecteur dans le conte et de l'amener à "le jouer"¹². Ainsi donc, Tynianov aborde la question de l'orientation vers le principe de la narration orale. Il y a alors danger qu'on ne comprenne le *skaz* que comme synonyme de "langage oral", parce que sa spécificité artistique (associée à l'intention de l'*igrovaia aktivnost'* (l'activité du jeu¹³)) peut être considérée comme liée à certains traits trop confus et facultatifs pour qu'on en tienne compte. Au sujet de cette situation, V. Vinogradov, qui a beaucoup fait pour le développement de la théorie du *skaz* dans la philologie russe, écrit : "Il est clair que, si le terme *skaz* est le synonyme de langage oral, mieux vaut alors ne pas l'utiliser. Moins il y a de synonymes dans la terminologie scientifique, plus elle a de valeur et plus elle est compréhensible. Il est plus rationnel de porter attention aux distinctions des formes et des fonctions de l'utilisation artistique de ce que l'on appelle "langage oral". Alors, cette utilisation nous montrera la nécessité de la notion de *skaz* comme correspondance artistique à l'une des formes de langage monologique oral"¹⁴. Quand Vinogradov disait que les formalistes comprenaient le *skaz* comme étant le simple langage oral, il ignorait, dans cette conception, la fonction esthétique remplie par le *skaz*. La question est de savoir quels sont les axiomes des deux théories. Si (comme chez les formalistes) le point de départ est la notion selon laquelle tous les éléments de l'oeuvre participent à la création de l'effet artistique (on ne peut pas parler de leurs fonctions constructives lorsqu'ils sont hors de l'oeuvre¹⁵), c'est alors l'essence de l'art qui doit être considérée comme la réalité initiale. Mais si l'on con-

sidère cette essence comme le résultat de la réalisation systématique des effets créés par la combinaison de certains phénomènes se rapportant en principe à l'objet des études linguistiques, il faut alors considérer comme point de départ la nature de ces phénomènes. Cette approche est plus particulière pour Vinogradov. Pour lui, le skaz représente seulement "la correspondance artistique". Rappelons le commencement de l'article d'Eikhenbaum *Comment est fait "Le Manteau" de Gogol*: "La composition de la nouvelle dépend, dans une large mesure, du rôle que joue le ton personnel de l'auteur dans sa structure. Autrement dit, ce ton peut être un principe organisateur créant plus ou moins un récit direct; mais il peut aussi n'être qu'un lien formel entre les événements, lien se contentant d'un rôle auxiliaire"¹⁶. Nous voyons que skaz ("récit direct" dans la traduction de Todorov) n'est pas compris par Eikhenbaum comme "langage oral" mais comme le langage oral jouant un rôle dominant dans l'oeuvre littéraire. "Etant donné que le système n'est pas une coopération fondée sur l'égalité de tous les éléments, mais qu'il suppose la mise en avant d'un groupe d'éléments ("dominante") et la déformation des autres, l'oeuvre entre dans la littérature et acquiert sa fonction littéraire grâce à cette dominante"¹⁷. Donc, le terme *skaz*, selon Eikhenbaum, serait plutôt la définition de la caractéristique d'une oeuvre littéraire que du phénomène du système de la langue, pouvant, dans certaines conditions, acquérir une valeur esthétique.

Pour Eikhenbaum, le mot *skaz* est en grande partie un dérivé du mot *skazitel'* (c'est-à-dire "le conteur professionnel", qui est le co-auteur-improvisateur d'oeuvres folkloriques : contes, légendes, bylines, etc.) et de *skazitel'stvo* (c'est-à-dire "l'activité du *skazitel'*, du conteur"). Il

écrit : "[...] les éléments du *skazitel'stvo* et l'improvisation orale se retrouvent aussi dans l'écriture. L'écrivain s'imagine souvent *skazitel'* et, à l'aide de divers procédés, il essaie de donner à son langage écrit l'illusion du *skaz*"¹⁸. Ainsi, dans l'usage du mot d'Eikhenbaum, le terme *skaz* n'est pas seulement lié selon son origine avec le langage poético-populaire, mais signifie aussi le langage de ce type; le *skaz* est le nom de l'invariant des réalisations différentes que revêt l'orientation de l'oeuvre littéraire vers le langage improvisé oral ayant une valeur esthétique.

Il est évident qu'il ne s'agit pas du "langage oral" (Vinogradov). Vinogradov met l'accent sur l'organisation technique (appartenance) du *skaz* et Eikhenbaum sur la typologie artistique de cette organisation. Aussi ne faut-il pas manquer de noter la répétition insistante de l'expression "l'illusion du *skaz*". Eikhenbaum affirme : "L'écrivain [...] essaie de donner à son langage écrit l'illusion du *skaz*"¹⁹. Cette phrase, déjà citée par nous, se retrouve dès le début de l'article au titre significatif : *L'Illusion du skaz*. On a aussi déjà cité la première phrase de l'article : *Comment est fait "Le Manteau" de Gogol*; dans le texte original, il est dit que le ton personnel de l'auteur peut être "un principe organisateur créant plus ou moins une illusion de *skaz*"^{20,21}. Dans la traduction de Todorov, le mot "illusion" est omis et le mot *skaz* (que Todorov traduit par "récit direct") n'est pas mis en italiques, ce qui n'est pas un fait accidentel. Pour Eikhenbaum, "l'illusion du *skaz*" est l'abstraction de toutes les fonctions de la narration improvisée à l'exception de la fonction poétique. Dans l'article "L'Ecrivain excessif", Eikhenbaum démontre explicitement la non-équivalence du *skaz* au langage. Il parle de la

"construction de nouvelles formes littéraires où le langage, le *skaz* sont accentués"²². Dans cette citation, le mot *skaz* représente la précision principale d'une signification spécifique dans laquelle se manifeste le lexème "langage". Le lien entre le mot *skaz* et les sphères de l'activité poético-populaire montre comment il faut comprendre cette précision. La substitution de l'expression "créer plus ou moins l'illusion du *skaz*" par l'expression "utiliser plus ou moins les procédés de l'imitation du langage oral" ou bien "créer plus ou moins un récit direct" ne peut pas être considérée comme adéquate. Ce n'est pas par hasard qu'Elkhenbaum, dans son article sur "Le Manteau" de Gogol, dit que : "le ton personnel de l'auteur" peut non seulement créer "l'illusion du *skaz*", mais "peut aussi n'être qu'un lien formel entre les événements, lien se contentant d'un rôle auxiliaire"²³. Le caractère formel du phénomène est opposé à son caractère esthétique. Et Todorov, par son terme "récit direct", indique la fonction technique remplie par cette forme de narration. En général, cela ne contredit pas la logique de la compréhension de la spécificité du *skaz* par les formalistes; à cause de l'univocité principale de ce terme, son sens nous est révélé dans l'article²⁴. Toutefois, il n'y a pas même d'allusion au rôle spécifique joué par le choix du mot *skaz* dans cette traduction, allusion qui existe, par exemple, dans la traduction allemande faite par J. Striedter²⁵ dans laquelle le traducteur croit que l'on peut se borner à la translittération du terme. Todorov a préféré la traduction explicative, mais il a expliqué le phénomène plutôt selon le point de vue propre à Vinogradov et non pas à Elkhenbaum.

Vinogradov comprend le contenu du mot *skaz* d'une façon complètement différente de celle qui est propre aux formalistes. Dans *L'illusion du*

skaz, 1918, *Comment est fait "Le Manteau" de Gogol*, 1919, *Leskov et la prose contemporaine*, 1925, *L'Écrivain excessif*, 1930, et encore dans certains autres travaux d'Eikhenbaum, tout comme dans l'article *L'Aujourd'hui littéraire*, 1924, ou la critique *Les Frères de Sérapion. Almanach I*, 1922, de Tynianov, l'orientation seulement vers la compréhension adéquate de la spécificité du langage oral à valeur artistique dans l'oeuvre littéraire était déterminée par l'aspiration à l'univocité dans leur conception du skaz. Enfin, cette même orientation découlait du principe de la négation des théories philosophico-esthétiques achevées, principe très caractéristique pour les formalistes avec leur tendance à "voir et ne pas reconnaître". Chez Vinogradov, dans *Les Problèmes du skaz en stylistique*²⁶, 1925, et dans beaucoup d'autres ouvrages où l'auteur étudie les particularités de la narration faite par le conteur (par exemple, si l'on reste dans le cadre chronologique des années 20, on peut aussi nommer des oeuvres telles que *De la morphologie du style naturel. Essai d'analyse linguistique du poème petersbourgeois "Le Double"*, 1921; *Les Problèmes de la stylistique. Les études de style de "La Vie du protopope Avvakoum"*, 1922; *Les Etudes du style de Gogol*, 1923; *La Théorie des styles littéraires*, 1925; *Au sujet de la prose*, 1929. Les problèmes du skaz ont été étudiés par Vinogradov également dans ses travaux ultérieurs, dans lesquels beaucoup de postulats sont déterminés par ses idées des années 20. En premier lieu, il faut mentionner les livres : *Au sujet de la langue de la littérature*, 1959; *La Stylistique. La théorie du discours poétique. La poétique*, 1963; *Au sujet de la théorie du langage artistique*, 1971²⁷) la compréhension de l'énorme complexité des relations entre les différents systèmes du langage dans le skaz correspond parfaitement à la préoccupation de l'auteur d'élabo-

rer une théorie philologique conséquente (cf. par exemple la conception très profonde et multidimensionnelle de "l'image de l'auteur", développée par Vinogradov lors de toute sa carrière scientifique). Une telle théorie ne peut certes pas exclure la littérature du courant général de l'activité verbale.

C'est donc ici que l'on retrouve l'origine des différends entre la conception de Vinogradov et celle des formalistes qui étudient de quelle façon le langage oral artistique remplit la fonction de la dominante dans l'oeuvre littéraire ("Le Manteau" de Gogol) ou dans l'univers poétique en général (par exemple, chez Leskov. Cf. la définition de sa méthode créative comme "le philologisme artistique"²⁸).

Eikhenbaum distingue "deux sortes de skaz comique : 1. le skaz narratif; 2. le skaz reproductif"²⁹ : "Le premier donne l'impression d'un discours atone et le second nous laisse supposer un acteur; ainsi, le skaz acquiert le caractère de jeu et la composition n'est pas déterminée par la simple combinaison de plaisanteries, mais par un système de gestes mimico-articulatoires"³⁰. Il est évident que "le skaz reproductif" est plus spécifique de la narration orale. Un tel skaz, même dans la littérature écrite, nous rappelle son origine folklorique, origine antérieure et extérieure à l'écriture. Le skaz "narratif", par son orientation vers le contenu, vers l'esthétique du sens, prive le moment de la prononciation de son caractère obligatoire, c'est-à-dire traverse (potentiellement) les frontières du langage oral. Le skaz "reproductif", sans être dit à haute voix, sans tous les facteurs qu'étudie l'"Ohrenphilologie", est tout simplement impossible. C'est pourquoi Eikhenbaum porte une

attention spéciale à la fonction métalinguistique de la structure. L'affirmation que le *skaz reproductif* domine dans "la couche compositionnelle fondamentale du "Manteau"³¹ nous permet de nous tourner vers l'étude de la typologie du *skaz* comme principe artistique général de l'oeuvre de beaucoup d'écrivains analysés traditionnellement selon des positions "académiques" (positions orientées vers l'examen de la problématique psychologique, éthique ou sociale). Par conséquent, ces positions sont complètement opposées à celles tenues par les formalistes ("Une fois la proposition fondamentale adoptée - pas une seule phrase de l'oeuvre littéraire ne peut être en soi une "expression" directe des sentiments personnels de l'auteur, mais elle est toujours construction et jeu - nous ne pouvons et nous ne devons pas voir dans un semblable extrait autre chose qu'un certain procédé artistique"³²).

Il est intéressant de mentionner que, lorsque Todorov traduit le mot *skaz* - dans l'expression d'Eikhenbaum *le skaz comique* (expression mentionnée plus haut) -, il ne le traduit pas de la même façon qu'au début de l'article; des expressions telles que "récit direct", "récit direct comique"³³ ne sont rendues que comme : "narration", "narration comique"³⁴ (en russe, "narration" - *povestvovanie*). La conception d'un terme formaliste selon des positions non formalistes indique la modification de la présupposition de ce terme; il n'est alors pas étonnant que, dans un pareil cas, les éléments qui, dans le premier énoncé (l'original de l'article), étaient complètement identiques et correspondaient à un même signifiant, aient perdu, dans le second énoncé (la traduction), leur caractère identique et soient représentés par deux signifiants différents. La compréhension du *skaz*, non pas du point de vue de sa capacité à remplir la

fonction de la dominante esthétique, mais selon l'organisation technique de ce phénomène (c'est-à-dire la description d'une forme de mimésis³⁵) a conduit à la perte d'identité des notions du phénomène quand ce phénomène est mentionné dans des contextes différents. Il s'agit de la destruction de l'unité terminologique. Malgré cela, on ne peut pas affirmer que, dans la traduction, la compréhension du skaz se soit beaucoup éloignée de sa conception originelle. En fait, Eikhenbaum décrivait, lui aussi, la construction du skaz : pour démontrer que le skaz jouait le rôle de dominante dans l'oeuvre, il devait analyser les procédés artistiques qui forment l'ossature du skaz et la structure de leur combinaison. Lorsque Eikhenbaum fait le bilan de l'analyse des procédés différents du skaz dans "Le Manteau" de Gogol, il affirme : "On a compris que ce skaz n'est pas de caractère narratif, mais mimico-déclamatoire : ce n'est pas un *skazitel'* mais un interprète, presque un comédien, qui transparaît dans le texte écrit du "Manteau"³⁶. Ainsi, en refusant explicitement le caractère obligatoire du lien entre *skaz* et *skazitel'* (c'est-à-dire le lien entre ce qui a un caractère "neutre" et ce qui a un caractère "esthétique"; cela peut être expliqué par la possibilité de comprendre le mot *skaz* comme dérivé du verbe neutre *skazat'* (dire)), le chercheur renforce la valeur typologique de ce caractère parce que, en reconnaissant que le problème de l'appartenance typologique du skaz peut être réduit au dilemme "conteur professionnel vs interprète" (c'est-à-dire en laissant ce problème au domaine de l'esthétique), il crée implicitement l'impression que le narrateur qui n'a pas l'intention de devenir le co-auteur qui improvise ou joue, ne peut pas être le narrateur de l'oeuvre organisée selon le principe nommé *skaz*.

Ce pandéterminisme esthétique est étranger à la théorie du skaz avancée par Vinogradov. Pour Vinogradov, la façon dont est organisée la narration improvisée utilisant le Je et la corrélation entre ses différentes couches sont de première importance; ces couches sont déterminées non pas tellement par la réalité du texte artistique que par la réalité de la langue (comme objet de la linguistique). Il est facile alors de comprendre la remarque suivante au sujet de la nature du skaz : "Il faut construire la notion du skaz non pas sur la base de la philologie auditive, mais sur le sol de la philologie "synchrétique", en tenant compte de tous les éléments constructifs de la langue qui font partie de la composition verbale de la nouvelle"³⁷. Il est évident que cette approche diffère fortement de la position d'Eikhenbaum. Selon Eikhenbaum, il faut comprendre que, "si l'on part du problème de la forme narrative, la question du degré de proximité de la narration et de l'exposition orale acquiert une importance primordiale"³⁸. C'est la typologie de la méthode artistique qui fait l'objet des études. Ce n'est pas en vain que quelques pages après l'observation mentionnée plus haut, on rencontre la remarque suivante : "Du point de vue de la question générale théorique qui m'intéresse ici, l'apparition dans la prose narrative des formes du skaz a une valeur non seulement classificatoire mais aussi primordiale. Elle signifie, d'une part, le passage de l'accentuation de la fable à celle du mot [...] et, d'autre part [...] le retour à la langue orale vivante sans laquelle la prose narrative ne peut exister et se développer que temporairement et conditionnellement"³⁹. Alors "la valeur primordiale", du fait même de l'apparition dans la prose narrative des "formes de skaz", est déterminée par la fonction remplie par ces formes dans la dynamique artistique. La question de la dominante de

l'oeuvre littéraire est en corrélation avec la question de la dominante de l'évolution littéraire. Cela correspond pleinement à la pensée formulée par J. Tynianov et R. Jakobson dans "Les Problèmes des études littéraires et linguistiques" : "L'histoire du système est à son tour un système. [...] L'opposition de la synchronie à la diachronie opposait la notion de système à la notion d'évolution; elle perd son importance de principe puisque nous reconnaissons que chaque système nous est obligatoirement présenté comme une évolution et que, d'autre part, l'évolution a inévitablement un caractère systématique"⁴⁰.

Eikhenbaum en arrive alors à une compréhension très profonde et systématique de la nature esthétique de l'eidos du skaz. Le rôle important dans la réduction phénoménologique, à l'aide de laquelle le chercheur réussit à exclure les orientations traditionnelles non réflexives, est joué par le terme; celui-ci nous ramène à l'expérience primaire par le refus de la tradition existante et par son rapport à la poétique de la narration orale comme une sorte de réalisation de l'intention initiale de la création verbale artistique. D'ailleurs, la réduction phénoménologique chez Eikhenbaum et les autres formalistes ne se manifeste pas dans un cheminement vers la conscience transcendantale pure, mais plutôt dans l'acte de la participation à l'être, acte plus proche de l'impulsion; ce type de réduction correspond aux principes de la phénoménologie descriptive et eidétique, mais non transcendantale ou absolue (cf., par exemple, les positions du jeune Husserl, de Sheler et d'Ingarden). La structure du skaz est examinée pour donner l'idée du skaz dans son unité, c'est-à-dire comme l'être auto-manifestant.

Dans l'oeuvre de Vinogradov, la conception de la structure de skaz fait partie de la théorie stylistique générale. Le skaz, selon lui, est la forme spécifique du langage et la détermination de cette spécificité oblige le chercheur à recourir au monologue : "Le skaz représente la réalité des constructions individuelles et artistiques qui ont leurs correspondances dans le système de la langue [...] Le skaz est la construction artistique au carré, parce qu'il représente la superstructure esthétique des constructions linguales (les monologues) qui incarnent elles-mêmes les principes artistico-compositionnels de présentation et de choix stylistique"⁴¹. Donc, chaque monologue est un phénomène plus ou moins artistique. La proximité des notions "artistique" et "stylistique" est aussi très caractéristique. De même, l'idée de la présentation est significative, car elle prive le principe artistique de sa valeur absolue et unique tout comme de son caractère essentiel. Le skaz acquiert le caractère de "superstructure esthétique" seulement parce qu'il réalise dans le texte de l'oeuvre littéraire les principes existant sans lui et avant lui.

En distinguant quatre types de monologue, Vinogradov relie le skaz à l'une des variantes du monologue informatif, le monologue de type narratif. "Ces monologues réalisent la forme instable du langage, laquelle oscille entre deux pôles; d'un côté, les formations complexes logiques et monologiques de la langue livresque et, de l'autre, la diversité des manifestations expressives dans la réplique narrative du dialogue habituel"⁴². Ceci nous mène directement au skaz. "Le skaz est l'orientation originale artistico-littéraire vers le monologue oral de type narratif, c'est l'imitation artistique du langage monologique qui, comprenant en soi la

fable narrative, prétend être construite pendant sa verbalisation spontanée"⁴³. La compréhension de la nature de la matière du skaz, propre aux formalistes, est critiquée et précisée⁴⁴. Dans cette précision, c'est la technique de l'organisation du skaz qui apparaît au premier plan; son unité et son originalité phénoménologique, en supposant la possibilité de jouer le rôle de dominante artistique, ne sont pas accentuées. La différence entre le skaz (le phénomène esthétique) et le monologue de type narratif est comprise de façon assez mécaniste. "En s'orientant vers le monologue narratif, le skaz s'en distingue non seulement par la complexité artistico-individuelle de sa structure, qui inclut l'expérience séculaire du langage écrit, mais aussi par la direction inverse allant du langage livresque à l'oral"⁴⁵. Les études de la spécificité du skaz amènent Vinogradov à la nécessité d'analyser le principe général de la construction de ce phénomène; l'opposition radicale des formes livresques/verbales, la coexistence des niveaux différents dans la langue littéraire, l'orientation vers un système complexe d'intentions ayant des directions différentes, tous ces phénomènes forment la base du skaz. Ainsi le skaz est amené dans un contexte linguistique. Une telle approche, qui accentue la compréhension des conditions de l'existence du skaz, la nature de la constitution de cette catégorie, peut être nommée transcendantale; et, sur ce plan, cette approche est principalement différente de la méthode descriptivo-phénoménologique d'Elkhembaum (il faut remarquer qu'en caractérisant la position de Vinogradov nous parlons du transcendantalisme de type plutôt "objectif" que "subjectif". Le monde de la réalité empirique, en particulier la réalité de la langue, a, pour Vinogradov, un caractère à priori).

Le terme *skaz*, chez Vinogradov, n'a pratiquement aucune connotation poétique. Lorsque Vinogradov parle, tout comme Eikhenbaum (à propos du mouvement vers les formes de *skaz*), du "renouvellement de la formation artistico-littéraire par addition du *skaz*"⁴⁶, pour lui, le sens d'un pareil mouvement ne consiste pas dans "le retour vers la langue orale vivante" (les mots d'Eikhenbaum), mais dans "la création des formes nouvelles du langage littéraire écrit, artistique. C'est l'aboutissement de l'ascension du *skaz* et on voit d'ici les perspectives de libération de la prose des traits spécifiques professionnels qui sont données dans les formes pures du *skaz*. La nouvelle structure du langage artistique donnée objectivement, conservant l'éclat de l'individualité créative et personnifiant les normes de la langue commune, surgira lorsque l'époque contemporaine du "Schandyisme" littéraire sera passée"⁴⁷. Il s'agit alors ou bien d'"individualité créative" ou bien de "la langue commune". Les intérêts du chercheur sont fixés sur la spécificité des relations entre la norme linguistique et les dérogations à cette norme"⁴⁸. La fonction du *skaz* dans l'évolution littéraire est comprise par Vinogradov généralement d'après l'esprit de la dialectique de Hegel ("dans les époques où les formes du langage écrit artistico-littéraire subissent la révolution, elles sont détruites par le *skaz*"⁴⁹). Dans cette optique, le *skaz* joue le rôle d'antithèse. On peut ainsi affirmer que, bien qu'Eikhenbaum et Vinogradov analysent le même phénomène de la substance du *skaz*, leurs conceptions théoriques du *skaz* sont identiques seulement au niveau extensionnel et non pas intentionnel.

Il faut mentionner que, dans la méthode transcendantale de l'analyse du *skaz*, utilisée par Vinogradov, l'approche dialectique se réalise pre-

mièrement dans le domaine de l'étude des fonctions du skaz selon l'aspect diachronique, tandis que, dans l'étude de la structure interne du skaz, cette approche est plus mécaniste - comme une simple orientation vers "les points de vue des dialectes différents"⁵⁰. La compréhension dialectique de la construction du skaz atteint son apogée (dans l'ouvrage de Vinogradov analysé ici) dans le raisonnement suivant : "Le monde qui est donné simultanément selon les points de vue des dialectes différents, desquels un seul système stylistique est construit par la volonté créative de l'artiste, c'est le monde des reflets complexes et des plans différents, ce n'est pas le monde "objectivé", ressenti directement d'après le mot, mais le monde éclairé par les rayons des formes internes poétiques. L'écrivain entraîne avec lui la chaîne des consciences linguistiques étrangères, une succession de conteurs, qui combinent les nouveaux systèmes du skaz avec les éléments archaïques, liversques [...] ou dialectaux et parlés [...]"⁵¹. Une telle dialectique interne est assez proche de la doctrine du relativisme du fait que les éléments qui participent au processus dialectique sont en corrélation mais ne se modifient pas dans ce processus. On rappelle involontairement la théorie romantique du caractère absolu de l'ironie. La négation réciproque devient le principe le plus général qui maintient le système en état d'équilibre; mais l'élimination de cette négation s'ébauche seulement selon l'aspect diachronique.

La compréhension de la dialectique interne du skaz comme condition de la réalisation de la fonction poétique de ce procédé littéraire est accentuée beaucoup plus fortement dans la conception de M. Bakhtine. Le problème de la dialectique (comme la philosophie du dialogue) joue, dans la

doctrine de Bakhtine, un rôle d'une importance primordiale. "Chaque pensée et chaque vie se jettent dans le courant du dialogue inachevé. L'objectivation du mot est également inadmissible : sa nature est aussi dialogique. La dialectique est le produit abstrait du dialogue"⁵². Bakhtine étudie le problème du skaz dans le cadre de la théorie générale du *čujoe slovo* ("le mot d'autrui"), théorie élaborée amplement dans le livre *Les Problèmes de la poésie de Dostoïevski*⁵³.

Parmi les matériaux ayant trait au thème de ce livre, Bakhtine parle de l'auto-manifestation libre, "sans masque (l'apparence extérieure pour l'autre, c'est-à-dire non en dedans, mais en dehors, ce qui a aussi rapport au masque langagier, stylistique)"⁵⁴. Un tel masque stylistique présuppose l'état achevé de l'univers langagier, le fini des images et des formes dans le cadre d'une conscience. D'après Vinogradov, l'union dans "un seul système stylistique" de quelques "consciences linguistiques étrangères" détruit "le monde objectivé". Selon Bakhtine, le masque est un masque; il peut cacher, tromper, provoquer certains sentiments, mais ne peut pas dire la vérité. Le dialogue des masques est celui des objets et il ne peut pas rejeter son caractère objectivé. La dialectique essentielle de la narration n'égale pas la dynamique mécaniste. Au commencement du cinquième chapitre du livre *Les Problèmes de la poésie de Dostoïevski*⁵⁵ où sont étudiés les différents types "du mots à deux voix", Bakhtine, en caractérisant le principe polyphonique de la méthode créative de Dostoïevski, affirme : "Selon les points de vue de la PURE linguistique, on ne saurait voir aucune différence réellement essentielle entre l'utilisation littéraire du mot dans le monologue et son utilisation polyphonique [...]. La différenciation linguistique

et les "caractéristiques" tranchées "de langage" sont précisément de la plus grande importance littéraire pour la création de personnages humains objectifs et achevés. Plus le personnage est objectif, plus la physionomie de son langage ressort de façon tranchée⁵⁶. Bakhtine considère que le "mot à deux voix", dans lequel les relations dialogiques se réalisent, ne peut pas constituer l'objet des études de la linguistique, études auxquelles Vinogradov liait tout le domaine de l'analyse stylistique, en particulier l'analyse du skaz. Bakhtine écrit : "Ce qu'étudie la linguistique, c'est la "langue" elle-même, douée de sa logique spécifique, dans ce qu'elle a de COMMUN, en tant que ce qui REND POSSIBLE la communication au moyen du dialogue, mais des rapports mêmes du dialogue, la linguistique fait systématiquement abstraction. Ces rapports appartiennent au domaine du mot, étant donné que le mot est par nature élément de dialogue. C'est pourquoi ils doivent être étudiés par la métalinguistique, laquelle sort du cadre de la linguistique et a son objet, ses buts indépendants"⁵⁷. Ainsi, les approches linguistiques et métalinguistiques sont comprises par Bakhtine comme correspondant aux méthodes de la connaissance transcendante et dialectique. Bakhtine est premièrement intéressé à "l'orientation du mot parmi les énoncés et les langues d'autrui et à toutes les possibilités et notions spécifiques liées à cette orientation"⁵⁸ du point de vue de leurs "valeurs artistiques"⁵⁹. Le "mot" est compris par Bakhtine comme "l'énoncé"⁶⁰ ou bien comme "la langue en tant que phénomène"⁶¹. La conception du skaz correspond parfaitement à cette compréhension. Le skaz, selon Bakhtine, est lié non seulement à l'orientation vers le langage oral (comme chez Etkhenbaum), mais aussi et plutôt à "l'orientation vers le LANGAGE DE L'AUTRE et de là, par voie de conséquence, vers le langage oral"⁶².

C'est ici que l'on retrouve la fonction poétique du skaz. "Il nous semble que, dans la majorité des cas, le skaz est introduit précisément et en vue de la VOIX D'AUTRUI, d'une voix socialement déterminée, apportant avec elle quelques points de vue et jugements, lesquels sont précisément nécessaires à l'auteur"⁶³. Selon le chercheur, le skaz appartient au type "le mot orienté vers le mot d'autrui" et à sa variante, "le mot a une seule direction et deux voix"⁶⁴. La caractéristique du skaz, dans cette conception, n'est pas réduite à ce qui est dit ou à la façon dont cela est dit, mais plutôt par qui et pour qui cela est dit. Un sémiologue moderne, V. Ivanov, a tout à fait raison lorsqu'il affirme que "le problème du point de vue, dans le livre de Bakhtine au sujet de Dostoïevski, ne devenait jamais technique ou technologique (l'aspect technique de l'étude de l'art était toujours, selon lui, secondaire)"⁶⁵. L'oeuvre artistique pour Bakhtine, c'est l'unité vivante, l'action. Son sens est représenté par l'intégrité indécomposable en signes séparés. Cela correspond profondément à la doctrine de E. Benveniste et de beaucoup d'autres spécialistes dans le domaine de la sémiotique moderne⁶⁶. Selon Bakhtine, "entre les formes linguistiques des éléments de l'énoncé et les formes de sa totalité, il n'y a pas de passage continu et, en général, il n'y a aucune liaison"⁶⁷. C'est-à-dire que la compréhension de l'oeuvre est "l'orientation en devenir et non pas "l'orientation" dans un certain état statique"⁶⁸. Dans une pareille conception, il est évident que l'approche purement transcendantale ne peut pas être acceptée comme adéquate. Voici, par exemple, ce que Bakhtine a écrit au sujet de l'analyse du *Double* de Dostoïevski, effectuée par Vinogradov : "V. Vinogradov, nous semble-t-il, ne pouvait apercevoir la véritable originalité de la syntaxe du 'Double', vu que la structure syntaxique n'est pas ici déterminée

par le skaz⁶⁹ lui-même, ni par le langage parlé du fonctionnaire, ni par la phraséologie administrative de caractère officiel, mais avant tout par le heurt et le chevauchement d'accents divers au sein d'un tout syntaxique unique, c'est-à-dire par le fait que ce tout, étant unique, admet en lui les accents de deux voix. Ensuite, il n'a pas compris ni indiquée que, PAR LE DIALOGUE, le récit était DIRIGÉ vers Goliadkine, ce qui se reconnaît à des signes extérieurs très nets, par exemple, à ce que la première phrase du discours de Goliadkine est constamment une évidente réplique à la phrase du récit qui la précède. Il n'a pas compris, enfin, la relation essentielle du récit avec le dialogue intérieur de Goliadkine, car le récit ne reproduit aucunement le discours de Goliadkine en général, il ne continue directement que le discours de sa seconde voix"⁷⁰.

Ainsi, la définition du terme *skaz*, dans la conception de Bakhtine, diffère essentiellement de celle d'Efkenbaum ("il faut absolument distinguer, dans le skaz⁷¹, entre l'orientation vers le mot de l'autre et l'orientation vers le discours oral. Ne voir dans le skaz que le discours oral signifie ne pas voir l'essentiel"⁷²). Elle diffère aussi de celle de Vinogradov (pour lequel est caractéristique l'orientation vers le transcendantalisme linguistique, mais non vers la dialectique métalinguistique). Cette dialectique, comprise de façon profonde et créative, n'est pas seulement l'instrument de la recherche, mais aussi la méthode de la pensée de Bakhtine; cf. ses observations : "L'unité de l'idée en devenir (en développement). Il en résulte un certain inachevé interne de beaucoup de mes pensées [...]. Ma passion pour les variations et pour la diversité des termes d'un seul phénomène"⁷³. Il est intéressant de comparer cette autocaractérisation avec la pensée suivante : "Il est beaucoup

plus facile d'étudier, dans le créé, le donné. (par exemple, la langue, les éléments prêts et communs de la vision du monde, les notions de la réalité reflétée, etc.) que le créé. Souvent, toute l'analyse scientifique se réduit à l'ouverture de tout ce qui est donné et de ce qui est existant, achevé avant l'oeuvre (ce qui est pré-trouvé, mais non créé par l'artiste). Tout le donné est créé à nouveau dans le créé, est transfiguré en lui"⁷⁴. Selon Bakhtine, ce principe est absolu : "[...] L'objet est créé dans le processus de la création et le poète même est créé et sa vision du monde et les possibilités d'expression"⁷⁵. Dans les oeuvres de Bakhtine, cet état inachevé du processus créatif joue un rôle important. Selon cette optique, la remarque suivante, terminant l'incursion historico-littéraire dans le domaine du skaz est très pertinente : "Ce n'est pas ici le lieu de démontrer toutes les affirmations historiques et littéraires que nous avons avancées. Qu'elles demeurent les suppositions"⁷⁶. Il s'avère intéressant de relever une assertion de l'un des meilleurs interprètes de la théorie de Bakhtine : "La pensée de Bakhtine cherchait, en premier lieu, les perspectives heuristiques les plus larges [...]. Il ne faut pas comprendre Bakhtine [...] trop littéralement"⁷⁷. Il faut noter qu'une pareille orientation vers le rejet de la compréhension du phénomène comme l'objet était dans la tradition philologico-philosophique russe et non seulement propre à l'oeuvre de Bakhtine. Dans une large mesure, elle est caractéristique, par exemple, des méthodes d'un autre penseur du début du vingtième siècle, P. Florenskij (il y a une certaine proximité entre quelques aspects de la doctrine de Florenskij et celle de Bakhtine, ce que nous avons déjà remarqué lors d'une étude précédente)⁷⁸. Florenskij, en réfléchissant sur les incursions philosophiques dans le domaine de la

linguistique, écrivait : "Les théories linguistiques, pour nous, ne sont pas des arguments dans le sens propre du mot. [...] Mais, si elles ne sont pas des arguments, que sont-elles? Bien sûr, des symboles originaux. Il n'est pas tellement important de savoir dans quelle mesure ces symboles sont approuvés par les linguistes contemporains; les impressions de l'expérience interne sont pour toutes les époques et pour tous les peuples, mais les opinions scientifiques sont l'affaire d'une mode instable et versatile"⁷⁹. La dialectique entre l'interne et l'externe est devenue une méthode d'analyse de la réalité; la valeur scientifique de cette méthode, qui peut sembler contradictoire, est soulignée par une référence à Platon : "En nous appuyant sur la plus importante autorité de la philosophie, sur l'autorité de Platon, nous ne serions pas embarrassés, d'après son exemple, d'invoquer de tels postulats de la linguistique qui, dans un temps spécifique et à leur propre place, seront et étaient réfutés par nous"⁸⁰. Il est intéressant de rappeler ici la compréhension de l'importance primordiale du rôle épistémologique du "dialogue socratique" de Platon dans l'ouvrage de M.M. Bakhtine⁸¹. Le caractère intensivement dialogique de la poétique de ce genre détermine son objet esthétique comme le principe de la destruction du monologisme.

C'est la spécificité de la dialectique de Bakhtine. Hors de la conception du dialogue éternel et universel, dialogue de la culture, dialogue des cultures, on ne peut pas comprendre cette spécificité. "Il n'y a pas de premier ni de dernier mot et il n'y a pas de frontières pour le contexte dialogique (il va dans le passé et le futur illimités). Même les sens passés, c'est-à-dire nés dans le dialogue des siècles passés, ne

peuvent jamais être stables (achevés, finis une fois pour toutes); ils seront toujours différents (en se renouvelant) dans le processus du développement futur du dialogue. [...] Il n'y a rien d'absolument mort, chaque sens aura sa fête de la renaissance"⁸². La dialectique, pour laquelle comptent seulement le résultat, le bilan, la synthèse, est réfutée par Bakhtine. "Si nous transformons le dialogue en un texte continu, c'est-à-dire, si nous effaçons le partage des voix (les changements de sujets parlants), ce qui est en principe possible (la dialectique monologique de Hegel), alors le sens abyssal (infini) disparaîtra (on se heurtera au fond, on mettra le point mort)"⁸³.

La vie interne du texte, comprise comme dialectique interne, trouve son expression dans la terminologie spécifique de Bakhtine. Il est significatif que Bakhtine ait lui-même créé beaucoup de termes, jouant un rôle de premier plan dans ses constructions théoriques (par exemple, *vnenahodimost'* (le substantif néologique venant de l'expression "se trouver à l'extérieur de"), *dvugolosoe slovo* ("le mot à deux voix"), etc.). L'utilisation des notions qui ne peuvent pas être strictement déterminées et des termes leur correspondant dans les travaux de Bakhtine⁸⁴ (par exemple, on peut rappeler le *dialogičeskoe slovo* ("le mot dialogique")), nous indique que la création de néologismes terminologiques est expliquée non seulement par l'impossibilité de trouver l'expression adéquate à l'aide de termes déjà existants (la position des formalistes), mais aussi par la volonté de détruire l'état objectivé du mot, son caractère achevé. Les commentaires de Bakhtine au sujet de quelques termes importants pour sa doctrine sont convaincants. Cf.: "Il est à noter que, quand nous-mêmes comparons le roman de Dostoïevski à la polyphonie, cette comparaison n'a

que la valeur d'une analogie imagée, pas davantage. [...] Les matériaux de la musique et du roman diffèrent trop pour qu'il puisse être question d'autre chose que d'une analogie imagée, d'une simple métaphore. Métaphore dont nous tirons néanmoins l'expression "roman polyphonique", étant donné que nous ne trouvons pas de désignation plus appropriée. Il suffit de ne pas oublier l'origine métaphorique de notre expression"⁸⁵. "La corrélation essentielle des relations temporelles et spatiales assimilée artistiquement dans la littérature sera appelée CHRONOTOPE (c'est-à-dire dans la traduction littérale : "temps-espace"). Ce terme est utilisé dans les sciences naturelles et mathématiques et fut établi et fondé sur la base de la théorie de la relativité (Einstein). Pour nous, le sens spécifique qu'il a dans la théorie de la relativité n'a pas d'importance; nous le transposerons ici dans la critique littéraire, presque comme la métaphore (presque, mais pas tout à fait)"⁸⁶. Le caractère métaphorique, la nature conventionnelle sont les instruments de la rupture du mot, de la destruction de ses frontières. Ils jouent le même rôle que l'utilisation des notions et des termes non strictement déterminés, le même rôle que l'ajout aux phénomènes qui ont une signification locale, historique du caractère théorético-typologique ("le carnaval", "le rire carnavalesque"⁸⁷, "la satire ménipée"⁸⁸, etc.). La dialectique interne du mot (il faut se rappeler que, pour Bakhtine, "le mot" est une notion très générale, incluant en elle l'idée de l'énoncé) démontre le caractère inachevé du texte, sa capacité de continuer à se créer. Pas tous les chercheurs acceptent cette dialectique. En particulier au sujet de la spécificité de l'utilisation du terme par Bakhtine, V. Šklovskiĭ écrit : "L'extension du terme se fait de façon rapide et, en outre, tantôt

il se précise illusoirement, tantôt il se répand"⁸⁹. Par la suite, Šklovskij formule sa position générale à l'égard de la méthode de Bakhtine : "Bakhtine a les traits d'un découvreur et d'un inventeur, mais l'ampleur de la généralisation chez lui se trouve parfois être une mer qui engloutit la spécificité déjà trouvée"⁹⁰. L'ampleur métaphorique est ici entendue non pas comme un principe méthodique, mais comme un défaut de la méthode. La remarque de Tzvetan Todorov s'avère très pertinente : "Ce n'est pas un hasard si Bakhtine dit "énoncé" plutôt que "message", "langue" plutôt que "code", etc.; c'est qu'en fait il refuse tout à fait délibérément le langage des ingénieurs pour parler de la communication verbale [...]. La réalité discursive [...] institue l'une par rapport à l'autre le locuteur et le destinataire, qui n'existent pas - à proprement parler - comme tels avant l'énonciation. [...] Le discours n'entretient pas un rapport uniforme avec son objet, ne le "reflète" pas, mais l'organise; il transforme ou résout des situations"⁹¹.

Bakhtine, comme beaucoup d'autres sémiologues contemporains, insistait sur l'attitude envers le texte comme envers une unité indissoluble, portant le sens seulement dans son intégrité - mais sa position était profondément spécifique. On ne peut pas mécaniquement identifier sa théorie avec les vues des savants qui "se tournent vers l'étude de tout le message comme vers l'unité entière; ainsi donc s'explique l'attention envers le problème de la structure du texte dans les ouvrages de l'école de Tartu"⁹² (il s'agit de l'école sémiotique de J. Lotman). Il est vrai que "la révision essentielle de la tradition dans la recherche de signes, qui pousse au premier plan non pas les énoncés, mais les signes séparés, était réalisée par M.M. Bakhtine"⁹³, mais il est vrai aussi que Bakhtine, qui critiquait,

dans les années vingt, le mécanisme de la théorie littéraire des formalistes⁹⁴, n'a pas accepté le pandéterminisme de l'achevé technique du texte dans les conceptions des structuralistes. La note sommaire dans le texte de la dernière oeuvre de Bakhtine (que l'auteur n'a pas eu le temps de préparer pour publication) donne une idée de son attitude envers ce mouvement scientifique : "Mon attitude envers le structuralisme. Contre la fermeture dans le texte. Les catégories mécanistes : "l'opposition", "le changement des codes" [...] La formalisation conséquente et la dépersonnalisation, toutes les relations ont un caractère logique [...] Et moi j'entends partout les *voix* et les relations dialogiques entre elles [...]. Le sens est personnaliste : en lui on trouve toujours la question, l'appel et l'anticipation de la réponse, en lui coexistent toujours deux personnes (comme minimum dialogique). C'est le personnalisme sensuel et non psychologique"⁹⁵.

D'après Bakhtine, la structure du texte c'est la structure de la réplique dans le dialogue infini. La dynamique absolue déplace tous les éléments. Aucun mot n'est égal à lui-même (si on imagine les conditions de cette égalité comme la statique, c'est-à-dire l'isolation métaphysique de la dialectique du contexte culturel), un pareil mot est toujours la métaphore, toujours l'indication; il ne faut pas reconnaître son sens, mais le comprendre et, sans cette compréhension principalement personnaliste, la profondeur du mot restera toujours *terra incognita*. Il est impossible de définir correctement un tel mot en l'extirpant de la réalité du contexte dialogique. Ainsi, la terminologie de Bakhtine manifeste les principes d'une exactitude d'un caractère spécial, l'exactitude métaphorique.

La nature dynamique du "sens" du référent est aussi importante pour Bakhtine que la notion du caractère "symbolique" de la théorie scientifique pré-donnée pour la doctrine de Florenskii. La prétention de chaque connaissance humaine pour le caractère absolu, pour l'acquisition totale de la vérité est détruite dans le mot ouvert. Chaque approche scientifique caractérisée par l'attitude envers l'unité vivante comme envers l'objet est reconnue inadéquate : "Seulement les relations purement mécanistes ne sont pas dialogiques"⁹⁶. En utilisant les propres mots de Bakhtine, qui caractérisent "une révolution copernicienne"⁹⁷ artistique opérée par Dostoïevski dans "l'univers gogolien"⁹⁸ ("la dominante de toute la vision et de la structure artistique se trouve déplacée et l'univers entier prend un autre aspect, alors qu'en fait Dostoïevski n'y insère aucune matière fondamentalement nouvelle par rapport à Gogol"⁹⁹), on peut dire que, dans son oeuvre, la dominante de l'analyse s'est déplacée, alors que la matière de l'analyse est restée la même que chez les autres savants. Dans son approche, c'est le sujet qui est accentué. Ce sujet est l'auteur ("Voir et comprendre l'auteur de l'oeuvre signifie voir et comprendre l'autre conscience, la conscience d'autrui et son monde, c'est-à-dire l'autre sujet ("Du")"¹⁰⁰. "Nous voyons le créateur seulement dans sa création, mais non en dehors d'elle"¹⁰¹), "celui qui comprend" (le destinataire) ("on peut dire que celui qui comprend fait partie de l'énoncé qui est compris, du texte (plutôt des énoncés, de leur dialogue, il entre dans ce dialogue comme le nouveau membre)"¹⁰², et le *nadadresat (tretii)*, le "sur-destinataire (le troisième)" ("l'auteur ne peut jamais se donner complètement, ainsi que son oeuvre langagière, à la volonté complète et définie des destinataires existants ou proches [...] et il

présuppose toujours une certaine instance supérieure de la compréhension en réponse, cette instance s'éloignant dans des directions différentes")¹⁰³. C'est le principe le plus général de la position méthodique de Bakhtine. "Le mot (n'importe quel signe en général) est interindividuel. [...] Le mot, c'est le drame auquel participent trois personnages [...]. Il est joué en dehors de l'auteur et il ne doit pas être introjecté (introjection) à l'intérieur de l'auteur"¹⁰⁴.

Bien sûr, l'élément du système artistique, dans une telle conception, ne peut pas être étudié du point de vue de la compréhension de sa valeur esthétique matérielle (la théorie de skaz d'Eikhenbaum) ou bien du point de vue de l'analyse des conditions linguistiques de son existence comme matière pour la synthèse finale (la conception de Vinogradov). Le skaz chez Bakhtine n'est en général ni l'objet ni la matière. Dans un certain sens, l'approche de Bakhtine unit en elle les traits des doctrines d'Eikhenbaum et de Vinogradov. L'insistance sur la spécificité esthétique du skaz dans les travaux d'Eikhenbaum et la mise en évidence des conditions de l'existence et du développement du skaz dans les ouvrages de Vinogradov sont devenues, chez Bakhtine, la mise en relief de la spécificité esthétique des conditions de l'existence et du développement du skaz. Mais ce n'est pas tout. Dans la conception de Bakhtine, le skaz est la réalisation d'une certaine forme de communication; il "se trouve entre les gens". Le terme *skaz* a le même sens que dans l'expression russe *Vot tebe i ves' moĭ skaz* ("Ça, c'est tout mon skaz à toi"), c'est-à-dire "C'est tout ce que je voulais te dire". On trouve, dans la connotation de ce terme, un appel et une attitude; le "mot d'autrui" n'oublie pas qu'il appartient à un "autrui". Ainsi, dans le dialogue présup-

posé se forme la compréhension de la valeur du skaz; la fonction de cette forme de narration est perçue comme une démonstration du caractère conditionnel de l'achèvement monologique d'une position dialogique.

C'est l'essence de la modification de la signification du terme. Chez Bakhtine, le terme *skaz* signifie un des principes les plus importants de la nature dialogique de l'oeuvre. Lorsque Bakhtine a désigné ce qui a rapport au contenu par ce qui a rapport à la forme, il a réalisé la loi de la création verbale, formulée sommairement par lui-même de la façon suivante : "Le mot, s'il n'est pas le mensonge notoire, est insondable. Prendre de la profondeur (mais pas de la hauteur ou de la largeur). Le microcosme du mot"¹⁰⁵. Le microcosme du mot *skaz*, qui donne l'idée de macrocosme, de la présupposition de l'univers philosophico-philologique de la théorie de Bakhtine, mérite une compréhension adéquate. On ne peut pas considérer comme une réussite l'idée du traducteur de "Les problèmes de la poétique de Dostoïevski", Guy Verret, de rendre le mot *skaz* par l'expression "récit parlé"¹⁰⁶. Le choix, en qualité d'attribut, du mot "parlé" donne automatiquement au terme un caractère explicatif et l'explique du point de vue de l'objet, explique la nature de la matière du type de langage. L'attribut "parlé" nous mène à la perception de la notion "skaz" en opposition aux notions qui ont pour attribut les mots "écrit" ou bien "littéraire", "scientifique", "publiciste", etc. Bien sûr, tout cela est assez éloigné de la théorie de Bakhtine où "le mot direct orienté sur son objet", "le mot objectivé" et "le mot bivocal"¹⁰⁷ sont opposés. Pour mieux saisir toute la profondeur de non-coïncidence des conceptions générales de pareils systèmes, on peut imaginer une tentative de corréler

avec les catégories de Bakhtine les désignations "littéraire" ("le style littéraire" - il peut se baser sur l'utilisation de n'importe lequel des trois types du "mot" déterminés par Bakhtine), "publiciste" (cf. la notion de Bakhtine sur la "compréhension profonde et fine de la feuille de journal comme reflet vivant des contradictions de l'actualité traitées en fonction d'une seule journée"¹⁰⁸, comme expliquée par les traits spécifiques de la vision artistique polyphonique de Dostoïevski, liée organiquement à l'utilisation du "mot à deux voix") et même "scientifique" (cf. "L'expérimentateur fait partie du système expérimental (en microphysique)"¹⁰⁹. A son tour, l'opposition parlé/écrit ("langage parlé/langage écrit") donne la possibilité de percevoir le mot "parlé" comme proche de "l'oral", alors que la spécificité de la doctrine de Bakhtine au sujet du skaz se trouve dans la différenciation de l'orientation vers le langage oral et de l'orientation vers le langage d'autrui (qui, selon lui, est le plus approprié au skaz). Beaucoup plus près des principes de la terminologie de Bakhtine, où la signification (plutôt la dynamique de la signification) du terme est reconnue comme venant de l'unité dialogique de l'énoncé et où la définition du référent n'a pas de caractère absolu, se trouve la solution du traducteur de ce livre en anglais; le traducteur, R.W. Rotsel, utilise le mot *skaz*¹¹⁰ en mentionnant que *skaz* ("tale") vient de *skazat'* ("to say, to tell")¹¹¹. Le mot *skaz*, tout comme dans le texte russe, a le sens d'une *unité linguistique*. Sans contexte, la compréhension du mot est impossible. L'explication du traducteur dans la "Translator's Note" est très pertinente : "This is a translation. Its language is at times quite odd, a trait which it shares, however, with the original. Bakhtin tends to invent rather unusual expressions for his ideas and to use them

without giving much explanation. [...] The temptation to "improve" the text was great, but I trust that the readership of this book will have the courage to persevere and will ultimately be grateful for the unadulterated Bakhtin"¹¹².

La complexité de la terminologie de Bakhtine pour la compréhension est complètement déterminée par les postulats généraux de sa théorie. La destruction de l'univocité a un caractère de principe. Il faut considérer la solution d'Isabelle Kolitcheff (un autre traducteur de "La Poétique de Dostoïevski" en français) comme très réussie¹¹³. Elle traduit le mot *skaz* dans l'ouvrage de Bakhtine comme "le dit". Cette traduction est très convenable à cause du refus du principe descriptif-objectivé et parce que le substantif choisi est lié au verbe "dire" (en russe, *skazat'*; cf. *skazat'/skaz*, "dire/dit"), ainsi qu'à cause de l'absence d'analogies directes, sauf celles qui sont liées aux désignations des genres littéraires. Dans cette optique, ce mot est proche du *skaz*; ce lexème en russe peut être utilisé pour désigner l'un des genres littéraires (folkloriques) les plus archaïques; il est intéressant de noter que, dans le dictionnaire français-russe moderne, le substantif "dit" dans ce sens est traduit par *skazanie*¹¹⁴ (*skazanie* est un genre très proche du *skaz*).

Dans les trois conceptions que nous avons étudiées, le terme *skaz* a des significations différentes. Ainsi, il faut traiter avec une grande dose de scepticisme l'idée selon laquelle "si, au cours de la communication quotidienne, le monde explique le langage, alors, dans la création littéraire, le langage explique la naissance du langage (tandis que, dans les textes scientifiques, le langage explique le monde)"¹¹⁵. Nous avons examiné le

cas où, dans les textes scientifiques, le langage, dans une large mesure, "expliquait la naissance du langage"¹¹⁶ : les définitions du terme "décrivaient" les présuppositions globales des théories. Ainsi, la perte de l'univocité du terme peut se réaliser non seulement pendant l'époque de la "stagnation propre à un domaine de la connaissance scientifique" (citons le début de cet article), mais aussi durant les périodes de développement spécialement actives. Voilà comment le terme perd sa spécificité générique et comment son histoire devient sa philosophie.

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 Ce but est l'un des plus actuels dans la théorie littéraire russe contemporaine; rappelons le travail de G. Pospelov (1972) au sujet des types de "pathos" et de genres littéraires (POSPELOV, G.N., *Problemy istoričeskogo razvitia literatury*, Moscou, 1972).
- 2 TYNIANOV, J.N., "Literaturnyi fakt" in J.N. Tynianov, *Poetika. Istoriiia literatury*. Kino, Moscou, 1977. p. 270.
- 3 ŠKLOVSKIĭ, V.B., "Iskusstvo kak priēm" in *Texte der russischen Formalisten I*, Munich, 1969, p. 14 et autres.
- 4 JAKOBSON, R., "Vers une science de l'art poétique" in *Théorie de la littérature. Texte des Formalistes russes réunis, présentés et traduits par Tzvetan Todorov*. Préface de Roman Jakobson, Paris, 1966, p. 11
- 5 ŠKLOVSKIĭ, V.B., "L'Art comme procédé", *ibid.*, p. 83 et autres.
- 6 ŠKLOVSKIĭ, V.B., "L'Art comme procédé", *ibid.*
- 7 Cette définition est donnée dans le dictionnaire russe, rédigé sous la direction de D.N. Ušakov, dictionnaire le plus contemporain (et le plus proche du point de vue des conceptions philologiques de ses auteurs) des travaux des critiques littéraires, dans lesquels la catégorie du *skaz* était un important objet d'étude. Voir : *Tolkovyĭ slovar' russkogo iazyka*, Poĭ redakcieĭ professora D.N. Ušakova, vol. IV, Moscou, 1940, col. 197.
- 8 EĪKHENBAUM, B.M., "Kak sdelana "Šinel'" Gogolia" in B.M. Eikhenbaum, *O proze*, Léningrad, 1969, p. 307.
- 9 DAL', V., *Tolkovyĭ slovar' jivogo velikorusskogo iazyka*, vol. IV, Moscou, 1955 (réimpression de l'édition de 1882), p. 190.
- 10 Dans les travaux de W. Dibelius, K. Friedmann, A. Gruzdev et d'autres chercheurs s'occupant des questions liées au rôle du conteur dans l'oeuvre littéraire, l'objet des études d'Eikhenbaum se manifeste comme un phénomène dans lequel le caractère unique et l'impossibilité de le réduire à quelque chose d'autre est compris beaucoup moins fortement que dans les articles des formalistes.

- 11 "'Skaz', which soon became one of the key terms of Russian formalist stylistics [...] does not have any adequate counterpart in English nomenclature bearing on prose fiction" - ERLICH, V., *Russian Formalism. History. Doctrine*, The Hague, Paris, 1969, p. 75.
- 12 TYNIANOV, J.N., "Literaturnoe segodnia" in J.N. Tynianov, *Poetika. Istoriiia literatury*. Kino, p. 160.
- 13 Terme de J.M. Lotman. Voir : LOTMAN, J.M., "Hudojestvennaia priroda russkih narodnyh kartinok" in *Narodnaia gravura i fol'klor v Rossii XVII-XIX vv.*, Moscou, 1976, p. 263.
- 14 VINOGRADOV, V.V., "Problema skaza v stilistike" in V.V. Vinogradov, *Izbrannye trudy. O iazyke hudojestvennoĭ prozy*, Moscou, 1980, p. 45.
- 15 Cf. "J'appelle fonction constructive d'un élément de l'oeuvre littéraire comme système, sa possibilité d'entrer en corrélation avec les autres éléments du même système et, par conséquent, avec le système entier". TYNIANOV, J.N., "De l'évolution littéraire" in *Théorie de la littérature*, p. 123.
- 16 EĪKHENBAUM, B.M., "Comment est fait 'Le Manteau' de Gogol" in *Théorie de la littérature*, p. 212.
- 17 TYNIANOV, J.N., "De l'évolution littéraire", p. 130.
- 18 EĪKHENBAUM, B.M., "Illuziia skaza" in *Texte der russischen Formalisten I*, p. 160.
- 19 EĪKHENBAUM, B.M., *ibid.*
- 20 Tous les mots qui, dans les textes, étaient en italiques seront ici soulignés.
- 21 EĪKHENBAUM, B.M., "Kak sdelana 'Sinel' Gogolia", p. 306.
- 22 EĪKHENBAUM, B.M., "Črezmernyi pisatel'. (K 100-letiiu rojdeniia N. Leskova)" in *O proze*, p. 332.
- 23 EĪKHENBAUM, B.M., "Comment est fait 'Le Manteau' de Gogol", p. 212.
- 24 Dans la traduction du premier article du livre *Théorie de la littérature*, Todorov note que son "récit direct" correspond au terme russe *skaz* (p. 54). Comme on le remarquera plus tard, cette correspondance ne se réalise pas toujours.

- 25 EĪKHENBAUM, B.M., "Kak sdelana, "Šinel'" Gogolia"
in *Texte der russischen Formalisten I*, p.
124 et autres.
- 26 Par la suite, en examinant le caractère spécifique de la position de Vinogradov, nous utiliserons cette oeuvre, dans laquelle le problème du skaz est étudié selon son aspect théorique.
- 27 Au sujet de la chronologie des idées de V.V. Vinogradov, voir CUDAKOV, A.P., "V.V. Vinogradov i teoriia hudojestvennoi reči pervoi treti XX veka" in VINOGRADOV, V.V., *Izbrannye trudy. O iazyke hudojestvennoĭ prozy*.
- 28 EĪKHENBAUM, B.M., "Črezmernyi pisatel'", p. 333.
- 29 EĪKHENBAUM, B.M., "Kak sdelana "Šinel'" Gogolia", p. 306.
- 30 Ibid., p. 307.
- 31 EĪKHENBAUM, B.M., "Comment est fait "Le Manteau" de Gogol'", p. 217.
- 32 Ibid., p. 228.
- 33 Ibid., p. 212.
- 34 Ibid., p. 217.
- 35 Ici, nous comprenons ce terme de façon assez étroite, comme l'imitation du langage qui, avec la diégèse, constitue le domaine du "lexis" opposé au "logos". Cette compréhension est loin de celle d'Erich Auerbach pour qui la mimésis est le "mode de représentation" de la "réalité pré-existante" (Voir Ducrot et Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, 1979, p. 335) et, ainsi, la notion la plus importante de l'histoire de la littérature (AUERBACH, E., *Mimesis. Dargestellte Wirklichkeit in der abendländischen Literatur*, Berne et Munich, 1967).
- 36 EĪKHENBAUM, B.M., "Kak sdelana "Šinel'" Gogolia", p. 319.
- 37 VINOGRADOV, V.V., "Problema skaza v stilistike", p. 44.
- 38 EĪKHENBAUM, B.M., "Leskov i sovremennaia proza" in *Texte der russischen Formalisten*, p. 209-210.
- 39 Ibid., p. 218.

- 40 TYNIANOV, J. et JAKOBSON, R., "Problèmes des études littéraires et linguistiques" in *Théorie de la littérature*, p. 139.
- 41 VINOGRADOV, V.V., *Problema skaza v stilistike*, p. 45.
- 42 Ibid., p. 48.
- 43 Ibid., p. 49.
- 44 Ibid.
- 45 Ibid., p. 51.
- 46 Ibid., p. 54.
- 47 Ibid.
- 48 Ce problème est très important dans toute l'oeuvre de Vinogradov. Voir LACHMANN, R., "Das Problem der poetischen Sprache bei Vinogradov" in *Poetics*, 1974, no II, p. 109-110.
- 49 VINOGRADOV, V.V., op. cit., p. 53.
- 50 Ibid.
- 51 Ibid.
- 52 BAKHTINE, M.M., "K pererabotke knigi o Dostoevskom" in M.M. Bakhtin, *Estetika slovesnogo tvorčestva*, Moscou, 1979, p. 318.
- 53 BAKHTINE, M.M., *Problemy poetiki Dostoevskogo*, Moscou, 1979, p. 210-315.
- 54 BAKHTINE, M.M., "K perearabotke knigi o Dostoevskom", p. 319.
- 55 Il faut rappeler que la première édition de ce livre sous le titre *Les Problèmes de l'oeuvre de Dostoïevski* parut en 1929, c'est-à-dire séparée des oeuvres d'Eikhenbaum et de Vinogradov, dont nous avons déjà parlé, par une courte période de temps.
- 56 BAKHTINE, M.M., *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, traduit par Guy Verret, Lausanne, 1970, p. 211-212.
- 57 Ibid., p. 213.
- 58 BAKHTINE, M.M., "Slovo v romane" in M.M. Bakhtine, *Voprosy literatury i estetiki*, Moscou, 1975, p. 112.

- 59 Ibid., p. 113.
- 60 BAKHTINE, M.M., *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, p. 212.
- 61 Ibid., p. 213.
- 62 BAKHTINE, M.M., *Problemy poetiki Dostoevskogo*, p. 222.
- 63 Ibid.
- 64 Ibid., p. 231.
- 65 IVANOV, V.V., "Značenie idei M.M. Bakhtina o znake, vyskazyvanii i dialoge dlia mennoi semiotiki" in *Trudy po znakovym sistemam*, VI, Tartu, 1973, p. 30.
- 66 Une pareille correspondance est étudiée dans le travail d'Ivanov mentionné ci-dessus aussi bien que dans son livre *Les Essais sur l'histoire de la sémiotique en URSS (Očerki po istorii semiotiki v SSSR, Moscou, 1976)*.
- 67 VOLOŠINOV, V.N., *Marksizm i filosofiiia iazyka. Osnovnye problemy sociologičeskogo metoda v nauke o iazyke*, Leningrad, 1929, p. 94. Le texte fondamental de cet ouvrage appartient à Bakhtine; voir TODOROV, T., *Mikhail Bakhtine, Le principe dialogique. Suivi d'Ecrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, 1981, p. 16-24. Voir aussi IVANOV, V.V., *Čl't i nečet. Asimetriia mozga i znakovyh sistem*, Moscou, 1978, p. 138.
- 68 VOLOŠINOV, V.N., *Marksizm i filosofiiia iazyka*, p. 83.
- 69 Nous remplaçons le mot "récit" (utilisé par Guy Verret dans sa traduction) par le mot *skaz*. Dans les autres cas de cette citation, le mot "récit" correspond au mot russe *rasskaz* utilisé dans le texte original.
- 70 BAKHTINE, M.M., *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, p. 263.
- 71 Nous avons rendu le "récit parlé" par *skaz*.
- 72 BAKHTINE, M.M., *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, p. 224.
- 73 BAKHTINE, M.M., "Iz zapisei 1970-1971 godov" in BAKHTINE, M.M., *Estetika slovesnogo tvorčestva*, p. 360.

- 74 BAKHTINE, M.M., "Problema teksta v lingvistike, filologii i drugih gumanitarnyh naukah. Opyt filosofskogo analiza" in BAKHTINE, M.M., *Estetika slovesnogo tvorčestva*, p. 299.
- 75 Ibid.
- 76 BAKHTINE, M.M., *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, p. 224.
- 77 AVERINCEV, S.A., "Ličnost' i talant učenogo" in *Literaturnoe obozrenie*, 1976, no 10, p. 61. Voir aussi ČUDAKOV, A.P., V.V. *Vinogradov i teorija hudojestvennoï reci pervoï tretï XX veka*, p. 301-303.
- 78 PALEOLOG, E.A., SADETSKY, A.S., "De quelques tendances parallèles dans les traditions philologiques et méthodologiques russes" in *Langues et linguistique*, No 8, tome I, Université Laval, Québec, 1982, p. 85.
- 79 FLORENSKIĬ, P.A., *Stolp i utverjdenie istiny*, Moscou, 1914, p. 785.
- 80 Ibid.
- 81 BAKHTINE, M.M., *Problemy poetiki Dostoevskogo*, p. 125-129.
- 82 BAKHTINE, M.M., "K metodologii gumanitarnyh nauk", in BAKHTINE, M.M., *Estetika slovesnogo tvorčestva*, p. 373.
- 83 Voir ČUDAKOV, A.P., V.V. *Vinogradov i teorija hudojestvennoï reci pervoï tretï XX veka*, p. 364.
- 84 Au sujet de la portée de ce procédé cf. GRIVOR'EV, V.P., "Terminologija literaturovedčeskaia" in *Kratkaia literaturnaia enciklopedija*, Moscou, 1972, col. 478.
- 85 BAKHTINE, M.M., *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, p. 29-30.
- 86 BAKHTINE, M.M., "Formy vremeni i hronotopa v romane. Očerki po istoričeskoï poetike" in BAKHTINE, M.M., *Voprosy literatury i estetiki*, Moscou, 1975, p. 234-235.
- 87 BAKHTINE, M.M., *Tvorčestvo Fransua Rable i narodnaia kul'tura srednevekov'ia i Renessansa*, Moscou, 1965, p. 7 et autres.

- 88 BAKHTINE, M.M., *Problemy poetiki Dostoevskogo*, p. 129 et autres.
- 89 ŠKLOVSKIĭ, V.B., "Tetiva. O neshodstve shodnogo" in ŠKLOVSKIĭ, V., *Sobranie sočineniĭ*, Vol. 3, Moscou, 1974, p. 725.
- 90 Ibid., p. 726.
- 91 TODOROV, T., *Mikhail Bakhtine. Le principe dialogique*, p. 87.
- 92 IVANOV, V.V., *Očerki po istorii semiotiki v SSSR*, p. 207.
- 93 Ibid., p. 273.
- 94 Voir MEDVEDEV, P.N., *Formal'nyĭ metod v literaturovedenii. Kritičeskoe vvedenie v sociologičeskuiu poetiku*, Leningrad, 1928. Le texte fondamental appartient à Bakhtine. Voir aussi BAKHTINE, M.M., "Problema soderžaniia, materiala i formy v slovesnom hudojestvennom tvorčestve" in BAKHTINE, M.M., *Voprosy literatury i estetiki*, Moscou, 1975, p. 6-72.
- 95 BAKHTINE, M.M., *K metodologii gumanitarnykh nauk*, p. 372-373.
- 96 BAKHTINE, M.M., *Problemy poetiki Dostoevskogo*, p. 49.
- 97 BAKHTINE, M.M., *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, p. 59.
- 98 BAKHTINE, M.M., *Problemy poetiki Dostoevskogo*, p. 56.
- 99 BAKHTINE, M., *La Poétique de Dostoïevski* (traduit par Isabelle Kolitcheff), Paris, 1970, p. 85.
- 100 BAKHTINE, M.M., "Problema teksta v lingvistike, filologii i drugih gumanitarnykh nauk", p. 289-290.
- 101 BAKHTINE, M.M., "K metodologii gumanitarnykh nauk", p. 363.
- 102 BAKHTINE, M.M., "Problema teksta v lingvistike, filologii i drugih gumanitarnykh nauk", p. 302.
- 103 Ibid., p. 306.

- 104 Ibid., p. 300-301.
- 105 Ibid., p. 307.
- 106 BAKHTINE, M.M., *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* (traduit par Guy Verret), p. 221 et autres.
- 107 BAKHTINE, M., *La Poétique de Dostoïevski*, p. 259.
- 108 BAKHTINE, M.M., *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, p. 39.
- 109 BAKHTINE, M.M., "Problema teksta v lingvistike, filologii i drugih gumanitarnyh naukah", p. 302.
- 110 BAKHTINE, M., *Problems of Dostoevsky's Poetics* (translated by R.W. Rotsel), Ann Arbor, 1973, p. 157 et autres.
- 111 Ibid., p. 157.
- 112 Ibid., V.
- 113 BAKHTINE, M., *La poétique de Dostoïevski* (traduit par Isabelle Kolitcheff), p. 249 et autres.
- 114 GANCHINA, K.A., *Dictionnaire français-russe*, 51 000 mots, Moscou, 1977, p. 272.
- 115 SMIRNOV, I.P., *Hudojestvennyĭ smysl i evolucia poetičeskih sistem*, Moscou, 1977, p. 161.
- 116 La forme du "dialogue des citations", utilisée dans cet article, nous semble exprimer de la manière la plus adéquate le caractère spécifique de la dialectique de l'objet de notre recherche, puisque, du point de vue de la compréhension du dynamisme systémique de l'oeuvre comme unité de sa présupposition, les énoncés des créateurs des théories examinées "représentent" (explicitement et implicitement) des positions correspondantes plus profondément que les simples descriptions objectivées.

Dans cet article, nous citons les traductions déjà existantes seulement quand ces traductions nous semblent être fidèles au texte original. Dans d'autres cas, nous utilisons des traductions faites par nous-mêmes.

L'INTRICATION DES MOTS RÉGIONAUX
ET DES MOTS DU FRANÇAIS GÉNÉRAL
DANS LE DISCOURS QUÉBÉCOIS

Claude POIRIER,
professeur agrégé

La description complète du lexique des français régionaux exige qu'on tienne compte non seulement des régionalismes, c'est-à-dire des mots ou expressions qui n'appartiennent pas à la langue commune à l'ensemble ou au plus grand nombre des francophones, mais aussi des unités lexicales qui font partie de cette langue. A l'aide du concept opératoire de "français de référence", qui permet de mieux cerner la réalité que recouvre le mot *régionalisme*, et à partir d'exemples tirés du vocabulaire québécois de l'habillement et de celui de l'habitation, on examinera ici les rapports existant entre les mots régionaux et ceux qui relèvent de l'usage général et on cherchera à évaluer l'incidence des régionalismes sur l'économie des champs lexicaux.

L'INTRICATION DES MOTS RÉGIONAUX
ET DES MOTS DU FRANÇAIS GÉNÉRAL
DANS LE DISCOURS QUÉBÉCOIS*

Claude POIRIER

Maintenant que les spécialistes mettent de plus en plus l'accent sur l'étude du français dans son usage réel, on se rend compte que les différences face à ce qu'on appelle le *français général* sont nombreuses, qu'elles sont souvent répandues à l'intérieur de grandes régions et qu'elles peuvent même être partagées par des groupes de locuteurs fort éloignés sur le plan géographique¹.

Ces groupes parlent ce qu'il convient d'appeler un *français régional*. Cette appellation ne correspond pas à une réalité unique, et surtout ne correspond pas à une réalité bien définie. La principale raison en est que le français général lui-même n'a jamais fait l'objet d'une description complète; en principe, *français général* devrait se dire du "français neutralisé" commun à l'ensemble ou au plus grand nombre des parlers français de la francophonie (v. Bibl. 13, p. 107-109). Mais comme on ne connaît pas (et qu'on ne connaîtra sans doute jamais) les composantes exactes de ce "français international", la seule façon pratique de situer les usages régionaux par rapport à un usage commun est de les comparer avec ceux qui sont présentés sans mention régionale dans les dictionnaires et dans les grammaires du français contemporain. Le

* Cet article s'inspire d'une communication présentée au congrès annuel de la Philological Association of the Pacific Coast qui s'est tenu à Stanford University les 6, 7 et 8 novembre 1981. Je remercie mes collègues Lionel Boisvert et Marcel Juneau pour leurs suggestions qui m'ont amené à préciser la terminologie employée.

corpus que constitue l'ensemble des emplois décrits dans ces ouvrages de référence est le seul disponible, le seul connu à travers toute la francophonie. C'est celui dont se servent les professeurs de français du monde entier, celui auquel on se réfère spontanément pour vérifier l'appartenance au système français actuel d'un mot, d'une expression, d'une prononciation, d'un tour syntaxique, etc.

Pour désigner ce corpus, l'appellation la plus juste paraît être celle de *français de référence*. Dans le présent article, on recourra cependant plutôt à l'appellation *français général* (abrégée en F.G.) puisqu'elle s'oppose de façon naturelle à *français régional*; le lecteur devra comprendre que *français général* recouvre la même réalité que *français de référence*. Les emplois qui ne font pas partie de ce corpus (en raison de la forme des unités lexicales, de leur sens ou de leur combinaison) et qui n'appartiennent pas à des vocabulaires vraiment spécialisés (ce qui justifierait leur absence des dictionnaires d'usage) seront désignés ci-après par *régionalismes* ou par *mots régionaux*. Un français régional (par ex. le québécois) est nécessairement formé de mots du français général et, dans une proportion variable, de mots régionaux.

Sur le plan du lexique, le français régional a été étudié jusqu'ici surtout du point de vue des différences formelles et sémantiques qu'il présente face au français général. On se rend compte de plus en plus que d'autres aspects importants méritent d'être examinés, par exemple la syntagmatique, la synonymie, le statut sociolinguistique des emplois, etc. L'examen de ces questions implique qu'on tienne compte non seulement des mots régionaux, mais aussi des mots de la langue générale : l'explication des seuls régionalismes ne donne pas

la clef d'un champ lexical. La présence d'un mot régional dans un champ lexical donné a nécessairement une influence sur les mots de la langue générale fonctionnant à l'intérieur de ce même champ. C'est de ce problème, que j'ai déjà eu l'occasion d'aborder ailleurs (à propos du vocabulaire de l'automobile, v. Bibl. 9, p. 54-56), dont il sera question dans les paragraphes qui suivent.

Dans la présentation de l'index de fréquence qu'ils ont établi à partir de leur corpus de textes oraux, N. Beauchemin et P. Martel distinguent trois couches dans le vocabulaire que présente leur corpus : le vocabulaire de haute fréquence (de structure), celui de fréquence intermédiaire (ou thématique) et celui de basse fréquence (caractéristique des situations individuelles) (v. Bibl. 1, p. II). Il serait intéressant de pouvoir situer les mots régionaux dans ce classement statistique. Malheureusement, il n'est pas encore possible de le faire avec précision puisque les index de fréquence renseignent essentiellement sur l'emploi des formes (la sémantique et la syntagmatique ne sont pas prises en considération). Ce n'est pas que la comparaison des formes ne soit pas déjà instructive. P. Martel a montré par exemple, en mettant en parallèle la fréquence des vocables dans sa liste et dans celle de Gougenheim, que le vocabulaire de structure du québécois concorde pour l'essentiel avec celui du *Français fondamental* (v. Bibl. 4, p. 28). Il est bien certain cependant que si on étudiait de plus près le fonctionnement des mots-outils (valeur sémantique, construction, etc.), le caractère régional du français québécois se révélerait davantage.

Dans le cas du vocabulaire thématique, même si on ne peut établir de relation chiffrée entre la fréquence des mots et le caractère régional

du français québécois, on peut affirmer sans crainte que les mots régionaux y sont bien implantés (sans doute avec une densité variable cependant selon les thèmes traités). On a choisi d'examiner ici, pour illustrer le problème des relations entre les mots régionaux et les mots de la langue générale, deux vocabulaires qui appartiennent à cette catégorie : celui de l'habillement et celui de l'habitation.

Les exemples ont été tirés pour la plupart de deux thèses de maîtrise préparées à l'Université Laval dans le cadre des travaux du *Trésor de la langue française au Québec* (v. Bibl. 5 et 11). Ces deux études reposent sur des corpus bien définis (l'un oral, l'autre écrit) et représentent chacun l'usage d'un groupe donné; cet usage ne coïncide pas nécessairement avec l'usage québécois dominant. Le pourcentage des régionalismes pourra être plus ou moins élevé dans d'autres corpus, l'interaction entre les mots plus ou moins complexe. L'important était de prélever des tranches de vocabulaire homogènes, qui permettent d'observer le comportement naturel des composantes régionales et de celles de la langue générale dans le discours québécois.

1 Le vocabulaire de l'habillement

L'étude des mots québécois appartenant au vocabulaire de l'habillement présente des difficultés particulières. Ces difficultés sont dues en premier lieu aux changements continuels qui caractérisent la mode vestimentaire et qui rendent parfois impossible l'identification précise d'un vêtement dans des exemples, surtout dans des exemples anciens. Elles sont dues aussi à l'influence importante qu'a exercée l'anglais sur la formation de ce vocabulaire, influence qu'il n'est pas toujours possible de distinguer de l'usage français de jadis. Ces difficultés

sont dues enfin à l'imprécision terminologique qui caractérise ce champ lexical dans le français de référence².

Dans une thèse de maîtrise présentée en 1980, Yvon Wagner a fait l'analyse détaillée d'une portion du vocabulaire du vêtement qu'il a recueilli au moyen d'une enquête auprès d'une quinzaine d'informateurs âgés de la région de Québec. Son étude contient de nombreux exemples illustrant la complexité du réseau de rapports qui s'est développé en québécois entre les emplois régionaux et les emplois du F.G. Le chapitre portant sur les dénominations du complet et de ses composantes est de ce point de vue particulièrement révélateur.

Dans cette partie de la thèse, l'auteur relève les mots employés par ses témoins pour rendre les concepts suivants :

1^o celui de "complet" : "vêtement masculin en deux (ou trois) pièces assorties : veste, pantalon (et gilet)" (PR; *complet, complet-veston* ou *costume* en F.G.);

2^o celui de "veste" : "vêtement court (à la taille ou aux hanches), avec manches, ouvert devant et qui se porte sur la chemise, le gilet" (PR; *veste* et *veston* en F.G.);

3^o celui de "gilet" : "vêtement court sans manches, ne couvrant que le torse, qui se porte par-dessus la chemise et sous le veston" (PR; *gilet* en F.G.)³.

Pour rendre le concept "complet", la plupart des témoins ont employé le mot *habit*; quelques-uns ont eu recours au mot *habillement* mais un seul (témoin cultivé) a utilisé le F.G. *complet*, et encore, en concurrence avec le régionalisme *habit*. La veste a été nommée généralement *blouse*, mais

souvent aussi *habit*. Deux témoins seulement ont employé le F.G. *veston* (comme synonyme de *blouse* pour l'un de ceux-ci); les mots *coat* et *gilet* ont également été relevés une fois chacun. Quant au gilet, il a été désigné par *veste* et/ou *petite veste*. Ces données sont résumées dans le tableau 1.

"complet"	"veste"	"gilet"
habit habillement F.G. complet	blouse habit F.G. veston coat gilet	veste et/ou petite veste

Tableau 1.

Les résultats de l'enquête de Wagner peuvent paraître surprenants, à première vue, si l'on n'est pas familier avec l'usage québécois. Plusieurs francophones du Québec pourront même ne pas s'y reconnaître tout à fait. Ce tableau, il faut le rappeler, illustre l'usage actuel d'un groupe de personnes âgées; il ne représente pas nécessairement l'usage le plus courant aujourd'hui chez les Québécois. Tous les emplois qu'on y trouve sont cependant bien attestés dans d'autres sources que l'auteur a consultées afin de vérifier si ses relevés ne correspondaient pas à des faits de langue individuels⁴. Une enquête élargie ferait sans doute voir que les mots du F.G. sont plus répandus qu'il ne paraît dans ce tableau, du moins dans le parler soigné, mais elle confirmerait en même temps que les régionalismes *habit* "complet", *blouse* "veste" et *coat* "veste" de même que *veste* ou *petite veste* "gilet" sont encore bien vivants.

De l'examen de ce tableau se dégagent deux constatations principales :

a) Les mots en usage en F.G. pour exprimer chacun des trois concepts sont relativement peu courants chez les témoins interrogés. *Complet* et *veston* occupent chacun la troisième place dans l'expression des deux premiers concepts et *gilet* n'est même pas représenté dans l'expression du troisième.

b) Par rapport au F.G., plusieurs formes sont déplacées d'un sous-ensemble à un autre à l'intérieur du champ lexical. Le mot *veste* s'emploie au sens de "gilet" et le mot *gilet* au sens de "veste" (un seul exemple dans le second cas, mais cet emploi était plus fréquent jadis d'après les relevés des glossaires). Ces deux mots ne sont donc jamais utilisés ici avec la valeur sémantique qu'ils ont en F.G. On remarque en outre que, chez ces témoins, c'est le mot *blouse* qui rend le concept "veste", ce qui n'est pas sans entraîner des conséquences dans l'expression du concept "blouse" lui-même (= "vêtement de travail que l'on met par-dessus les vêtements habituels pour les protéger", v. DFV). L'étude de Wagner montre en effet que le F.G. *blouse* est peu utilisé dans ce cas; on emploie plus couramment les régionalismes *chienne* et *frock*.

Il n'y a pas lieu ici de passer en revue les divers autres emplois que les mots signalés ci-dessus peuvent avoir dans le corpus Wagner. Je mentionnerai seulement le fait qu'en parlant de vêtements d'homme, *veste* est courant dans le syntagme *veste de laine* (comme en F.G. du reste, v. Bibl. 3, dont l'explication est plus claire que celle des dictionnaires d'usage) et que *gilet* peut avoir le sens régional de "chandail" (= "tricot, généralement de grosse laine, qui couvre tout le buste et que l'on passe par-dessus la tête", v. *Lexis*).

De tout ceci on peut conclure : 1) que l'organisation, en québécois, de certains sous-ensembles lexicaux du vocabulaire de l'habillement diffère sensiblement de celle qui prévaut en F.G.; 2) que cette différence tient avant tout à des valeurs sémantiques particulières des formes en présence qui sont, presque sans exception, les mêmes qu'en F.G.; 3) que, dans les cas où les mots du F.G. sont en usage, ils ne peuvent pas jouer le même rôle que dans la langue générale puisqu'ils entrent dans des séries synonymiques différentes et que leur fréquence d'emploi est conditionnée par la vitalité de leurs concurrents régionaux, avec les conséquences que cet état de choses ne peut manquer d'avoir au niveau de leur polysémie, de leur syntagmatique, etc.

2 Le vocabulaire de l'habitation

Le vocabulaire québécois de l'habitation paraît être formé principalement de mots du F.G. et d'emprunts à l'anglais; les archaïsmes et surtout les dialectalismes ont joué un rôle mineur dans sa formation. C'est du moins la conclusion que livre la thèse de Beate Pawlikowski qui a fait une étude lexicologique des dénominations de la maison individuelle à partir d'un corpus de petites annonces de journaux québécois.

L'auteur de cette étude a remarqué que les mots du F.G. utilisés comme dénominations de la maison individuelle étaient plus nombreux que les mots régionaux mais qu'en revanche ces derniers avaient une fréquence d'emploi plus élevée. Dans la première catégorie (mots du F.G.), on trouve *résidence*, *propriété*, *demeure*, *maison*, *cottage* (en parlant d'une maison située à la campagne), *chalet suisse* et *villa*; dans la seconde (mots régionaux), *bungalow*,

cottage (en parlant d'une maison située en ville), *split-level* ou *split*, *plain-pied* et *maison mobile*.

Le régionalisme *bungalow* "maison généralement de plain-pied"⁵ est le mot de loin le plus fréquent; sur le plan sémantique, son emploi équivaut, à peu de choses près, à celui de *pavillon* en F.G. Le mot *pavillon* lui-même n'est pas attesté dans les annonces examinées; le mot n'est d'ailleurs jamais employé en québécois en parlant d'une maison individuelle.

Ce sous-ensemble du champ lexical de l'habitation s'organise donc, lui aussi, d'une façon originale face au F.G. Si on le compare avec celui examiné précédemment, on remarque que les emplois du F.G. sont cette fois bien représentés et que les régionalismes se situent surtout sur le plan formel (plutôt que sémantique). Il faut dire que la réalité nord-américaine de l'habitation diffère quelque peu de la réalité européenne en raison du climat, des matériaux utilisés, du mode de vie, etc.; on peut comprendre que cette différence s'exprime au moyen de signes nouveaux. L'examen d'autres exemples montre cependant que la spécificité de l'usage québécois dans ce vocabulaire ne s'explique pas seulement par des différences au niveau du référé.

Pawlikowski a cherché à voir comment était rendu, dans le langage des petites annonces, le concept "maison d'un logement, maison pour une famille". En France, le syntagme qui paraît être le plus courant pour exprimer cette idée (dans les journaux et dans les ouvrages techniques) est *maison individuelle*. Or ce syntagme ne figure pas dans le corpus de l'auteur; *maison individuelle* est connu au Québec mais il semble bien qu'il relève surtout de l'usage passif (tout le monde le comprend, mais on l'utilise peu).

Les syntagmes qui ont été relevés par Pawlikowski sont, d'après leur fréquence, *maison unifamiliale*, *maison seule* et *maison familiale*. Le premier de ces syntagmes est celui qui est le plus courant dans le français du Québec; il est connu également en France puisqu'on le trouve dans des dictionnaires et dans des ouvrages techniques. Le second (*maison seule*) est un régionalisme propre au Québec (ou du moins au Canada français), calqué sur le modèle de l'angl. *single house* ("designed for the use of one family only", v. Webster, s.v. *single*, 13^o). *Maison familiale*, plus rare avec ce sens dans l'usage québécois⁶, est mieux attesté que *maison unifamiliale* dans les dictionnaires du F.G. (v. Robert, GLLF, DFC, s.v. *familial*) et il est employé fréquemment dans les ouvrages traitant de l'habitation.

Le tableau 2 résume les données de cette comparaison, qui n'a encore qu'une valeur provisoire, entre l'usage du F.G. et l'usage québécois. On y remarque que, à l'exception de *maison seule*, ce sont les mêmes syntagmes qui sont représentés dans les deux idiomes mais que la place qu'ils occupent dans l'usage est sensiblement différente. Si cette analyse est confirmée, il s'agirait d'un cas où le caractère régional du vocabulaire québécois s'exprime, non pas d'abord par des particularismes de forme ou de sens, mais plutôt par une redéfinition du rôle des unités lexicales à l'intérieur d'une série paradigmatique.

français général	français québécois
maison individuelle	maison unifamiliale
maison familiale	maison seule
maison unifamiliale	maison familiale
	maison individuelle

Tableau 2

L'emploi du mot *appartement* en québécois illustre, mieux que les exemples précédents encore, l'intrication des emplois régionaux et des emplois du F.G. dans le discours québécois. Le sens traditionnel du mot *appartement* en québécois est celui de "pièce". Cet emploi du mot est à la fois un archaïsme et un dialectalisme. L'emploi singulier d'*appartement* au sens de "pièce" est bien attesté en France du 17e au 20e siècles, mais ce sens n'a pu s'implanter dans le bon usage, en raison de l'opposition des puristes et de la faveur croissante qu'a connue le mot *pièce* depuis la fin du 17e siècle⁷. *Appartement* s'est plutôt spécialisé dans le sens de "partie de maison composée de plusieurs pièces qui servent d'habitation" (PR) et s'est approprié progressivement une large part du contenu sémantique des mots *logement* et *logis*.

En québécois, le mot *pièce* ne semble pas avoir été utilisé beaucoup avant le 20e siècle; son emploi est maintenant répandu, surtout chez la jeune génération de même que dans le parler soigné, et coexiste avec celui du régionalisme *appartement*. D'autre part, le sens du mot *appartement* en F.G. est bien connu également de nos jours de sorte que, dans l'expression des concepts "pièce" et "appartement", les emplois de la langue générale et les emplois régionaux se chevauchent constamment.

Une expression telle *logement de trois* (*quatre, etc.*) *appartements* est encore des plus usuelles mais la tournure équivalente en F.G., *appartement de trois* (*quatre, etc.*) *pièces*, est également très employée. *Appartement* et *pièce* peuvent être utilisés dans une conversation donnée avec le même sens, sans que les interlocuteurs en prennent vraiment conscience⁸.

La double valeur d'emploi du mot *appartement* ne paraît pas non plus être une source de gêne pour les locuteurs québécois. On trouve des exemples où les deux emplois du mot figurent dans un même énoncé, comme dans le suivant, relevé en 1969 auprès d'un témoin de la région de Montréal :

"[...] je restais au Salaberry Appartements [...] j'avais une belle appartement, deux appartements."

Le mot *appartement* possède donc deux sens usuels en québécois dans le vocabulaire de l'habitation, l'un régional et l'autre courant en F.G. De par son sens régional, celui de "pièce", le mot est en concurrence avec le F.G. *pièce* et participe à la classe paradigmatique des dénominations de pièces avec *chambre, cuisine, salle, etc.* De par le sens qu'il tient du F.G., *appartement* entretient des relations synonymiques avec *logement* et *logis*, comme en F.G. (le second est vieilli en France et au Québec et sans doute aussi dans les autres pays francophones), mais aussi avec le régionalisme *loyer*, usuel au Québec au sens de "logement"; il participe ainsi à la classe paradigmatique des dénominations de logements, qui comprend des mots de la langue générale et des mots régionaux. Pour compléter la revue des emplois du mot *appartement* en québécois, il faut ajouter qu'il peut s'employer en outre en parlant d'un local, d'une division, d'un compartiment destiné à un usage autre que l'habitation et même dans des sens techniques (par ex. *appartement des bouilloires*, dans une usine).

Le tableau 3 regroupe les trois valeurs que prend le mot *appartement* en québécois, les deux premières dans le vocabulaire de l'habitation, la troisième dans le vocabulaire du bâtiment en général; il permet d'entrevoir les différences que le

mot présente avec l'usage général sur le plan des relations paradigmatiques (les régionalismes sont notés en italique).

vocabulaire du bâtiment		
vocabulaire de l'habitation		
"LOGEMENT"	"PIÈCE" (dans une maison, un logement)	"LOCAL", "DIVISION" etc. (dans un édifice public, un bâtiment de ferme, etc.)
logement <i>loyer</i> logis (vieilli)	pièce <i>chambre</i> (vieilli)	local division compartiment <i>chambre</i> (techn.) etc.
<i>flat</i> <i>bachelor</i> studio <i>haut</i> etc.	cuisine, cuisinette, <i>salle à diner</i> , <i>salle à manger</i> , <i>chambre</i> (à coucher), <i>salon</i> , <i>vivoir</i> , <i>salle de séjour</i> , <i>chambre de bains</i> , <i>salle de bains</i> , <i>chambre de toilettes</i> , <i>toilettes</i> , etc.	

Tableau 3

Au chapitre de la syntagmatique, on se limitera à signaler que l'existence du régionalisme *appartement* "pièce" a pour effet de donner naissance à certaines tournures que ne connaît pas le mot *appartement* en F.G., par ex. *logement de trois appartements*. On pourrait ajouter que, dans le français du Québec, le mot présente des emplois originaux même quand il a le même sens qu'en F.G.; il sert, par exemple, à former certains mots composés qui n'ont pas cours en France (du moins à l'époque actuelle), comme *maison à appartements* "immeuble d'habitation collective" et surtout *bloc-appartements*, qui a le même sens.

3 *L'incidence des régionalismes sur l'économie des champs lexicaux*

Les régionalismes québécois dont il a été question plus haut ont été examinés du point de vue de leur fonctionnement dans des échantillons de discours actuels, plus particulièrement en fonction du rôle qui leur échoit face aux mots du F.G. Malgré le nombre limité des exemples auxquels on a eu recours, on peut déjà entrevoir les conséquences que peut entraîner la présence de certains types de régionalismes dans l'expression d'un champ lexical donné.

Les régionalismes lexicaux considérés du point de vue de leurs rapports avec la langue générale (plan différentiel ou contrastif) peuvent être regroupés sommairement en quatre catégories : a) régionalisme formel (forme lexicale inconnue dans la langue de référence, par ex. *coat*, *split-level*); b) régionalisme sémantique (mot ou syntagme dont la forme est connue dans la langue de référence mais dont le sens est régional, par ex. *habit "complet"*, *blouse "veste"*, *gilet "id."*, *veste "gilet"*, etc.); c) régionalisme syntagmatique (syntagme formé de mots en usage dans la langue de référence mais propre au parler régional, par ex. *maison mobile*, *maison seule*); d) régionalisme d'usage (catégorie regroupant les écarts lexicaux concernant la fréquence d'emploi, au sens strict ou au sens large, par ex. *maison unifamiliale*, qui peut être considéré comme relativement fréquent par l'observateur non statisticien; les niveaux de langue, par ex. *complet*; la forme de connaissance, active ou passive, qu'on a d'un emploi de la langue de référence, par ex. *maison individuelle*)¹⁰.

La catégorie des régionalismes sémantiques est celle qui est la mieux représentée dans les

exemples examinés. L'importance que prend ici cette catégorie est sans doute disproportionnée à l'échelle de l'ensemble du lexique, mais il est évident que ce type de régionalisme est très répandu dans le parler québécois. Son importance ne se mesure cependant pas seulement sur le plan quantitatif; elle doit être évaluée aussi et surtout en fonction de l'influence que le régionalisme sémantique exerce sur l'organisation des champs lexicaux.

La présence d'un régionalisme formel n'a généralement pas pour effet de modifier de façon appréciable le fonctionnement d'un champ lexical. Le mot régional peut, dans ce cas, concurrencer un mot de la langue générale, ou même le remplacer, mais son action se situe alors sur un même plan, qui est celui de la synonymie ou de la paradigmatique (ex. *coat*). Dans les cas où le régionalisme formel sert à rendre une réalité nouvelle, son rayon d'influence est encore moindre puisque la présence de ce mot nouveau ne remet pas en cause le rôle des représentants de la langue générale (ex. *split-level*). Le régionalisme sémantique peut au contraire être à l'origine de différences marquées avec la langue générale, comme on l'a vu à propos d'un sous-ensemble du vocabulaire de l'habillement. Les données concernant les deux dernières catégories de régionalismes (syntagmatiques et d'usage) sont encore trop fragmentaires pour qu'on puisse porter un jugement sur l'influence qu'ils peuvent avoir sur le développement de réseaux de rapports originaux.

Le régionalisme sémantique est probablement le seul qui risque de brouiller occasionnellement la communication entre francophones de régions différentes. Le régionalisme formel est repéré rapidement et suscite aussitôt une demande d'éclair-

cissement alors que le régionalisme sémantique, camouflé sous une forme familière, peut passer inaperçu un certain temps et être la source de quiproquos, comme l'a constaté Simoni-Aurembou au cours de ses enquêtes dans une région du coeur de la France (v. Bibl. 10, p. 129-133). Le régionalisme syntagmatique et le régionalisme d'usage nuisent sans doute assez peu à la clarté du message. Le sens du premier peut ne pas être clair pour un francophone de l'étranger mais, dans ce cas, l'interlocuteur aura sans doute la même réaction que devant un régionalisme formel. Quant au régionalisme d'usage, il s'agit d'un type d'écart plus ténu, qui n'est pour ainsi dire pas repérable dans une conversation et qui ne peut engendrer aucune espèce de confusion dans le discours.

Si on les compare à celles engendrées par les particularismes phonétiques, morphologiques ou syntaxiques, les difficultés de compréhension que peuvent connaître, sur le plan du lexique, des interlocuteurs de régions différentes représentent en définitive peu de choses, même quand les différences avec leur langue de référence commune ont pour effet de bouleverser l'économie des champs lexicaux. Il faut en déduire que les ensembles lexicaux sont des structures mouvantes, qui peuvent jusqu'à un certain point être réorganisées de façon originale sans empêcher la transmission du message. C'est, transposée à l'échelle des pays, la même situation que celle que vivent les locuteurs au sein de leur propre communauté linguistique où coexistent régiolectes, sociolectes et idiolectes au moyen desquels les individus communiquent en puisant dans leur "plurilinguisme interne" (v. Bibl. 12).

*

* *

La variation qui se manifeste dans l'expression des champs lexicaux rend difficile, sinon impossible, la systématisation du lexique d'une langue. Au linguiste qui s'interroge à savoir si le lexique est un système, le dialectologue-lexicologue est tenté de répondre, à la manière de Zgusta, que la seule propriété commune de toutes les unités lexicales d'une langue réside dans le simple fait qu'elles fonctionnent comme unités lexicales (v. Bibl. 14, p. 107, n. 157). Même à l'intérieur de petits ensembles lexicaux, dégager les "systèmes" qui paraissent les mieux établis n'est pas une mince tâche pour le spécialiste dont l'objet d'étude est un parler régional.

NOTES

- 1 V. sur ce point M. Piron, "Pour un inventaire général des 'usances' de la francophonie", dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 53, no 2, Bruxelles, 1975, p. 111-122; Cl. Poirier, "Créoles à base française, français régionaux et français québécois : éclairages réciproques", dans *Revue de linguistique romane*, t. 43, 1979, p. 400-425. Les renvois aux ouvrages cités seront faits dorénavant au moyen de l'abréviation Bibl. suivie d'un chiffre servant à identifier la source dans la bibliographie qui termine le présent article; les sigles et abréviations représentant des titres de dictionnaires sont également expliqués à la fin de l'article.
- 2 Cet aspect a été évoqué avec raison par Céline Dupré dans son *Vocabulaire de l'habillement* (v. Bibl. 3). Le répertoire de Dupré et de ses collaboratrices, qui s'appuie sur une bonne recherche terminologique, complète sur plusieurs points les données des dictionnaires. L'ouvrage présente en annexe de nombreuses illustrations qui viennent appuyer les définitions. Certains mots québécois ont été retenus dans la nomenclature de ce lexique normatif (par ex. *bouffant* 20, *camisole*, *ceinture fléchée*, *tourmaline*, *tuque*). Deux remarques peut-être. Malgré un effort évident pour éviter les formules intransigeantes du purisme traditionnel, les auteurs n'ont pas écarté complètement la terminologie qui l'incarne (*barbarisme*, *canadianisme de mauvais aloi*, *calque maladroit*, etc.); la recherche de la précision terminologique ne passe pas nécessairement par la condamnation de l'usage oral, de l'usage populaire. *Pantalons*, *pyjamas* et *salopettes* (designant un seul article) de même que *paire de pantalons* et *paire de culottes* ne sont pas des anglicismes; ces emplois, attestés au Québec depuis le 17^e siècle, sont connus également en France (pour une étude plus complète de ces mots, v. Bibl. 7, p. 54-55 et 88-89).
- 3 Les dénominations du pantalon ont été étudiées dans un autre chapitre de la thèse. Le pantalon d'un complet a été nommé *pantalon(s)* ou *culotte(s)*.

- 4 Les sources utilisées sont les suivantes : Fichier du Trésor de la langue française au Québec (collection de plus d'un million d'exemples rassemblés en vue de la réalisation d'un dictionnaire historique du français québécois); *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines*, de G. Dulong et G. Bergeron (v. Bibl. 2); les principaux glossaires, recueils de mots, manuels de locutions vicieuses, etc. publiés au Québec aux 19e et 20e siècles.
- 5 En français, le mot peut désigner une "petite maison de campagne, de construction simple et sans étage" (DFV).
- 6 *Maison familiale* peut désigner aussi la maison paternelle, ce qui peut expliquer sa fréquence moindre dans le sens dont il est question.
- 7 L'emploi pluriel du mot *appartements* en français ("locaux d'une certaine importance occupés par une personne de haut rang ou exerçant des fonctions élevées", GLLF) est connu au Québec depuis le 17e siècle.
- 8 L'annonce suivante, parue dans le journal *La Presse* (Montréal) en 1955, illustre le même phénomène dans la langue écrite : "4½ pièces, moderne, fournaise et tank à l'huile fournies, appts fermés, éclairés, près arrêt autobus". (17 janv., p. 39, col. 4).
- 9 Le genre féminin du mot *appartement* est fréquent en québécois; cet emploi était connu en français populaire au 19e siècle.
- 10 Ce classement se situe sur un plan strictement synchronique, contrairement aux classements de type étymologique auxquels on a le plus souvent recours quand on traite de la question des régionalismes (à ce sujet, v. Bibl. 9, p. 52 et suiv.).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 BEAUCHEMIN, N. et MARTEL, P., *Vocabulaire fondamental du québécois parlé. Index de fréquence*, Document de travail no 13, Université de Sherbrooke, 1979, 253 p.
- 2 DULONG, G. et BERGERON, G., *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Editeur officiel du Québec, Québec, 1980, 10 vol.
- 3 DUPRÉ, C., en coll. avec M. Montreuil et Gh. Pesant, *Vocabulaire de l'habillement*, Office de la langue française, Montréal, 1980, 196 p.
- 4 MARTEL, P., "Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke (Estrie)", dans *Travaux de linguistique québécoise*, t. 2, publiés par L. Boisvert, M. Juneau et Cl. Poirier, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1978, p. 21-42.
- 5 PAWLIKOWSKI, B.V., *Etude lexicologique des dénominations de la maison individuelle dans les petites annonces de journaux québécois contemporains*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1981, 168 p.
- 6 PIRON, M., "Pour un inventaire général des 'usances' de la francophonie", dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 53, no 2, Bruxelles, 1975, p. 111-122.
- 7 POIRIER, Cl., "L'anglicisme au Québec et l'héritage français", dans *Travaux de linguistique québécoise*, t. 2 (v. Bibl. 4), 1978, p. 43-106.
- 8 POIRIER, Cl., "Créoles à base française, français régionaux et français québécois : éclairages réciproques", dans *Revue de linguistique romane*, t. 43, 1979, p. 400-425.
- 9 POIRIER, Cl., "Le lexique québécois : son évolution, ses composantes", dans *Culture populaire et littératures au Québec*, sous la dir. de R. Bouchard, coll. "Stanford French and Italian Studies", no 19, Anma Libri, Saratoga, 1980, p. 43-80 (ce volume constitue en outre un numéro de la *Stanford French Review*, Spring-Fall 1980).

- 10 SIMONI-AUREMBOU, M.-R., "Le français régional en Ile-de-France et dans l'Orléanais", dans *Langue française*, t. 18, mai 1973, p. 126-136.
- 11 WAGNER, Y., *Etude des dénominations du vêtement à partir d'une enquête auprès d'un groupe d'informateurs âgés de la région de Québec*, thèse de maîtrise, Université Laval, 1980, 145 p.
- 12 WANDRUSZKA, M., "Plaidoyer pour le plurilinguisme", dans *Revue de linguistique romane*, t. 39, 1975, p. 108-121.
- 13 WARNANT, L., "Dialectes du français et français régionaux", dans *Langue française*, t. 18, mai 1973, p. 100-125.
- 14 ZGUSTA, L., *Manual of Lexicography*, Mouton, The Hague-Paris, 1971, 360 p.

* * * *

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- DFC : DUBOIS, J. et autres, *Dictionnaire du français contemporain*, Larousse, Paris, 1966.
- DFV : DAVAU, M. et autres, *Dictionnaire du français vivant*, Bordas, Paris-Bruxelles-Montréal, 1972.
- GLLF : *Grand Larousse de la langue française*, publié sous la direction de L. Guilbert et autres, Larousse, Paris, 1971-1978, 7 vol.
- Lexis : DUBOIS, J., *Lexis. Dictionnaire de la langue française*, Larousse, Paris, 1975.
- PR : ROBERT, P., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (Le Petit Robert)*, 2e éd., Société du nouveau Littré, Paris, 1977.
- Robert : ROBERT, P., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Société du nouveau Littré, Paris, 1951-1964, 6 vol.; *Supplément*, 1970.
- Webster : *Webster's Third New International Dictionary of the English Language Unabridged*, Springfield, tirage de 1976.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 9, 1983 : 69-85

L'ARBRE DE DOMAINE : UN OUTIL EFFICACE ?

Dorothy NAKOS,
professeur adjoint

Benoît LEBLANC,
étudiant de 2e cycle

En terminologie, l'arbre de domaine est utilisé pour représenter les constituants d'un réseau notionnel. Cependant, ce mode de présentation n'est pas toujours le meilleur outil pour classer les éléments propres à certains *procédés de fabrication*. Cet article met en relief, à l'aide d'exemples, les lacunes inhérentes à la représentation arborescente de certains domaines techniques. De plus, les auteurs analysent l'arbre de domaine de l'industrie papetière, qui a été élaboré par l'Office de la langue française, afin d'en faire ressortir certaines faiblesses.

***Langues et linguistique*, n° 9, 1983**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lii.ulaval.ca

L'ARBRE DE DOMAINE : UN OUTIL EFFICACE ?

Dorothy NAKOS,
Benoît LEBLANC

En recherche thématique, "la première démarche consiste à déterminer un domaine pour en définir et en décrire la terminologie en une ou plusieurs langues"¹. On ne s'attardera pas ici sur l'ambiguïté du mot domaine ni sur la notion qu'il recouvre. Certaines lacunes qui sont propres à la seule utilisation d'une représentation arborescente d'un domaine, et que nous relèverons plus loin, dépendent justement de la méthode utilisée pour classer les notions sous l'étiquette d'un domaine précis.

En effet, pour représenter un domaine de la connaissance, on utilise traditionnellement un schéma en forme d'arbre. Guy Rondeau² définit un arbre de domaine comme suit :

"représentation en structure hiérarchique de réseau notionnel d'un domaine d'emploi. L'arbre de domaine comprend deux dimensions : l'une verticale permettant de situer les niveaux de spécificité et l'autre horizontale (les branches), permettant de représenter les ensembles de notions de même niveau"³.

La définition de G. Rondeau résume bien ce qu'est un arbre de domaine, tout en soulignant son utilité. Cependant, dans certains cas, par exemple celui des procédés de fabrication, une représentation linéaire et non hiérarchisée est souhaitable. Évidemment, les procédés de fabrication peuvent être situés à l'intérieur d'un arbre, mais

pour certains domaines très spécialisés, la représentation arborescente peut présenter des difficultés. Nous croyons que cette façon de classer les notions dans le but de réunir la terminologie d'un domaine comporte quelquefois des faiblesses. Et, sans rejeter ce mode de présentation qui est souvent utile, nous tenterons, dans les lignes qui suivent, de cerner quelques problèmes inhérents à la structure arborescente, tout en proposant un moyen plus pratique qui permet d'établir les relations entre les notions propres à un domaine particulier. Avant de poursuivre notre étude, il est bon de souligner que les remarques faites dans ce texte portent sur les domaines techniques qui peuvent faire l'objet d'une analyse terminologique.

Nous aborderons le sujet sous deux angles différents (bien qu'ils soient complémentaires) : celui des mécanismes qui entrent en jeu lors de l'élaboration d'un arbre de domaine et celui des résultats obtenus lors de l'application pratique de ces mécanismes ou de ces théories. Le premier volet de notre article ne pose pas de difficulté puisque les remarques qu'on y trouve s'appliquent aux principes qui régissent l'élaboration de tous les arbres de domaine. Quant aux applications pratiques, nous ne pourrions pas, dans les limites de cet article, étudier tous les arbres de l'Office de la langue française (OLF) ou des autres organismes qui s'intéressent à la terminologie. Nous étudierons seulement l'arbre de l'industrie papetière de l'OLF (voir tableau I). Évidemment, nous ne pourrions conclure que les vices de forme ou de contenu relevés dans cet arbre se retrouveront dans tous les autres arbres. En revanche, nous croyons que les lacunes se rapportant à ce cas permettront de mieux juger de la rigueur et de la pertinence des arbres représentant d'autres domaines.

I LA NOTION "ARBRE DE DOMAINE"

La première ambiguïté relevée dans la représentation arborescente est qu'elle se veut à la fois exhaustive dans sa description tout en ayant pour objet de cerner un groupe de notions exclusives à une sphère de l'activité humaine. Comment donc énumérer les notions propres à certains domaines dans lesquels on retrouve des notions qui ne leur sont pas exclusives et qui sont tout de même importantes? Il arrive, par exemple, que dans certains domaines (voir tableau I), on omet volontairement les notions se rapportant à la manutention sous prétexte que les notions recouvertes par le noeud "manutention" peuvent faire l'objet d'une recherche thématique en elles-mêmes. Or on sait que certains types de manutention sont exclusifs à un domaine; ainsi les notions en question seront probablement omises à la fois dans leur domaine propre et dans le domaine de la manutention (par exemple, un appareil servant à faire avancer un rouleau vers une emballeuse). Il devient alors difficile de délimiter d'une façon précise les notions comprises dans un domaine. Cette dernière appellation perd ainsi un peu de sa pertinence. Dans le même ordre d'idées, on inclut quelquefois dans un arbre, les notions relatives à la réception des matières premières (un chargeur de copeaux papetiers, par exemple). On retrouve alors des notions se rapportant au domaine de la manutention. Il existe donc une grande part d'arbitraire dans la délimitation des domaines. Et nous pouvons presque en déduire que si la structure arborescente satisfait l'esprit, elle ne tient pas toujours compte de la réalité. Comment prétendre, en effet, faire un arbre dans un domaine précis en éliminant d'emblée certaines notions parce qu'on suppose qu'elles appartiennent à d'autres domaines alors que ces derniers n'ont pas nécessairement fait l'objet d'études arborescentes.

Par exemple, dans l'industrie papetière, l'urée-formaldéhyde est une notion fondamentale parce qu'elle est à la base de la fabrication de certains papiers. Certes, on pourrait la rejeter d'emblée sous prétexte que cette notion appartient au domaine de la chimie. Mais est-ce que la chimie du bois appartient vraiment au domaine de la chimie ou à celui des pâtes et papier? Il est difficile ici de trancher.

En outre, ce besoin d'exhaustivité exige un travail énorme de la part de ceux qui ont à faire un arbre de domaine. Guy Rondeau a déjà soulevé cette question :

"L'établissement d'un arbre de domaine n'est pas une tâche facile, même pour le terminologue chevronné, car il s'agit d'établir un système de classement et qu'en cette matière un même objet peut être envisagé sous une grande diversité d'angles"⁴.

De plus, un grand nombre de notions répertoriées sont désuètes : par exemple, "pile raffineuse" (voir plus loin).

Un autre aspect négatif que l'on retrouve dans l'arbre est le flottement qui existe dans la description (volontaire ou non) des *relations temporelles* qui existent entre les notions. Si l'on examine l'axe vertical de la plupart des arbres, on sent nettement un essai de classement de notions selon un ordre chronologique allant de la matière première vers le produit fini ou dans le sens des opérations successives effectuées dans le cadre des activités propres de l'industrie papetière, les deux noeuds "réception des billes papetières" et "réception des copeaux papetiers", qui sont deux *opérations parallèles*, sont situés à des niveaux différents, tandis que les notions suivantes qui

représentent des opérations successives sont aussi situées sur des branches de niveaux différents. Dans les diverses définitions données par les auteurs spécialisés⁵, on ne fait nullement mention de cet aspect. On parle plutôt de niveaux de spécificité, malgré l'impression que donne la structure arborescente d'une relation chronologique entre les notions. Ceci peut induire en erreur les éventuels utilisateurs.

Un autre point qui porte à confusion est la symétrie et l'asymétrie de l'arbre. Dans certains arbres, comme celui de l'exploitation minière (OLF), on remarque une parfaite symétrie⁶ dans l'alignement vertical des différentes branches, tandis que dans celui de l'exploitation forestière, il existe une asymétrie. Rien n'indique si les variantes sont l'effet du hasard ou si elles se justifient par un besoin d'espace (longueur des mots). Cette remarque peu paraître banale. Cependant, on peut être porté à croire que ces écarts reflètent le degré hiérarchique d'une notion par rapport à une autre. Rien n'indique la raison d'être de ces configurations puisqu'il n'existe pas vraiment d'uniformité dans la confection d'un arbre de domaine⁷. Et si les spécialistes du domaine technique consultent un de ces arbres, ils pourraient en déduire qu'il n'est pas conforme à la réalité.

Toutefois, avant de rejeter la structure arborescente qui a, on le répète, une grande utilité dans les travaux thématiques de longue haleine⁸ et avant de proposer une autre solution, il est bon de bien identifier la nature du domaine à l'étude et l'envergure de la recherche pour déterminer si une autre structure ne serait pas plus appropriée.

Il nous paraît important d'établir le réseau à partir des *réalités existantes* dans certains domaines très techniques comme les procédés de fabrication. Nous pensons qu'il n'est pas toujours utile de répertorier des notions dont le traitement ne répond pas à un besoin immédiat. En ce sens, l'outil que nous proposons semble pratique et facilement consultable, puisqu'il simplifie la présentation du domaine. Même si, selon Alain Rey, les classement dits en arbre reposent "en fait sur une série linéaire dont chaque terme est traité comme un "noeud" et développé"¹, nous croyons qu'il est possible de simplifier davantage le classement en choisissant une *représentation imagée*, exclusivement *linéaire*. D'ailleurs, une autre faiblesse de l'arbre nous incite à mettre en valeur l'idée de l'image. En accord avec Rey¹ et beaucoup de linguistes, nous croyons que les moyens de la langue sont insuffisants par rapport aux besoins notionnels. Celui qui confectionne l'arbre utilise des termes (autrement dit des "moyens de la langue") pour décrire le réseau notionnel. Il utilise donc un outil "insuffisant". L'image peut donc venir en aide, tout comme le geste aide souvent à préciser les idées émises oralement. La mise à contribution de deux systèmes sémiologiques, langue et série d'images, ne peut qu'apporter clarté et précision. À la combinaison des images correspond alors un réseau de notions⁹.

Il suffit de citer en exemple le terme "pâte", qu'on retrouve dans l'arbre de l'industrie papetière, pour appuyer cet énoncé. Ce terme recouvre plusieurs notions rendues en anglais par des termes différents : "stock", "pulp", "stuff", et même "paste" ("paste drier" = "pâte siccative"). Dans l'arbre de domaine concerné, on retrouve le terme "pâte" sept fois *sans indication spéciale*.

C'est ici que la contribution d'une suite d'images, dans un aménagement linéaire (voir tableau II) prend toute son importance puisque l'on pourrait saisir la notion correspondante au mot "pâte" à chaque fois qu'il apparaîtra dans la chaîne. Ces notions, rendues par le même terme, sont différenciables selon leur place dans le processus de fabrication.

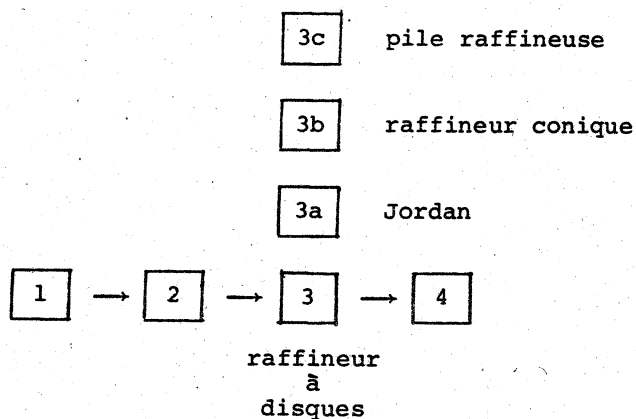
Dans la méthode que nous proposons, et que nous n'analysons pas en détail ici, nous présentons les notions propres à un sous-domaine en les situant sur un axe *horizontal* (et non hiérarchisé) et en les regroupant selon leurs fonctions et leurs relations réciproques (voir tableau III). De la même façon, nous situons le sous-domaine dans son réseau notionnel. À l'aide de renvois, au moyen d'éclatés par exemple, chaque notion est mise en relation avec son dossier terminologique. Un problème se pose cependant pour "illustrer" les notions abstraites (opérations, processus, etc.). Nous pouvons, dans ces cas, établir certains critères d'identification qui nous permettent de faire le lien entre les notions abstraites et les notions illustrables. En choisissant des critères de sélection aussi universels que possible (par exemple, opérations, procédés, types d'essais, qualités), ceux-ci pourront s'appliquer à tous les autres domaines.

Enfin, nous croyons que ce mode de représentation fait ressortir les détails du sous-domaine concerné puisqu'à l'aide de dessins, de plans, d'éclatés, etc., on peut isoler les notions auxquelles on juge nécessaire d'accoler un dossier terminologique (voir tableau III).

Pour continuer notre comparaison avec la chaîne parlée, certaines notions *parallèles* pourront figurer sur un axe paradigmatique. Pour expliquer cette idée, prenons un exemple tiré d'un sous-domaine de l'industrie papetière.

Dans l'atelier de la préparation des pâtes, le processus de fabrication comprend en gros les étapes suivantes : 1- arrivée de la pâte, 2- addition des matières non fibreuses, 3- raffinage, 4- réglage de la densité.

Toutefois, en ce qui a trait au raffinage, il existe plusieurs procédés qu'il importe de faire connaître même s'ils sont peu utilisés. Un arbre de domaine conventionnel ne pourrait nous indiquer l'importance d'un procédé par rapport à l'autre, puisque la hiérarchie n'est pas motivée selon ces critères, mais plutôt par des mots-clés passe-partout. Notre schéma pourra se présenter ainsi (voir aussi tableau II) :



On reconnaît dans cette description les deux axes relatifs à la chaîne parlée. Même si les notions parallèles ne font pas l'objet d'un dossier terminologique, la connaissance de leur existence

et de leur place est utile dans la description d'un sous-domaine.

Dans un arbre, on pourrait voir la configuration suivante qui laisserait croire que ces notions méritent le même traitement :

raffinage (ce noeud pourrait figurer dans un sous-domaine de l'industrie papetière)	{	- pile raffineuse (désuet)
		- raffineur conique
		- Jordan
		- raffineur à disques

Selon cette présentation, les quatre types de raffineur ont la même "valeur", ce qui est faux. Rien ne nous laisse deviner la réalité sous-jacente. En effet, les piles raffineuses ne sont presque plus utilisées et ont fait place aux Jordan et aux raffineurs coniques; ces deux derniers types sont progressivement remplacés par des raffineurs à disques. Seul un spécialiste du domaine pourrait saisir cette subtilité. Le mode de présentation que nous suggérons évite en grande partie les erreurs d'interprétation puisque nous mettons en évidence les notions vraiment utilisées dans la réalité courante.

Une recherche poussée permettrait sans doute de relever les cas d'innovations techniques qui ont comme résultat que certaines notions deviennent désuètes; dans ce cas, elles ne devraient pas nécessiter de traitement terminologique. Or il arrive qu'on retrouve dans les arbres de domaines des notions désuètes; ce qui fausse l'image du réseau notionnel et donc de la réalité. Il semble que l'arbre admet difficilement un certain nombre de modifications ou de retouches en raison même de sa structure.

II L'ARBRE DE L'INDUSTRIE PAPETIÈRE

L'étude de l'arbre de l'industrie papetière (OLF) fait ressortir certaines lacunes inhérentes à l'arbre de domaine. Comme nous l'avons déjà mentionné, on peut se demander si l'agencement asymétrique des branches indique une quelconque relation hiérarchique.

En outre, comme nous l'avons déjà dit, on comprend mal pourquoi on a inclus les sous-domaines "réception des billes papetières" et "réception des copeaux papetiers", dans lesquels on retrouve des notions qui relèvent du domaine de la manutention, alors que la manutention n'y figure même pas. On remarque donc un manque de suite et de rigueur dans ces choix.

Un autre point à signaler est l'aspect *globalisant* de ce réseau notionnel. Tout spécialiste du domaine pourrait sûrement faire remarquer que le sous-domaine "fabrication de la pâte" pourrait à lui seul faire l'objet d'un arbre parce que certaines usines produisent uniquement de la pâte, alors que l'arbre donne l'impression que cette suite verticale de groupes de notions s'imbriquent dans un tout indissociable. De nouveau, il existe une coupure entre l'arbre et la réalité.

Une faille supplémentaire est l'absence de distinction entre les divers types de pâtes. Le type de pâte utilisée est pourtant une donnée de base dans l'industrie en question. Il est donc primordial d'apporter plus de précisions. Enfin, on se demande pourquoi on ne développe pas le noeud "fabrication du papier", notion primordiale, selon nous, dans ce domaine, puisqu'on accorde une grande importance au noeud "produit papetier". Il existe donc beaucoup d'arbitraire dans le choix des priorités.

Autre exemple, dans cet arbre, on privilégie les appellations d'emploi. Or ce dernier noeud est générique ici, alors que dans n'importe quel autre arbre consulté, il est spécifique. Comme l'explique Guy Rondeau⁴ : "le terminologue devra décider s'il doit [...] répéter [les éléments] ou les greffer à un seul noeud".

CONCLUSION

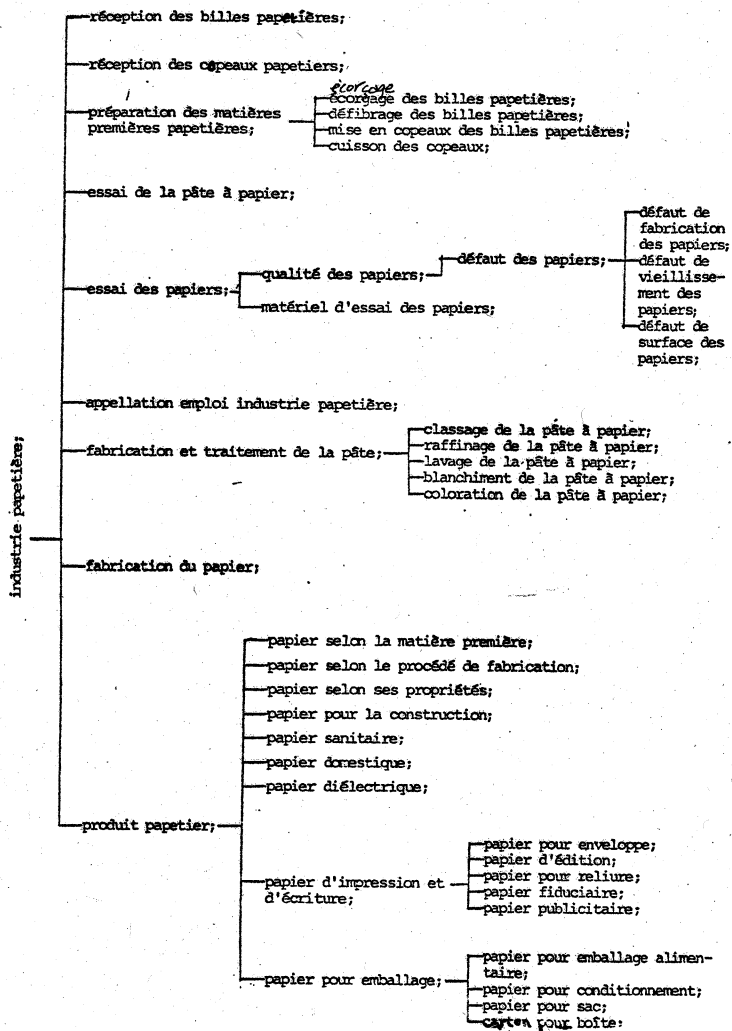
Nous avons tenté de montrer dans cet article que le domaine présenté sous une forme arborescente est parfois délimité de façon arbitraire. Il faut donc interpréter l'arbre avec une certaine prudence. Et même s'il permet de situer les notions par rapport à un réseau, les niveaux hiérarchiques ne sont pas toujours bien définis, notamment dans le cas des procédés de fabrication.

Bien que l'arbre de domaine demeure un précieux outil de consultation, nous croyons que la méthode proposée qui est fondée, on le rappelle, sur une représentation imagée et linéaire, est à la fois pratique et plus appropriée aux domaines de fabrication. (Certes, la méthode proposée ne remplace pas tout un arbre représentant un domaine très général, mais seulement une partie de l'arbre.

Du point de vue de la présentation, une suite d'images interreliées correspondant aux notions est plus simple à consulter, notamment pour les spécialistes du domaine. De plus, elles illustrent bien la réalité.

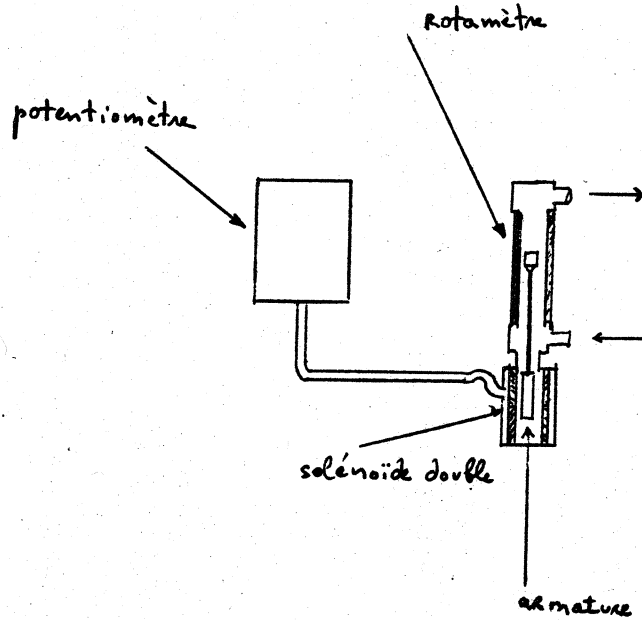
Une norme devrait donc être établie afin de guider les personnes qui auront à dresser des arbres dans des domaines très techniques comportant une série de procédés figurant sur le même axe horizontal.

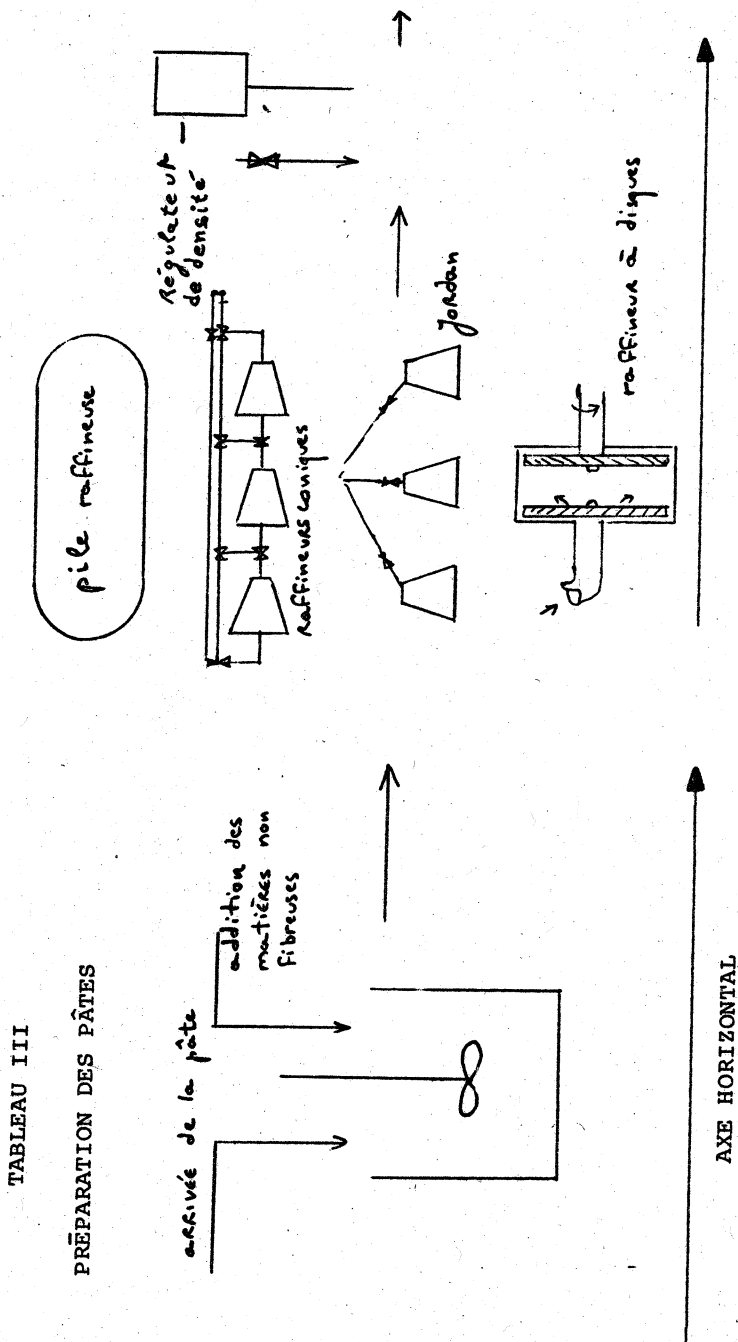
TABLEAU I



Document fourni par l'Office de la langue française.

TABLEAU II
ROTAMÈTRE





NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 REY, A., *La terminologie : noms et notions*, Paris, PUF, Que sais-je? 1979, 128 p.
- 2 PICARD, D. & SAVARD, J-G., *Lexicométrie et terminologie*, Langues et linguistique, no. 8, tome I, 1982, p. 169.
- 3 Selon Pierre Auger et Louis-Jean Rousseau, l'arbre constitue un plan de dépouillement du corpus et sert à replacer le terme dans un ensemble structuré.
- 4 RONDEAU, G., *Introduction à la terminologie*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1981, 227 p.
- 5 Se reporter, par exemple, à la définition donnée par P. Auger et L.J. Rousseau et à celle du comité technique 37 de l'ISO.
- 6 Nous ne comprenons pas ici "symétrie" au sens donné par G. Rondeau; c'est-à-dire que certaines branches sont plus ramifiées que d'autres.
- 7 Remarquons, toutefois, que certains efforts ont été faits dans ce sens, notamment par le GIRSTERM.
- 8 Bureau des traductions, Direction générale de la terminologie et de la documentation, *Les méthodes de travail du groupe de classification*, Hull 79.10.17, pagination multiple.

Notons que la Direction générale de la terminologie et de la documentation a approfondi certaines théories au sujet des thésaurus terminologiques qui sont en quelque sorte des arbres très élaborés. Par exemple, pour retenir un noeud, il faut pouvoir y rattacher un nombre minimum de notions. Or, d'après nous, s'il n'existe qu'une seule notion et que celle-ci est importante pour le domaine en question, il est quand même nécessaire de créer un noeud.
- 9 THIBEAULT-SIROIS, E., *Étude comparée de lexique forestier français-espagnol*, thèse de M.A. linguistique, mai 1978.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, N° 9, 1983 : 87-107

LE PROJET DANS L'ENSEIGNEMENT
DE LA TRADUCTION AU PREMIER CYCLE

Alan MANNING,
professeur adjoint

Cet article a pour but de faire ressortir les avantages d'une pédagogie de la traduction basée sur un outil trop souvent négligé dans le domaine, soit le projet. En effet, ce dernier, en faisant appel aux diverses fonctions que le futur traducteur sera appelé à remplir, sert de pont entre un programme de traduction universitaire et le monde du travail.

LE PROJET DANS L'ENSEIGNEMENT
DE LA TRADUCTION AU PREMIER CYCLE

Alan MANNING

"Pour être vraiment opératoire, toute stratégie pédagogique appliquée à l'enseignement pratique de la traduction doit reposer sur des fondements théoriques valables"¹. Cette réflexion d'un professeur de traduction à Ottawa, Jean Delisle, tente de mettre un peu d'ordre dans une branche de l'enseignement supérieur où une méthode pédagogique a, jusqu'à ces derniers temps, fait singulièrement défaut. En effet, mis à part Delisle lui-même, les seules contributions notables à une quelconque pédagogie de la traduction sont de Gravier², Choul, Folkart et Roberts³. Or, dans n'importe quelle "stratégie pédagogique appliquée à l'enseignement pratique de la traduction", il existe deux voies d'approche parallèles et complémentaires: d'un côté, celle qui régit la démarche traductionnelle et permet "une prise de contact directe et essentielle avec la 'mécanique' de la traduction"⁴; de l'autre, celle, plus spécifiquement didactique, qui opère un choix de formule destiné à varier le nombre d'exercices possibles. Cet article laissera de côté la première.

Or, tout exercice de traduction à orientation professionnelle se doit d'être d'abord et avant tout utilitaire, soit un reflet authentique des conditions et exigences du contexte opérationnel - le bureau de traduction. D'une part, l'apprenti-traducteur doit être confronté à un grand nombre de textes qui lui fera soupçonner la variété des documents qu'il devra aborder au cours de sa carrière⁵.

Sont donc éliminés de tout cours de traduction "pratique" les auteurs littéraires ainsi que les écrits des siècles passés. Les textes que l'on donne à traduire aux étudiants sont de ce fait tous récents. Une distinction est faite entre les textes dits "généraux" et les textes que l'on appelle "spécialisés". Dans cette dernière catégorie se rangent des articles de revue aussi bien que des extraits d'ouvrages scientifiques et technologiques ou des études économiques. Parmi les textes dits "généraux" se classent des articles ou essais concernant les sciences mais aussi des analyses politiques ou des réflexions sur la civilisation moderne. La première catégorie sera laissée de côté, car notre propos est de nous borner à une considération en profondeur d'un cours de traduction spécialisée qui se donne en dernière année de baccalauréat.

D'autre part, le futur traducteur doit être exposé aux conditions de travail dans une agence de traduction avant qu'il n'entre lui-même sur le marché⁶. Ainsi, à Laval, l'insertion d'un stage pratique ou *practicum* à la fin de la deuxième ou au cours de la dernière année du programme lui permet de travailler dans un bureau sous la responsabilité et la supervision d'un traducteur chevronné. Ce dernier donnera au stagiaire une variété de textes à traduire qu'il reverra avec lui après les avoir corrigés. Tel n'est pas le cas partout ailleurs dans nos écoles de traduction où, pour des raisons pratiques, le stage n'est pas toujours possible. Il existe toutefois un moyen qui me paraît très bien pallier à cette lacune : le projet.

Un projet est l'aboutissement concret d'une recherche menée dans un domaine défini; par exemple, l'énergie solaire, la pollution atmosphérique, la ré-assurance et ainsi de suite. Il s'articule en

deux volets comme suit : préparation d'une synthèse regroupant notions clés d'un article ou texte et sélection d'un passage (400 mots environ) très caractéristique du domaine auquel l'article ou texte appartient; ensuite, traduction commentée du passage. Avant d'entamer une étude circonstanciée du projet, il convient de donner quelques indications quant à la démarche pédagogique utilisée.

Or, idéalement, un exposé est prévu chaque semaine, mais ce une fois le cours bien lancé seulement - généralement au bout d'un mois. En principe, la durée de l'exposé ne doit pas être de plus d'une heure et demie.

En règle générale, la première partie de la présentation du projet en classe prend trente minutes dont dix sont réservées aux questions. Elle permet de faire le point sur le sujet qui en fait l'objet, tout en soulignant les notions et schémas-clés. En même temps, elle sert de prélude au passage à traduire dans la mesure où ces notions et schémas y reviennent. Le projet-type que nous donnons en annexe est à ce titre exemplaire. En effet, les auteurs s'attardent tour à tour aux maladies qui ravagent les plantes ainsi qu'aux mécanismes de défense mis au point par les plantes elles-mêmes pour s'en protéger. Malheureusement, il ne nous a pas été possible de reproduire ici les tableaux et diagrammes qu'ils ont utilisés en guise d'illustrations. Pendant la période de questions, les autres étudiants sont libres de chercher des éclaircissements à des points qui leur paraissent vagues ou qu'ils n'ont pas compris.

Etant donné qu'une copie du passage, en plus de la traduction, est remise à chaque étudiant avant la présentation en classe, il est tenu pour

acquis que la classe a déjà étudié de près passage et traduction et qu'un premier travail de vérification a ainsi déjà été effectué. D'ailleurs, les étudiants doivent donner leurs questions et remarques par écrit au professeur à la fin de l'exposé. Or, les auteurs du projet font la présentation et l'analyse de leur traduction, phrase par phrase, commentant les difficultés d'ordre terminologique et stylistique et la manière dont ils s'y sont pris pour les résoudre. Un commentaire-type se trouve également en annexe. Au fur et à mesure de l'analyse, d'autres étudiants interviennent soit pour suggérer une amélioration possible. Certaines révisions sont apportées à la traduction à la lumière des observations. Nous nous devons de faire remarquer qu'à l'occasion de la majorité des présentations de ce genre, les interventions ont été nombreuses!

Quant au professeur, il ne participe aux débats que pour les réorienter ou les clore. Le cas échéant, il corrige des fautes qui n'ont pas encore été relevées ou fait des suggestions. A la fin de la présentation, il propose un résumé où il fait ressortir les points forts et les points faibles du travail dans son ensemble.

Ceci dit, il nous appartient d'aborder le rôle du projet par rapport à l'enseignement de la traduction. Or, il nous semble que ce rôle est double : tout d'abord, il motive et stimule l'intérêt des étudiants, à la fois les auteurs proprement dits et les spectateurs; autrement dit, il rend actifs des rôles qui sont le plus souvent passifs. Ensuite, il fait directement appel aux objectifs de leur formation en tant que futurs traducteurs.

Premièrement, nous avons dans notre introduction effleuré l'idée du projet comme moyen de varier le nombre d'exercices en traduction. En effet, inutile d'insister sur le fait trop bien connu déjà des didacticiens de langues que, pour maintenir en éveil l'attention de l'apprenant, il faut, de temps à autre, modifier son angle de tir, sans pour autant changer de cible. Le projet participe, donc, de ce désir de la variété. Mais, il a plus, car, en l'occurrence, il s'agit d'une variété à faces multiples, puisque chaque projet étant différent de l'autre, l'étudiant est confronté à un large éventail de sujets qui relèvent de la traduction spécialisée. Nous avons nous-même fait alterner les présentations en classe avec un cours d'approche "classique", c'est-à-dire un cours où tous les étudiants sans exception sont appelés à traduire un même texte chaque semaine. Pour ce qui est du cours "classique", nous n'en nions absolument pas la valeur et l'utilité. Tant s'en faut! Cependant, nous avons voulu en rompre la monotonie.

Deuxièmement, quant au rôle du projet dans l'optique de la formation du futur traducteur, nous dirons qu'il englobe, reprend et renforce les diverses fonctions qu'un traducteur devra assumer. Pour le réaliser, l'étudiant suit les mêmes étapes qu'il aura à suivre quand il se trouvera devant un texte spécialisé à traduire en tant que professionnel : recherche terminologique, étape indispensable; contraction de texte destinée à regrouper les idées principales et la sémiotique du texte⁷; traduction du texte accompagnée d'un commentaire qui, tout en amenant l'étudiant à prendre conscience des mécanismes traductionnels qu'il met en oeuvre, permet au reste de la classe de jouer le rôle de réviseurs - exercice qui ne figure pas dans tous les programmes au niveau du premier cycle, mais qui développe

le sens critique des jeunes traducteurs. Comme le dit si bien Bernard Joyal : "Parce qu'il (le futur traducteur) traduit, il est meilleur réviseur; parce qu'il révise, il est meilleur traducteur"⁸. Ajoutons, enfin, qu'un tel exercice rend le traducteur plus autonome, plus responsable de son travail et ainsi le décourage de s'en remettre servilement à son réviseur.

On peut donc considérer le projet comme un contrat de travail. Or, tout contrat de travail, nous le savons, s'accompagne d'un délai fixe qui oblige le traducteur à travailler vite, mais avec soin et un sens de la fierté face à son travail. On pourrait - à juste titre, d'ailleurs - nous reprocher, cependant, qu'un mois est un peu long pour remplir un contrat aussi dérisoire. N'oublions pas, pourtant, que notre futur traducteur est encore à l'université et qu'il a bien d'autres tâches à accomplir parallèlement. Il est vrai aussi que le traducteur a peu à dire sur le choix des textes qu'il aura à traduire. Nous disons en guise de réponse à cette objection-ci, que, de même que pour le délai, nous nous trouvons toujours en milieu universitaire et non pas dans le monde du travail et que le besoin de motiver les étudiants l'emporte sur toute autre considération. En plus, l'université est le seul milieu où l'apprenti-traducteur aura le loisir de réfléchir longuement sur la portée et le style de son oeuvre. Une fois sortie sur le marché du travail, il s'apercevra que c'est la rapidité et la production qui comptent et au diable la réflexion à tête reposée! Le dernier reproche que l'on pourrait nous faire à l'endroit du "projet-contrat" est que, pour le texte en question, c'est à peine si un traducteur digne du nom recourrait aux services d'un collègue, sauf pour consultation sur des questions de détail. Notre réponse à cela est

double : d'un côté, il nous paraît primordial qu'un futur traducteur ait la possibilité d'apprendre à travailler en équipe, et de l'autre, l'envergure du travail, compte tenu du délai, justifie qu'il se fasse à deux.

En somme, on pourrait donc dire que le projet comme tel jette un pont entre la salle de classe et le contexte du travail. Par la même occasion, il permet de rehausser l'authenticité de cet aspect de l'enseignement de la traduction, en insistant sur son objectif pratique et utilitaire.

ANNEXE I

PLANT DISEASES

INTRODUCTION

The study of diseases that affect plants is very important. It can mean the difference between life and health with plenty to eat and starvation. The world's food supplies are not keeping pace with the growth in world population and starvation is something which could become all too common. An example of mass starvation was in 1945 when a quarter of a million Irish died, it was known as the Potato Famine. Only a few years ago in Rome, the Food and Agriculture association expressed concern at the state of the world's food supply.

Diseases cause large economic losses and can indirectly be responsible for increased prices. In the United States disease kills 10% of the crop. Ten per cent may not seem a great deal but it has an actual value of 3 000 000 000 dollars.

Plant diseases may determine the types of agricultural industry which are economically viable in a given area. If an area is prone to potato blight for example, the farmers are more likely to grow other crops, or else provide special facilities such as refrigerated warehouses, certain chemicals.

WHAT CAUSES DISEASES IN PLANT?

Disease in plants is caused by a variety of agents. These agents may be insects (especially nematodes), or fungi, fungi cause most diseases; bacteria, only some 200 diseases are caused by bacteria; viruses, as well as such parasitic plants as

mistletoe. The living agents which cause disease are called pathogens.

Other factors may also cause or aggravate diseases in plants: poor soil conditions - mineral deficiencies; weather conditions - bacteria may not become active unless the temperature is right; poor agricultural practises - some fungicides used by farmers may also be toxic to plants.

HOW CAN PLANT DISEASE BE CONTROLLED?

Plants have a series of defense mechanisms which are essentially of two types, preinfectious (passive), and postinfectious defences. Preinfectious defences are as stated essentially passive in nature. They either prevent the pathogen from entering the plant or prevent its further development.

e.g. the cuticle and other layers may be thick and waxy so as to prevent the pathogen's entry.

e.g. there may be a physical or chemical barrier to entry.

e.g. the outer covering may possess a chemical such as the chlorogenic acid in potatoes that kills fungus. This is an example of an inhibitory substance. The micro-organism encounters compounds that inhibit its growth or ability to reproduce.

e.g. the micro-organism may not find the necessary nutrients in the specific plant.

Postinfectious defences come into play after the pathogen has entered the plant. They consist of a series of chemical reactions. An example of this is the cork layer that may develop around the infection site and which can seal off invading pathogens. (a series of layers may form). e.g. When plant tissue is damaged either mechanically or by pathogens

or insects, gums and resins are often produced which may inhibit disease.

Disease resistance in plants may be the result of a variety of factors :

- genetic information in plant cell e.g. a plant may be able to tolerate some pathogens better than another plant;
- the fact that the micro-organism cannot penetrate the plant;
- micro-organism lacks the necessary nutrients;
- chemical inhibitors such as the phytoalexins;
- the subject of this translation.

PROBLEM OF RESISTANCE

When a fungus or bacteria becomes resistant to a fungicide or bactericide it is said to have developed a resistance to it. In other words, when the pathogen is not affected by the toxin.

Serious results may be entailed. These may include the loss of crops, loss of stored fruit and vegetables, wood preservatives become ineffective as lumber rots.

This is a problem that is likely to increase, that is why the development of phytoalexins is of major importance.

ANNEXE II

UN VACCIN POUR LES PLANTES?

Au cours de millions d'années d'évolution, les plantes ont développé leurs propres défenses chimiques¹ contre les fungus et les bactéries qui peuvent² les infecter. Certaines plantes produisent des antibiotiques qui sont semblables par leur fonctionnement, sinon par leur composition chimique, à ceux produits par les moisissures et bactéries et utilisées par les humains pour se protéger contre l'infection.

Des recherches effectuées par des scientifiques britanniques ont démontré qu'avec les antibiotiques des plantes, on pourrait mettre au point³ des fongicides et des bactériocides qui protégeraient les récoltes de l'infection⁴ sans grand risque que les fungus et les bactéries ne deviennent résistants, et sans risque non plus⁵ de pollution dangereuse.

Le Dr David Smith, un botaniste de l'Université de Hull, a étudié à fond le mode d'action⁶ des antibiotiques végétaux, et a recueilli une mine⁷ de renseignements à ce sujet. On a constaté⁸ par exemple, que les plantes comme le tabac, les fèves soya, les tomates, le poivron, les haricots, la luzerne, les carottes, le trèfle, le coton, le navet, les pois et les pommes de terre, produisent des antibiotiques. Et il est probable que presque toutes les plantes font de même.

Les phytoalexines sont des produits chimiques naturels produits à l'intérieur des plantes quand⁹ celles-ci sont envahies¹⁰ par des champignons parasites¹¹ ou par quelque bactérie. Ils endommagent la membrane autour¹² du fungus ou de la bactérie, de

telle sorte que le protoplasme vivant à l'intérieur coule¹³, tuant ainsi le fungus ou la bactérie.

Des expériences ont démontré non seulement que les phytoalexines font disparaître l'infection à l'intérieur de la plante, mais qu'elles ont la propriété d'arrêter l'infection si on les transfère d'une plante à l'autre¹⁴. Par conséquent, on serait justifié de les utiliser sous forme de germicide en aérosol¹⁵.

Les phytoalexines peuvent être utilisées au moins de trois manières. Leurs composantes peuvent être isolées¹⁶, identifiées et synthétisées sur une vaste échelle. Celles qu'on a identifiées jusqu'à présent sont relativement simples, et pourraient être manufacturées à bon marché.

Tout comme les antibiotiques familiers utilisés en médecine, il devrait être possible de modifier la structure chimique des composés synthétiques pour les rendre plus puissants¹⁷.

Il est également possible de faire pousser des plantes qui produisent un degré de phytoalexines plus élevé que la normale, et des les utiliser¹⁸ comme des manufactures vivantes. On pourrait également stimuler les plantes pour leur faire produire des niveaux plus élevés d'antibiotiques, tout comme on protège les humains contre l'infection en leur injectant des vaccins¹⁹.

Les plantes pourraient être vaccinées de cette façon en les exposant à des fungus morts ou rendus inactifs, ou en les vaporisant avec un fongicide conventionnel chimique, qui aurait le même effet. Les recherches ont déjà démontré que certains fongicides ont autant pour effet de pousser les plantes à produire les phytoalexines qu'à tuer eux-mêmes les champignons parasites.

Il y a de bonnes raisons, écologiques et commerciales, de mettre au point des phytoalexines comme fongicides et bactériocides. Depuis des millions d'années, les humains et les animaux mangent²⁰ des phytoalexines sans ressentir d'effets nocifs. Par conséquent, on peut en conclure qu'ils sont inoffensifs, bien qu'il faudrait effectuer de nouvelles recherches pour s'assurer qu'ils le demeurent quand ils sont vaporisés de manière concentrée.

Les phytoalexines se décomposent rapidement quand elles sont exposées à l'air²¹; elles sont non-persistantes et non-polluantes. Et comme elles ont évolué depuis des millions d'années, il est peu probable que les champignons et les bactéries puissent développer rapidement²² une résistance aux phytoalexines, comme ils l'ont fait si souvent dans le cas conventionnels de type chimique.

A VACCINE FOR PLANTS?

During the course of millions of years of evolution, plants have been developing their own chemical resistance¹ to the fungi and bacteria that may infect² them. Some plants produce antibiotics similar in function, if not in chemical composition, to those produced by the moulds and bacteria used by human beings to protect themselves against infection.

Research by British scientists has shown that these plant antibiotics could be used to develop³ fungicides and bactericides capable of protecting crops⁴ from disease without any great risk of having the fungus and bacteria become resistant to them or causing⁵ serious pollution.

Dr. David Smith, a botanist at the University of Hull, has made in-depth studies of⁶ how plant

antibiotics work and gathered a wealth of information⁷ on the subject. He has shown⁸ for example, that plants such as tobacco, soya beans, tomatoes, pimentos, beans, alfalfa, carrots, clover, cotton, turnip, peas, and potatoes produce antibiotics, and it is likely that this is the case for virtually all plants.

Phytoalexins are natural chemical compounds produced in plants that⁹ have been invaded¹⁰ by parasitic fungus¹¹ or by any bacteria. They attack the membrane of¹² the fungus or bacteria, causing the living protoplasm to spill out¹³, thus killing the fungus or bacteria.

Experiments have shown that not only do the phytoalexins rid plants of infection, but when they are transferred from one plant to another, they can also prevent infection¹⁴. Consequently, the use¹⁵ of phytoalexins as an aerosol germicide would be justified.

Phytoalexins can be used in at least three different ways. The elements of this compound can be isolated¹⁶, identified and artificially produced on a vast scale. Those elements identified to date are relatively simple and could be economically manufactured.

It should be possible to increase the strength of manufactured phytoalexins by modifying their chemical structure in the same way that common antibiotics used in medicine are modified¹⁷.

It is also possible to grow plants which produce an above-normal amount of phytoalexins and use these¹⁸ plants as living producers. Similarly plants could be stimulated to produce higher levels of antibiotics in the same way that humans are injected with vaccines to protect them¹⁹.

Plants could be vaccinated in this way by exposing them to dead or inactive fungus or by spraying them with a conventional chemical fungicide which would have the same effect. Research has already shown that the effectiveness of some fungicides is as much a function of their ability to stimulate phytoalexin production as it is to actually kill parasitic fungus.

There are sound ecological and commercial reasons for developing phytoalexins for use as fungicides and bactericides. For millions of years both man and animal have ingested²⁰ phytoalexins without suffering any harmful effects. Thus it can be concluded that phytoalexins are harmless, although more research will have to be conducted to ensure that they remain so when sprayed in a concentrated form.

When exposed to the air, phytoalexins break down rapidly; in other words²¹, they are non-permanent and non-polluting. And, since they are the product of millions of years of evolution, it is highly unlikely that fungi and bacteria will be able to develop a rapid resistance²² to phytoalexins, as has been the case so often with conventional chemical pesticides.

REMARKS ON THE TRANSLATION

1 *défenses chimiques* : "chemical resistance". Two problems here: First, since in both English and French "défense" and "defence" are synonymous in the expressions "mécanisme de défense" and "defence mechanism", but not in the above example. There is also a semantic contrast : in French ("défenses chimiques") the emphasis is on the apparatus that the plant uses to protect itself; in English, it is on the process of protection; therefore the idea it embodies is *active* rather than static as is the case in French. Second the syntagms ("défenses chimiques", "chemical resistance") provide a typical

example of grammatical transposition: the collective idea in French is expressed by the plural, in English by the singular. In plant biology, resistance is defined as the extent to which the plant prevents the entry or subsequent growth of the pathogen within its tissues; hence its use here.

- 2 *peuvent les infecter* : "may infect them". "Can" or "may"? Both forms of this modal are often interchangeable in everyday language. In specialized contexts, however, the choice of one or the other might result in ambiguity. Hence, in this case "can" would suggest ability, "may" possibility or likelihood. "May" is the appropriate choice here, based on what is known about the process being described; plants are bombarded by pathogens every day. On the other hand, not every pathogen can cause disease in the plant, but it may when other conditions are present.
- 3 *mettre au point* : "develop". A polysemic syntagm that translates into English several ways according to context : "settle", "perfect", "develop". The last solution is the appropriate one here, since the expression implies complete creation of the product, rather than improving something that already exists.
- 4 *qui protégeraient* : "capable of protecting". Modulation and transposition. Idea in the conditional tense is one of ability, i.e. "that could protect". To avoid awkward repetition of this modal in the same sentence, a change of grammatical category has been introduced.
- 5 *et sans risque non plus de...* : "or causing..." Compression and verbal modulation. English prefers the shorter, more direct "or" to the clumsy "without... either". The prepositional phrase has been transposed for a more elegant participial expression.
- 6 *a étudié à fond* : "has made in-depth studies of..." cross-transposition to avoid awkward verb + adverb sequence : "has studied in depth how".
- 7 *une mine de renseignements* : "a wealth of information". An unusual type of modulation. Because French tends to conceptualize, modulation is often from the abstract to the concrete when translating into English; the reverse is true here. It should be pointed out, however, that the metaphor in French has lost much of its literal meaning in current usage.

- 8 *On a constaté* : "he has shown". Transposition and modulation. Impersonal pronoun transposed to a personal one and idea of observation modulated to that of demonstration since this is implied by the context. In this way, the link with the preceding sentence is made much clearer.
- 9 *quand celles-ci sont* : "that have been". Compression and modulation. Conjunction and demonstrative pronoun contracted to simple relative and temporal aspect transferred to verb tense. The type of modulation is typical of English which emphasizes the result rather than process of invasion described here.
- 10 *envahies* : "invaded". Alt. "attacked".
- 11 *champignons parasites* : "parasitic fungus". Here "mushrooms" would result in a deceptive cognate in English. The French term here refers to "une tumeur à l'aspect d'une éponge ou d'un champignon". i.e. in English, a class of fungus.
- 12 *la membrane autour de* : "the membrane of". Contraction. French feels the need to specify that the membrane surrounds the fungus, English does not. This also explains why "à l'intérieur" is not translated further in this sentence.
- 13 *coule* : "spills out" (var. "leaks out"). Expansion. English prefers to make what is implicit in French by adding a perfective adverb.
- 14 *si on les transfère... à l'autre* : "when they are transferred... to another". Modulation and verbal transposition. English prefers temporal to conditional aspect to describe process here. Passive for active construction is a classic type of modulation in French and English.
- 15 *on serait justifié de... les utiliser* : "the use of... would be justified". Verbal transposition. See note 14.
- 16 *leurs composantes... isolées* : "the elements of this compound... isolated". Expansion. Phytoalexins are compounds and one refers to the elements of compounds and not components, a term more familiar in technology.
- 17 *tout comme... plus puissants* : "It should be... are modified". Word order. Syntax recast to make meaning of sentence more readily comprehensible.

- 18 *de les utiliser* : "use these plants". Expansion. Substantive locution used in place of pronoun to avoid ambiguity, i.e. the writer is not referring to phytoalexins, which would be inferred from the use of "them".
- 19 *tout comme on protège les humains... vaccins* : "Similarly... to protect them against infection". Cross-transposition. In contrast to the French, English prefers the logical sequence : means (injection) end (protection).
- 20 *mangent* : "ingested". Classic type of modulation involving change of aspect from the generic to the particular.
- 21 "in other words". Expansion. Adverbial phrase added to underline equivalence of sentences either side of semi-colon.
- 22 *développer rapidement une résistance* : "to develop a rapid resistance". Transposition. See note 6.

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 DELISLE, J. (1981): "De la théorie à la pédagogie: réflexions méthodologiques", in *L'enseignement de l'interprétation et de la traduction*, Edition de l'Université d'Ottawa, Ottawa, p. 135.
- 2 GRAVIER, M. (1978): "Pédagogie de la traduction", *Theory and Practice of Translation*, eds., L. Grähs, G. Korlen, B. Lalmborg, Peter Lang : Bern.
- 3 CHOUL, J.-C., "Approches de la traduction technique: discours de la pratique et pratique du discours"; FOLKART, B., "L'enseignement de la traduction technique : une approche formelle du discours technique"; ROBERTS, R.P., "The Role of the Practicum in Translator Training Programmes", in *L'enseignement de l'interprétation et de la traduction*, *op. cit.*, p. 223-239, 205-223, 193-203; ROBERTS, R.P., "Exercices particuliers prévus pour l'enseignement de la traduction vers la langue seconde". (A paraître).
- 4 DELISLE, *loc. cit.*, p. 135.
- 5 La définition qui suit s'inspire de Gravier, *loc. cit.*, p. 204.
- 6 Pour un traitement plus approfondi du sujet, voir R.P. Roberts, "The role of the Practicum in Translator Training Programmes", *loc. cit.*, p. 196-197.
- 7 Sur le rôle de la contraction de texte en traduction, voir Pamela Russell, "The Importance of Précis-Writing in a Translator Training Programme", in *L'enseignement de l'interprétation et de la traduction*, *op. cit.*, p. 243-245.
- 8 JOYAL, B. (1960): "Initiation à la traduction par la révision", in *META*, 14 (2), 100.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 9, 1983 : 109-141

PRINCIPES, CRITÈRES ET PROCÉDURES
POUR L'ANALYSE SYNTAXIQUE D'UN CORPUS
ET SON TRAITEMENT PAR ORDINATEUR

Conrad BUREAU,
professeur titulaire

Après avoir traité des principes relatifs au respect du texte, cet article expose les procédures utilisées pour faire l'analyse syntaxique détaillée d'un corpus. Il propose également des critères de délimitation des phrases et des techniques pour établir la typologie des structures et le calcul d'indices de longueur et de complexité.

***Langues et linguistique*, n° 9, 1983**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

PRINCIPES, CRITÈRES ET PROCÉDURES
POUR L'ANALYSE SYNTAXIQUE D'UN CORPUS
ET SON TRAITEMENT PAR ORDINATEUR

Conrad BUREAU

Selon les logiciens et les mathématiciens¹, l'un des critères qui permettent de juger de la valeur et de l'efficacité d'une théorie est l'*adéquation aux faits*. Pour la plupart d'entre eux, ce critère et celui de non-contradiction viennent avant ceux de simplicité et d'élégance. Les théories linguistiques, elles aussi, doivent satisfaire au critère d'*adéquation*, même si, comme chez les tenants du générativisme, on place ce critère en dernier lieu.

D'autre part, toute théorie exige comme condition nécessaire —mais non suffisante— l'objectivité. En conséquence, les exemples fabriqués par le linguiste pour les besoins de sa cause ne peuvent être considérés que comme des énoncés artificiels; en effet, dans un tel cas, le linguiste a toute liberté de produire les énoncés qu'il veut, comme il le veut et ce pour quoi il les veut. Pour satisfaire au critère d'*adéquation*, il n'y a donc pas d'autre solution que celle d'utiliser des énoncés réels, oraux ou écrits, produits par d'autres locuteurs; en d'autres termes, si le linguiste a l'entière liberté de construire sa théorie comme il l'entend, il n'a pas scientifiquement le droit de vérifier la validité de sa théorie à partir d'énoncés qu'il construit lui-même, puisque de tels énoncés sont des pseudo-faits, des énoncés ... "théoriques" justement. D'où la nécessité de recourir à un corpus quelconque.

L'analyse de plusieurs corpus de dimensions importantes nous a d'ailleurs démontré hors de tout doute que les usagers de la langue produisent des énoncés qu'aucun linguiste ne songerait à inventer ni à *prévoir* : dans le domaine linguistique comme dans les autres domaines, "life is stranger than fiction". En linguistique, tout exemple fabriqué n'est que fiction scientifique et fiction fort banale par rapport à ce qu'on peut trouver dans des corpus comme ceux que nous avons eu l'occasion d'analyser : environ 3 000 phrases de Proust, de Gide et de Le Clézio, à peu près 6 000 phrases d'Anne Hébert, soit tout *Kamouraska*, quelque 5 000 phrases tirées d'articles de journaux et enfin, un ensemble de 350 textes écrits par des étudiants du cours secondaire de la région de Québec, soit ± 7 000 phrases. C'est de ce dernier corpus que nous tirons les énoncés cités dans cet article.

Comme la théorie syntaxique que nous utilisons a été amplement exposée dans *Syntaxe fonctionnelle du français*² et *Linguistique fonctionnelle et stylistique objective*³, nous traiterons ici surtout de l'application de cette théorie à l'analyse d'un corpus. Après avoir proposé certains principes relatifs au respect du texte, nous décrirons les procédures de base de l'analyse syntaxique telle que nous la conduisons, pour nous intéresser ensuite à la segmentation du corpus en phrases, à la typologie des structures et, en dernier lieu, aux phénomènes de longueur et de complexité; l'analyse syntaxique, en effet, ne se limite pas à l'identification des rapports constitutifs des énoncés; son domaine s'étend à la variété des structures et aux propriétés de ces structures comme la longueur et la complexité.

PRINCIPES RELATIFS AU RESPECT DU TEXTE

Notre premier principe est que l'analyse syntaxique doit procéder avec le texte tel qu'il a été produit par son auteur et ce, quelles que soient les erreurs dans l'orthographe, les accords, la ponctuation, *etc.* Le texte est reproduit tel quel, sans aucun ajout et sans aucune correction de la part de l'analyste. Cette règle est d'importance capitale, car analyser les phrases après les avoir "corrigées" ce serait travailler, non plus sur le texte original, mais sur des phrases "normalisées" où la part de l'analyste serait peut-être aussi grande que celle du rédacteur, dans certains cas.

Un corpus constitué de textes écrits par des élèves du cours secondaire contient forcément des textes où la structuration syntaxique est perturbée. Quelles que soient les perturbations observées à ce niveau (absence d'éléments, répétitions, constructions boîteuses, troncation, *etc.*), toutes les phrases du corpus et tous les constituants (monèmes ou syntagmes) de phrases sont soumis à l'analyse et ce, *sans aucune exception*, et dans leur intégralité d'origine.

Il nous semble étonnant et inacceptable que des chercheurs éliminent du corpus certains éléments qui font difficulté, avant de passer à l'analyse. Ainsi, Kellog W. Hunt, comme Basil Bernstein⁴ d'ailleurs, exclut certains passages au moment de conduire son analyse syntaxique : "setting aside any unintelligible passage or passage not syntactically complete"⁵. On ne peut prétendre décrire scientifiquement la syntaxe telle qu'elle se manifeste chez des individus ou dans un groupe, si l'on fait abstraction de tels passages, parce qu'ils font partie, justement, de ce qui caractérise

cette syntaxe, au même titre que les segments considérés comme "normaux".

Dans les très rares cas où un segment s'avère inanalysable, nous utilisons le symbole ? pour signaler ce fait. De cette façon, nous pouvons respecter chaque texte tel qu'il a été produit tout en nous donnant un moyen de repérer les phrases où les perturbations, au niveau syntaxique sont majeures. Comme une méthode d'analyse efficace doit rendre compte de toutes les phrases, le symbole ? est utile parce qu'il permet d'identifier le cas tératologiques; mais il ne doit être utilisé qu'en tout dernier ressort. Dans le cas d'une phrase comme la suivante par exemple, notre méthode nous permet de faire une analyse syntaxique complète sans faire intervenir ce symbole :

"Mais on a pris un coin terre et le ski-doo parti assez vite que moi je resta sur le derriere dans le chemin tandis que le ski-doo etait loin et moi sur le derriere je resta là pendant deux minutes et Roger et Pierre riait et moi". (07-0043-012)

Sans faire intervenir l'arbitraire on peut poser que :

- 1° l'indicateur de fonction de manque devant *terre* de sorte qu'il y a troncation (t);
- 2° *assez...vite* est employé à la place de *si...que* et peut être analysé comme une variante de ce dernier;
- 3° il manque un élément syntaxiquement nécessaire, probablement le prédicat ou un syntagme prédicatif, après *moi*, le dernier mot du texte; c'est un autre cas de troncation.

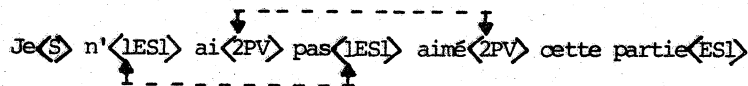
Nous ferons donc l'analyse suivante (pour les symboles, voir p. 119 et 120.

ø . Mais
S . on
PV . a pris
ES1 . un coin
 ES2T . terre ←
(et
S . le ski-doo
PV . parti
ES1 . assez vite ←
 ES2 . que moi je resta
 ES3 . sur le derriere
 ES3 . dans le chemin
 ES3 . tandis que le
 ski-doo était loin

(et
S . moi
ES2 . sur le derriere
Sr . je
PV . resta
ES1 . là
ES1 . pendant deux minutes
(et
S . Roger
(et
S . Pierre
PV . riait
(et
S . moi
t ←

Deuxième principe : on doit respecter, dans l'analyse comme dans la symbolisation de cette dernière, l'ordre des constituants tel qu'il apparaît dans le texte. Ainsi dans une phrase comme 07-003-007 : "Je n'ai pas aimé cette partie./.../", l'adverbe *ne...pas* de même que le syntagme verbal *ai...aimé*, constituant chacun un syntagème, se manifestent pourtant dans la chaîne de façon discontinue;

par surcroît, dans ce cas-ci, les fragments de chacun des syntaxèmes discontinus s'entrecoupent l'un l'autre. Si l'on affecte le symbole 1 à *ne...pas* et le symbole 2 à *ai...aimé*, l'ordre est donc le suivant : 1...2...1'...2'... Pour respecter un tel ordre d'apparition des éléments mais pour que, en même temps, l'ordinateur ne compte qu'un seul syntaxème là où ce dernier se présente sous une forme discontinue, nous plaçons les symboles 1 ou 2 ou 3 devant chacun des fragments d'un tel syntaxème. Le symbole de discontinuité (1 ou 2 ou 3) apparaît alors immédiatement devant le symbole indiquant la fonction :



L'ordre des éléments dans un énoncé, ordre variable et plus ou moins pertinent selon les langues, est lui aussi un fait linguistique; il est donc essentiel de ne pas le trafiquer, de ne pas le modifier pour des raisons supposément de clarté de la représentation, de simplicité ou d'élégance!

PROCÉDURES DE BASE

Pour chacune des phrases d'un corpus, nous faisons ce que nous appelons "l'analyse syntaxique détaillée", c'est-à-dire une analyse en fonctions primaires et non primaires. Rappelons que les fonctions primaires sont : celles de l'élément central, le prédicat (P), qui n'est pas forcément un verbe, et celles des segments en rapport direct avec cet élément, soit par implication réciproque : le sujet (S), l'actualisateur (A) ou l'actualisateur spécialisé (AS), soit par implication à sens unique : l'expansion par subordination (ES1) appelée aussi "le subordonné". Les fonctions non primaires sont celles des segments dont le point d'incidence est

ler par la suite des liasses de feuilles de cinq à dix fois plus massives. Au moment de l'entrée donc, l'ordinateur dispose la phrase de façon linéaire et place les symboles d'analyse syntaxique après chaque segment, entre crochets :

Les rats <S> viennent <PV> rôder <ES1> près de chez-nous <ES2> ils <S> viennent <PV> voir <ES1> les canards <ES2> qui sont <ES3> dans une cage <ES4> .

Étant donné toutefois l'utilité pédagogique d'une présentation en escaliers de même que sa commodité pour la révision, un programme de digigraphie permettant de restituer cette présentation a été élaboré.

Comme on le voit à partir de notre exemple, l'analyse en syntaxèmes ou en fonctions primaires et non primaires est une analyse au niveau des *constituants de la phrase*. Or, certains de ces constituants peuvent être des syntagmes : *les rats, dans une cage, etc.* et il y a des relations syntaxiques d'implication également à ce sous-niveau, c'est-à-dire à l'intérieur des éléments constitutifs des syntagmes : *les* = déterminant, *rats* = base nominale; *dans* = indicateur de fonction, *une* = déterminant, *cage* = base nominale. Cette analyse des relations qui ont cours à l'intérieur d'un syntagme — et que nous appelons "analyse en syntagmèmes" — peut être entrée dans la mémoire de l'ordinateur selon le type de recherche envisagée. Cependant, lorsqu'on s'intéresse d'abord à la phrase comme structure prise globalement, on peut ne fournir à l'ordinateur que l'analyse syntaxique des *constituants de la phrase*, sans l'analyse des *constituants de syntagmes*, même si cette dernière analyse doit être faite par l'analyste. Les deux procédures de base de l'analyse syntaxique d'un corpus sont donc : l'analyse des constituants de la phrase (syntaxèmes) et l'analyse

des constituants de syntagmes (syntagmèmes); ces deux procédures couvrent le champ entier de l'analyse syntaxique.

Même s'il n'y a pas lieu d'exposer de nouveau, dans cet article, notre méthode d'analyse syntaxique, il est sans doute utile de donner la liste des éléments syntaxiques possibles, avec les symboles utilisés pour les représenter :

- A : actualisateur
- AS : actualisateur spécialisé
- c : coordonnant; autre symbole : (
- ∅ : pseudo-coordonnant
- co : copule
- e : ellipse Exemple : S - P - ESle)
- Ei : expansion par incidence (= incidente)
- ES1 : expansion par subordination primaire (ou subordonné) = ES de P
- ES2 : ES de A, de S ou de ES1
- ES3 : ES de ES2
- ES4 : ES de ES3
- ES... ... etc. ...
- I : interjection
- md : monème de déplacement
- mo : modalité de l'énoncé
- P : prédicat
- PA : prédicat adjectival
- PB : prédicat adverbial
- PC : prédicat à copule
- PN : prédicat nominal
- PP : prédicat pronominal
- PV : prédicat verbal
- r : reprise (exemple : Sr ou ES1r)
- ré : répétition
- S : sujet (actualise un prédicat de type verbal)
- V : vocatif

Symboles pour l'analyse à l'intérieur d'un syntagme :

- b : base (centre de syntagme)
- c : conjonctif
- f : indicateur de fonction (ou monème fonctionnel)
- m : modalité verbale, nominale, etc.
- r : relatif
- s : satellite (actualise une base verbale : l'analogue de S mais au sous-niveau d'un syntagme)

Autres symboles :

- @ : asyntaxique
- ≠ : différent de ...
- # : inexistant ou non attesté
- ph : phatème
- t : troncation
- ? : analyse syntaxique impossible : cas tératologique

Ce nombre limité de symboles nous a permis d'analyser tout notre corpus et beaucoup d'autres, dans les années antérieures, et ce, pour plusieurs langues, notamment le chinois, l'anglais, l'espagnol, le montagnais, l'inuktitut en plus du français.

Certes, on ne pourra comprendre la valeur exacte de ces symboles que si on se reporte à l'ensemble de la méthode telle qu'elle a été présentée dans *Syntaxe fonctionnelle du français*, P.U.L., 1978. Il suffit de dire ici que nous utilisons cette méthode depuis une dizaine d'années et que nous l'avons même appliquée à l'analyse d'un corpus oral comprenant des enregistrements d'enfants et d'adultes, lors d'un Séminaire de recherches en syntaxe, à l'Université Laval; dans un tel cas, l'analyse est conduite à partir de la notation pho-

nétique. Ces diverses applications, échelonnées sur plusieurs années, nous permettent de dire que la méthode en question est bien rodée et opératoire.

STRUCTURE, PHRASE ET SEGMENTATION DU CORPUS

Une fois l'analyse syntaxique terminée et entrée en mémoire, l'ordinateur est en mesure de faire automatiquement le reste du travail; c'est donc l'ordinateur qui établit la typologie des structures de phrases utilisées et qui calcule les indices de longueur et de complexité.

Cela implique l'existence de procédures et de critères efficaces pour la segmentation du corpus en phrases. Il nous faut donc maintenant préciser ce que nous entendons par "structure" et par "phrase". Une STRUCTURE SYNTAXIQUE est un ensemble organisé d'éléments, monèmes ou syntagmes, s'ordonnant par des rapports d'implication⁶. Quant à la PHRASE, c'est une construction hiérarchique fermée, autonome et indépendante où les éléments constituants, monèmes ou syntagmes, s'ordonnent par des rapports d'implication⁷. La PHRASE est donc "la construction syntaxique maximale"⁸, la structure linguistique ultime, parce qu'elle n'entre pas dans une construction linguistique plus grande, parce qu'elle est "intégrante" sans être "intégrée"⁹, parce qu'elle est "un constitué qui n'est pas un constituant"¹⁰.

Comme on le voit, la phrase est définie ici en termes linguistiques et c'est cette définition linguistique de la phrase, mais non la ponctuation ou la courbe mélodique, qui doit servir de critère à la délimitation des phrases. La DÉLIMITATION des phrases est définie comme "un découpage du corpus en grandeurs linéaires qui se manifestent

dans le temps (corpus parlé) ou dans l'espace (corpus écrit)¹¹. Pour la segmentation du corpus en phrases, nous ne tenons compte des marques de ponctuation que si, et seulement si, la grandeur linéaire ainsi isolée entre deux de ces marques correspond en même temps à une phrase définie linguistiquement. En d'autres termes, les marques de ponctuation à l'écrit, comme les éléments prosodiques à l'oral, ne sont pas des critères de segmentation d'un corpus, mais seulement des *indices* qui doivent être subordonnées aux critères linguistiques.

A une phrase définie et délimitée linguistiquement *peut* correspondre une phrase délimitée par la ponctuation ou la prosodie, mais *pas nécessairement*. Ainsi, malgré le point (.) entre *stylos* et *parce que* dans l'exemple ci-après, il n'y a qu'une seule phrase, vu que le segment introduit par l'indicateur de fonction *parce que* est dans une relation d'implication à sens unique, de dépendance, par rapport à ce qui précède :

"Tous deux se vendaient 50¢ mais moi je trouve qu'il était beaucoup plus avantageux de vendre des barres de chocolat que des stylos. Parce que j'avoue que les stylos à 50¢ ils étaient assez cher". (08-0011-022)

De même, dans ce qui suit, il n'y a qu'une seule et même phrase, puisque le segment *de jours* est dans une relation d'implication à sens unique par rapport au segment *l'espoir*, au même titre d'ailleurs que le segment *des (beaux) jours* :

"Le printemps amène avec lui le soleil la joie et il fait renaître dans nos coeurs l'espoir des beaux jours ensoleillée. Mai aussi de jours ou le temps est à l'averse". (08-0013-011)

La phrase est avant tout un objet linguistique et, en tant que telle, elle est une organisation hiérarchique d'unités discrètes. C'est

donc sur la base de critères d'ordre linguistique qu'elle doit être identifiée, mais non d'après les éléments graphiques ou prosodiques, qui ne sont jamais des unités discrètes. Ces marques graphiques ou prosodiques sont, par définition, des traits supra-segmentaux ou para-segmentaux, c'est-à-dire qui se superposent à la chaîne linguistique ou qui l'accompagnent, de sorte qu'elles ne font pas partie, à strictement parler, des caractères définitoires de la phrase. Il ne saurait en être autrement car alors, comment pourrait-on segmenter un texte sans ponctuation aucune ou, à l'oral, une série de séquences sans intonation et sans pause? Avec les définitions et les critères que nous avons élaborés, nous pouvons segmenter un corpus en phrases, quelle que soit la ponctuation utilisée et même si elle est fautive, voire absente.

La notion de "phrase" est une notion capitale; elle est en effet au centre de l'analyse et de la description linguistique, puisqu'elle concerne l'objet ultime de l'analyse. Si donc elle est définie sur la base de critères non linguistiques, l'analyse procède alors à partir d'un faux objet.

On ne peut donc que s'étonner de voir un chercheur comme W. Loban étudier le développement du langage en utilisant la notion de "communication unit" définie comme: "each independent clause, with all of its modifiers, existing between two silences"¹². Même étonnement à lire la définition de la phrase ("sentence") utilisée par K.W. Hunt; "whatever the writer has put between a capital letter and a period or other terminal mark"¹³, à partir de laquelle il définit ensuite l'unité de base de son analyse, appelée "T-unit": "cutting a passage into T-units is cutting it into the shortest units which it is grammatically allowable to punctuate as sen-

tences"¹⁴. Quant à B. Bernstein, c'est moins la phrase qui l'intéresse que l'énoncé : "utterance was considered to be from the time a subject commenced to talk until he finished"¹⁵. C'est là une notion très vague puisque, comme l'écrit L. Bloomfield : "an utterance may consist of more than one sentence"¹⁶. Il ne faut donc pas se surprendre si, par la suite, dans le cas de deux verbes conjugués ("finite verbs") mais ayant le même sujet, Bernstein considère qu'il y a deux unités, "two propositions"¹⁷, alors que Loban n'y voit qu'une seule unité, "one communication unit"¹⁸ de même que Hunt¹⁹.

Pourtant, dès 1933, Bloomfield donnait déjà une définition de la phrase efficace et opératoire : "each sentence is an independent linguistic form, not included by virtue of any grammatical construction in any larger linguistic form"²⁰. On voit comment la définition que nous utilisons est tributaire de celle de Bloomfield.

Ce qui précède n'avait d'autre but que celui d'illustrer l'importance de segmenter un corpus d'après des critères linguistiques lorsque l'objet de l'analyse, ou l'un de ses objets, est un objet linguistique comme la phrase. Pour un exposé plus complet sur ce sujet, nous renvoyons le lecteur à *Syntaxe fonctionnelle du français*²¹.

TYPLOGIE DES STRUCTURES

Pour établir la typologie ou la variété des structures, la procédure est assez simple : "elle consiste à voir si une structure se superpose exactement à une autre; dans l'affirmative, il y a identité des structures". Deux ou plusieurs structures identiques constituent une classe; ces classes permettent d'étudier la variété syntaxique. La

VARIÉTÉ SYNTAXIQUE est fonction du nombre plus ou moins élevé de *structures de phrases* différentes utilisées par un auteur"²².

Une fois l'analyse syntaxique entrée en mémoire, un balayage séquentiel permet de relever les séquences de symboles syntaxiques et de les comparer entre elles, puisque ces séquences renvoient à une hiérarchie de syntaxèmes, c'est-à-dire à la structure abstraite cachée derrière la linéarité du texte.

Par exemple, si l'ordinateur rencontre :

S - PV

S - PV

ou :

S - PV - ES1

S - PV - ES1

ou encore :

ES1 - S - PV

ES1 - S - PV

il continuera à chercher, dans le corpus, tant qu'il n'aura pas inventorié toutes les structures du même type.

Nous obtiendrons ainsi les résultats nécessaires à une comparaison entre échelons. On pourra déterminer alors, d'une part, si la phrase se fait plus complexe avec la progression d'un échelon à un autre et dans quelle mesure et, d'autre part, si la variété des structures augmente et dans quelle mesure -résultats qui ne sont pas sans importance pour la pédagogie du français aux différents échelons.

On pourra encore étudier à partir de quel élément la subordination est la plus développée : à partir du sujet, du prédicat ou d'un subordonné d'un quelconque niveau fonctionnel. On peut égale-

ment déterminer l'importance des phénomènes de coordination dans les textes et faire l'inventaire des types utilisés. Comme on le voit, l'analyse de la structuration syntaxique en général est une analyse d'envergure. Mais heureusement, grâce aux programmes que nous avons développés, l'ordinateur peut établir la typologie des structures.

L'étude de la variété des structures constitue l'élément essentiel de ce que nous appelons le PROFIL SYNTAXIQUE. Le profil syntaxique des textes d'un individu ou d'un groupe est défini par :

- l'inventaire de la variété des structures de phrases utilisées;
- l'échelle de complexité des phrases;
- l'échelle de longueur des phrases.

Quand il s'agit d'une phrase en particulier, nous parlons du SIGNALEMENT DE LA PHRASE qui comprend :

- sa structure, sous forme de séquence de symboles;
- son indice de complexité;
- son indice de longueur.

Ainsi, pour une phrase comme la suivante :

ES1 . Dimanche

S . on

PV . voyait

ES2 .tard

ES1 . le soir

ES1 . les feux d'artifice

ES2 . spectaculaire,

ES2 . grandiose,

ES2 . merveilleux,

S . le carnaval

PV . ce finit

ES1 . par des chants

ES2 . chanter

ES3 . par les derniers
carnavalleux.

(07-004-018)

le signalement est :

ES1 - S - PV - ES2 → ES1 - ES1 ← ES2 - ES2 - ES2
S - PV - ES1 - ES2 - ES3

Indice de longueur : 14
Indice de complexité : 3 } 14/3

Nous avons signalé que nous nous intéressons d'abord à la structure de la phrase, à la hiérarchie des syntaxèmes. Mais nous pouvons également étudier la structuration de certaines parties de la phrase, ce qui a également beaucoup d'intérêt pour l'enseignement du français au secondaire. Par exemple, quelles sont la variété et la proportion des types possibles de prédicats: prédicat verbal (PV), prédicat nominal (PN), prédicat adjectival (PA), prédicat adverbial (PB), prédicat avec copule (PC), prédicat pronominal (PP).

En plus de la typologie des structures de phrases, on peut étudier la typologie des expansions par subordination (ES) :

- ES marquées par un indicateur de fonction :
 - par une préposition;
 - par une conjonction de subordination,
 - par un relatif.
- ES marquées par la position :
 - type objet direct;
 - type subordonné adjectival ou adverbial;
 - autres types possibles.
- ES qui marquent leur fonction par elles-mêmes :
 - type *hier, aujourd'hui, il y a un mois, etc.*

Dans tous ces cas, il suffit pour obtenir un inventaire, de commander à l'ordinateur de repérer soit tous les P, soit toutes les ES; on peut également préciser davantage la commande : repérer toutes les ES commençant par *parce que, quand, lorsque, si, que, qui, à, de, sur*, etc. On peut enfin compléter ces recherches par une étude sur la typologie des complexes prédicatifs ou *noyaux* de phrase, c'est-à-dire l'ensemble dominant de la phrase : S + PV sera sans doute le type le plus fréquent, mais on rencontrera aussi : AS + PN, AS + PP, S + PC, A + P etc.

C'est dire que, même si notre recherche en syntaxe est orientée surtout vers les structures de phrases, elle ne néglige pas pour autant la structuration à d'autres niveaux de la phrase.

En dernier lieu, tous les résultats fournis par cette recherche concernant la syntaxe sont mis en rapport avec les paramètres : âge, sexe, échelon, etc. et en particulier avec les deux paramètres "milieu populaire" - "milieu favorisé".

LONGUEUR

Les deux facteurs d'allongement de la phrase sont les phénomènes de coordination et ceux de subordination. Comme la COORDINATION est l'adjonction de segments de même fonction ou de même statut, elle est uniquement un facteur d'allongement. Quant à la SUBORDINATION, puisqu'elle multiplie les segments de fonction *différente*, elle est à la fois facteur d'allongement et de complexité.

"La longueur d'une phrase est égale à la somme des syntagmes qui la composent. On a ainsi une définition qui se fonde non pas sur des critères arbitraires et non linguistiques comme les blancs d'imprimerie et la ponctuation, mais sur un critère

uniquement linguistique, celui de la fonction dans la phrase; syntaxème, en effet, désigne tout monème ou syntagme exerçant une fonction primaire ou non primaire"²³. En somme, comme nous calculons la longueur d'une phrase sur la base de sa syntaxe, c'est, en quelque sorte, une "longueur syntaxique" que nous établissons, pourrait-on dire. Nous croyons cependant que ce type de calcul est pertinent et plus conforme aux faits que d'autres types de calcul, ce que nous allons maintenant justifier.

- *Ambiguïté du calcul par mots*

Le problème est que le mot, tel qu'il est défini traditionnellement — définition que plusieurs théories linguistiques récentes ont récupérée sans même se donner la peine de lever l'ambiguïté ou de redéfinir le terme — renvoie tantôt à une unité linguistique minimale, tantôt à une combinaison de ces unités, c'est-à-dire à un syntagme ... ce qui est non opératoire et proprement contradictoire.

Soit la phrase suivante :

"Nous sommes revenus à la moto-neige pour la remplir et nous l'avons reconduit au garage pour le serrer". (07-004-014)

La tradition ... et certaines théories linguistiques!... identifiera comme des mots tout ce qui se trouve entre deux blancs d'imprimerie, définition qui n'a que bien peu à voir avec la réalité linguistique. Chacun des éléments suivants : *nous, à, la, pour, et, l', garage et le*, est une seule unité significative minimale, un seul monème (un seul "morphème", selon d'autres terminologies), alors qu'il y en a plusieurs, qu'il y a combinaison d'unités significatives minimales, qu'il y a donc syntagme dans : *sommes revenus* (= lexème *reven-* et monème de passé composé de l'indicatif), *avons recon-*

duit (= lexème *reconduit*- et monème de passé composé également -les monèmes de passé composé étant dans les deux cas précédents à signifiants discontinus); enfin, *au* n'est pas un mot ni une seule unité, mais un amalgame de deux monèmes : *de* + *le*.

En conséquence, travailler avec la très ambiguë notion de "mot" sans la définir, c'est, là aussi, travailler avec ... un faux objet linguistique... car toute recherche portant sur des énoncés linguistiques doit définir à la fois son unité minimale et son unité maximale. Or, le mot n'est pas ou n'est pas toujours unité significative minimale.

- *Impossibilité de calculer les syllabes*

Une recherche poursuivie à l'Université Laval au Laboratoire de phonétique instrumentale (PHOCOM)²⁴, depuis plusieurs années et portant sur 40 000 mots en français et autant en anglais, a démontré qu'il n'existe pas, pour la syllabe, une définition opératoire et *une seule* mais que, bien au contraire, si l'on veut travailler scientifiquement, il faut procéder avec une bonne dizaine de définitions, étant donné la nature du phénomène.

- *Le comptage par monèmes*

Reste la solution de compter les monèmes (ou "morphèmes"), c'est-à-dire les unités significatives minimales -définition qui a au moins l'avantage d'être valable linguistiquement et opératoire. Toutefois, il y a des monèmes dont le signifiant est zéro; or, la longueur étant une réalité perceptible, l'indice de longueur ne peut prendre en compte ce qui n'est pas manifesté.

D'où notre choix, motivé, de compter les syntaxèmes. Le calcul est extrêmement simple pour l'ordinateur : tout segment qui remplit l'une des fonctions actualisateur (S,AS,A), prédicat (P,PV,PN, etc.), subordiné primaire (ES1) ou l'une des fonctions non primaires (ES2,ES3,ES4,...) compte pour un (1). L'ordinateur n'a donc qu'à compter les symboles; la somme ainsi obtenue est appelée *indice de longueur* (I.L.). Une fois les indices de longueur établis pour toutes les phrases, l'ordinateur établit une *échelle de longueur*, où sont représentés : d'une part, les valeurs prises par la variable longueur et, d'autre part, le nombre de phrases qui prennent cette valeur :

valeur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	...
nombre de phrases	5	34	30	28	54	67	43	67	76	87	22	28	...

On peut établir ainsi rapidement des échelles de longueur relatives à un individu, une classe, un groupe, un échelon ou encore en tenant compte à la fois du sexe et de l'échelon, de l'âge et du sexe, etc... Nous croyons être les premiers à utiliser un indice de longueur fondé sur des critères syntaxiques (depuis 1972), et nous croyons ce type de calcul de la longueur plus conforme aux faits que les autres calculs parce que, dans toute langue, la structure maximale est la phrase et que toute phrase est une construction de syntaxèmes. Le calcul que nous proposons est donc pertinent par rapport à la réalité linguistique : il renvoie à des éléments tangibles et identifiables en toute rigueur.

COMPLEXITÉ

"La COMPLEXITÉ syntaxique d'une phrase est fonction du nombre de niveaux de subordination

qu'elle contient"²⁵. Pour trouver le degré de complexité d'une phrase, il suffit d'identifier le degré ultime de subordination. Ainsi, dans la phrase suivante, l'indice de complexité est de 4 (IC = 4) :

S . "Les rats
PV . vienne
ES1 . rode
 ES2 . près de chez-nous
S . ils
PV . viennent
ES1 . voir
 ES2 . les canard
 ES3 . qui sont
 ES4 . dans une cage".
 (07-002-010)

L'ordinateur n'a donc aucune difficulté à établir les indices de complexité puisqu'il lui suffit de repérer le niveau le plus élevé de subordination dans la phrase donnée.

Il faut attirer l'attention sur le fait que la complexité syntaxique d'une phrase dépend des *niveaux* de subordination et *non du nombre* de subordonnés. En d'autres termes, on peut rencontrer plusieurs subordonnés à un même niveau, comme c'est le cas pour les ES3 dans la phrase suivante :

∅ . "Mais
S . on
PV . a pris
ES1 . un coin
 ES2t . terre

(et
S . le ski-doo
PV . parti
ES1 . assez vite

ES2 . que moi je resta
ES3 . sur le derriere
ES3 . dans le chemin
ES3 . tandis que le
ski-doo était
loin /.../"

Le niveau ultime de subordination étant ici ES3, l'indice de complexité est de 3 (IC = 3); on notera cependant que c'est un niveau plus "étouffé" par l'accumulation de plusieurs syntaxèmes à ce niveau. Les trois segments *sur le derriere*, *dans le chemin*, et *tandis que le ski-doo était loin* sont tous trois dans une relation d'implication à sens unique (\leftarrow ES) par rapport au même segment *que moi je resta*; ils ont donc la même fonction syntaxique. C'est en ce sens que nous parlons de CO-ORDINATION : en effet, deux ou plusieurs syntaxèmes sont dits "co-ordonnés" lorsqu'ils sont ordonnés de même façon (même type d'implication) par rapport à un même syntaxème dans une même structure²⁶. Co-ordination est donc utilisé ici dans son sens étymologique d'ordonnance identique de plusieurs (co-) éléments par rapport à un autre élément de l'ensemble.

La co-ordination, c'est-à-dire la multiplication de syntaxèmes ou de segments de même fonction syntaxique n'est donc, par nature, qu'un facteur d'allongement de la phrase, mais non un facteur de complexité. Or, on a généralement confondu complexité et longueur, complexité et nombre de "propositions subordonnées" et même coordination et subordination.

Ce sont surtout les "psycholinguistes" et les "sociolinguistes" qui se sont intéressés à la longueur et à la complexité; mais la même confusion règne, en général, dans leurs travaux à propos de ces deux phénomènes, comme en font foi les travaux

les plus importants publiés sur le sujet depuis une vingtaine d'années.

Qu'il s'agisse de Walter Loban dans *The Language of Elementary School Children* (1963) ou dans *Language Development/Kindergarten through Grade Twelve* (1976), de Kellogg W. Hunt dans *Syntactic Maturity in School Children and Adults* (1970), de W. Brandis et D. Henderson dans *Social Class, Language and Communication* (1970), de R. Brown et U. Bellugi dans *New Directions in the Study of Language* (Eric H. Lenneberg ed. 1964) ou enfin de Basil Bernstein dans les deux volumes de *Class, Codes and Control/Theoretical Studies Towards a Sociology of Language* (1971-75 et 1973-75), on prétend démontrer la "maturité syntaxique" ou le développement de la syntaxe en se fondant d'abord et avant tout sur des calculs qui sont en fait des calculs de longueur : nombre ou proportion de "mots", de "propositions", de "T-units, de phrases (Loban, Hunt), nombre de noms, de verbes, d'adjectifs, d'adverbes, etc... (Brandis, et Henderson, Loban), ou même : nombre de "mots" simplement et, ce qui est plus aberrant, de ... "syllabes" (Bernstein)!... Ces recherches et la plupart de celles qui suivirent démontrent peu de progrès dans ce domaine, si l'on se rappelle que, dès 1933, Lou LaBrant s'intéressait déjà au nombre de "propositions indépendantes et dépendantes" : "A Study of Certain Language Developments of Children in Grades 4-12 Inclusive", dans *Genetic Psychology Monographs*).

Il nous semble paradoxal et non avénu de parler de développement de la syntaxe à partir du nombre, total, moyen ou proportionnel, de "mots", de "propositions", de "T-units", de "parties du discours", etc... puisque la syntaxe est d'abord l'étude des relations d'implication et non le relevé du nombre

de relations et encore moins le relevé du nombre de mots ou de syllabes. La linguistique a d'autre part démontré depuis longtemps, pour ne prendre qu'un exemple, que le "mot" n'est pas l'unité linguistique minimale —excepté chez ceux qui continuent d'utiliser le terme sans même le définir : on utilise la notion de "monèmes" chez les fonctionnalistes, de "morphèmes" chez les générativistes et chez bien d'autres et Bloomfield identifiait déjà des "bound forms" et des "free forms", il y a près de cinquante ans!

Quant à la complexité, Hunt et Bernstein se contentent de compter le nombre de propositions subordonnées, excluant ainsi les autres types d'éléments subordonnés; pour nous, il suffit qu'un syntaxème soit en relation d'implication à sens unique par rapport à un autre pour qu'il soit défini comme un subordonné (ou une expansion par subordination : ES), quelle que soit, par ailleurs, la forme de ce syntaxème : syntaxème introduit par une "conjonction", un "relatif", une "préposition", syntaxème marqué comme subordonné par la simple position, etc... On trouve également, sous la plume de G.J. Turner, dans le volume 2 édité par Bernstein, la confusion classique élémentaire, à savoir que la "complexité grammaticale" (?) relève à la fois de la coordination et de la subordination²⁷. W. Loban (1963) est allé un peu plus loin; il compte lui aussi le nombre de propositions subordonnées, mais il propose en plus un calcul de la densité de la subordination ("Weighted index of subordination"), ce qui nous renseigne sur ce que nous appelons "l'étoffement" à un niveau donné, mais non sur la complexité elle-même.

Même confusion entre : soit complexité et longueur, soit subordination et coordination, soit

complexité et nombre de mots, de propositions, de parties du discours, etc... -ou les trois ensembles- chez M. Cook, J. Smith et M. G. Lalljee dans "Filled pauses and syntactic complexity" (1974, p. 12), chez L. E. Harrell, qui s'inspire de la Brant, dans "A Comparison of the Development of Oral and Written Language in School-Age Children" (1957, p. 18), chez M. Crowhurst, qui emprunte à Hunt (1965) la notion linguistiquement non opératoire de "T-unit", dans "Syntactic Complexity in Narration and Argument at Three Grade Levels" (1980, p. 6), chez L. Bloom et M. Lahey dans *Language Development and Language Disorders* (1978, p. 198).

Il n'y a guère que J. Fodor et M. Garrett qui proposent, dans le cadre de la grammaire générative, une approche précise appelée "Derivational Theory of Complexity (DTC)" dans "Some syntactic determinants of sentential complexity" (1967, p. 289). On peut se demander toutefois s'ils font véritablement une distinction entre *longueur* et *complexité* puisque, après avoir écrit : "the complexity of a sentence is measured by the number of grammatical rules employed in its derivation" (p. 289), ils désignent plus loin cette même complexité par les termes de "length of the derivational history of a sentence" (p. 295). Il semble bien ici que *nombre de règles*, *longueur* de la dérivation et *complexité* sont une seule et même chose, ce qui nous apparaît contradictoire. Ajoutons de plus qu'on n'a jamais encore prouvé qu'une telle "dérivation des règles" avait réellement lieu chez les locuteurs et les auditeurs; cela demeure un postulat -un postulat intéressant sans doute, mais seulement un postulat (voir p. 295). En effet, la "dérivation de règles" est un modèle explicatif dans la théorie générative, mais non une composante observable du phénomène linguistique de complexité- jusqu'à preuve du contraire.

Dans cette mesure, on peut penser qu'il y a confusion ici entre le "modèle" et la "réalité linguistique" et ce malgré l'intérêt du point de vue de Fodor et Garrett; la première qualité d'un modèle et surtout d'un modèle linguistique est sa *conformité* aux faits.

Rappelons les travaux du psycho-pédagogue J. Wittwer : *Les fonctions grammaticales chez l'enfant* (1959), *Contribution à une psychopédagogie de l'analyse grammaticale* (1964) et surtout un texte moins bien connu *Essai d'élaboration d'indices de complexité et de densité syntaxiques* (Conférence, 1969); les travaux de Wittwer sont d'un intérêt certain, mais malheureusement, la définition de la complexité adoptée par l'auteur est linguistiquement fausse.

Comme on le voit, un phénomène aussi fréquent que la complexité n'est pas si aisé à définir. Traditionnellement, on a réduit le phénomène à l'adjonction de "propositions subordonnées" par rapport à une ou des "propositions principales", point de vue que nous contestons, comme on l'a vu.

Il est important de préciser que, dans le cadre de la présente recherche, nous nous intéressons à la *complexité syntaxique* comme telle qu'il ne faut pas confondre avec la *complexité linguistique*, phénomène beaucoup plus vaste qui englobe le premier.

Comme dans le cas de la longueur, on peut établir ou faire établir par l'ordinateur des *échelles de complexité* où seront représentées : les valeurs prises par la variable complexité (sur la première ligne) et le nombre de phrases ayant cette valeur (sur la ligne inférieure) :

valeur C	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	...
nombre de phrases	22	45	65	34	5	3	0	1	0	0	...

On remarquera que, contrairement à ce qui se passait pour la longueur, il y a, pour la complexité, une valeur zéro, par définition; en effet, puisque la complexité est déterminée par les niveaux de subordination, en l'absence de tout subordonné, de toute ES, l'indice de complexité est de zéro (IC = 0). C'est le cas de toutes les phrases qui sont réduites à leur noyau, quel qu'en soit le type : S + PV, S + PC, PN, PA, AS + PN, etc...

L'indice de complexité sera mis en rapport avec les paramètres non linguistiques pour vérifier si ces derniers influencent la variable en question. Notre hypothèse est que la complexité syntaxique croît avec l'âge et/ou l'échelon. Quant à la valeur moyenne prise par la variable complexité, nous faisons l'hypothèse que, pour l'ensemble de notre corpus de textes écrits par des étudiants et des étudiantes du Secondaire, elle se situera autour de 2 : IC moyen = 2. Dans notre corpus, en effet, il y a très peu de phrases qui dépassent la valeur 4 de complexité; les phrases où les niveaux de subordination s'élèvent à 7 ou 8 sont très rares.

Voici en terminant, deux exemples très simples pour illustrer notre mode d'analyse et compléter ce que nous venons de dire à propos de la longueur et de la complexité.

S . Moi
 Sr . je
 PV . joue
 ES1 . au hockey.

IL - 4

IC - 1

S . Je
PV . joue
ES1 . dans une ligue
 ES2 . interparoissial.

IL - 4

IC - 2

Comme on le voit, deux phrases de longueur identique peuvent avoir un indice de complexité différent. On voit également que la coordination n'est qu'un facteur d'allongement; en effet, la *reprise* est un des types de coordination : le symbole Sr ici signifie *Sujet repris*. La co-ordination de deux sujets syntaxiques influencent la longueur de la phrase sans avoir aucune influence sur sa complexité. Au contraire, l'adjonction d'un nouveau subordonné (*interparoissial*), dans la deuxième phrase, influence et la longueur et la complexité. Supposons enfin que la première phrase ait été rédigée de la façon suivante : "Moi, je joue au hockey, au baseball, au football, au badminton"; l'indice de longueur serait passé à 7 (IL = 7), mais l'indice de complexité serait resté le même (IC = 1), c'est-à-dire inférieur à l'indice de complexité de la deuxième phrase, pourtant plus courte ... comme quoi le nombre d'éléments accumulés en un point de la structure syntaxique n'a rien à voir avec la complexité de cette structure²⁸.

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 Voir les travaux du groupe Bourbaki, de 1925 à 1960 : *Traité de mathématiques modernes* et *Éléments de mathématiques*; voir également *L'axiomatique et l'introduction à la logique contemporaine* de R. Blanché. Bar-Hillel utilise l'expression "critère de validité" : "Trois remarques méthodologiques", *Word*, août 1957.
- 2 BUREAU, C., *Syntaxe fonctionnelle du français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 246 p.
- 3 BUREAU, C., *Linguistique fonctionnelle et stylistique objective*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976, 264 p. Voir les chapitres III et IV.
- 4 *Class, Codes and Control. Theoretical Studies Towards a Sociology of Language*, p. 96.
- 5 *Syntactic Maturity in School Children and Adults*, p. 4.
- 6 BUREAU, C., *Syntaxe fonctionnelle du français*, p. 134.
- 7 *Idem*, p. 160.
- 8 *Idem*, p. 84.
- 9 BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, p. 130.
- 10 HOCKETT, C.F., *A course in Modern Linguistics*, p. 199.
- 11 BUREAU, C., *Syntaxe fonctionnelle du français*, p. 185.
- 12 *Language Development : Kindergarten through Grade Twelve*, p. 135, note 2.
- 13 *Syntactic Maturity in School Children and Adults*, p. 4.
- 14 Passage cité.
- 15 *Class, Codes and Control. Theoretical Studies Towards a Sociology of Language*, p. 85.

- 16 *Language*, p. 170.
- 17 *Class, Codes ...*, p. 99.
- 18 *Language Development ...*, p. 7.
- 19 *Syntactic Maturity ...*, p. 14 : voir "clause criterion".
- 20 *Language*, p. 170.
- 21 Chapitre VIII, "Délimitation des phrases", p. 176-196.
- 22 *Linguistique fonctionnelle et ...*, p. 104.
- 23 *Idem*, p. 70.
- 24 "Phonétique comparée de l'anglais et du français", sous la direction du professeur Claude ROCHETTE.
- 25 *Linguistique fonctionnelle et ...*, p. 99.
- 26 Voir *Syntaxe fonctionnelle du français*, p. 56-61, 123-135, 182-185.
- 27 P. 188.
- 28 Pour une discussion détaillée sur ce sujet, voir *Linguistique fonctionnelle et stylistique objective*, p. 92-102.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 9, 1983 : 143-175

LES CNm À DÉTERMINATION
MULTIPLE EN ANCIEN ESPAGNOL

Silvia FAITELSON-WEISER,
professeur titulaire

Roselyne LOUSTAU,
étudiante de 2e cycle

Cet article a comme objectif la description des structures des *constructions nominales minimales* (CNm) comportant plus d'un *déterminateur* en ancien espagnol et plus particulièrement dans des textes du XII^e siècle et du début du XIII^e. A partir de cette description, nous essayons d'ébaucher le système des *déterminateurs* impliqués dans ces structures et de formuler les "règles" qui permettent de les produire.

Langues et linguistique, n° 9, 1983

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lii.ulaval.ca

LES CNM A DÉTERMINATION
MULTIPLE EN ANCIEN ESPAGNOL

Silvia FAITELSON-WEISER
Roselyne LOUSTAU

Presque tous les grammairiens et philologues qui se sont occupés de la détermination du substantif en ancien espagnol ont remarqué la présence en ancien espagnol de syntagmes du type *los sus ojos* et la presque disparition de ce type de syntagmes en espagnol moderne. Toutefois, mis à part les travaux de Lapesa (1971) et de Terracini (1951), spécifiquement consacrés aux constructions "article + possessif", peu nombreux sont ceux qui en traitent en détail, et personne n'a étudié la question dans le cadre plus général qui est celui de la détermination de substantif en espagnol (pour un état de la question, voir Loustau, 1982: chapitre I).

Le présent article aura donc comme objectif la description des structures des *constructions nominales minimales* (CNM) comportant plus d'un *déterminateur* (D) en ancien espagnol et plus particulièrement dans des textes du XII^e siècle et du début du XIII^e. Notre analyse se fonde sur le *Cantar de Mio Cid* (éd. de Menéndez Pidal, 1964), sur *La Fazienda de Ultramar* (éd. de M. Lazar, 1965) et sur les textes et fragments de textes que Menéndez Pidal (1965) présente dans les parties V et VI de sa *Crestomatia del español medieval*. Ces textes ont été dépouillés exhaustivement en ce qui a trait aux constructions qui nous intéressent ici, et les résultats ont été classés en six groupes, comme suit :

1. CNm à détermination multiple trouvées dans le *Cantar de Mio Cid* (C);
2. CNm à détermination multiple trouvées dans *La Fazienda de Ultramar* (F);
3. CNm à détermination multiple trouvées dans les documents contemporains de l'*Auto de los Reyes Magos* figurant dans Menéndez Pidal, 1965, partie V (D1);
4. CNm à détermination multiple trouvées dans les textes littéraires contemporains de l'*Auto de los Reyes Magos* figurant dans Menéndez Pidal 1965, partie V (T1);
5. CNm à détermination multiple trouvées dans les documents figurant dans la partie VI de la *Crestomatía* (D2);
6. CNm à détermination multiple trouvées dans les textes littéraires figurant dans la partie VI de la *Crestomatía* (T2).

Toutefois, avant de procéder à la description de notre corpus, et afin d'éviter toute ambiguïté, nous expliquerons ce que nous appelons une *construction nominale minimale* et un *déterminateur*: par CNm nous entendons un syntagme nominal constitué par son noyau — substantif, pronom ou déterminateur pronominalisé² — et, le cas échéant, par un ou plusieurs adjectifs qualificatifs et par un ou plusieurs *déterminateurs* et qui, conséquemment, ne se laisse plus segmenter en constructions nominales plus petites; nous appelons *déterminateurs* les éléments grammaticaux ou lexico-grammaticaux ayant statut de mots qui, comme les adjectifs dits qualificatifs, s'appliquent au noyau de la CNm et, le cas échéant, s'accordent avec lui en genre et en nombre; concrètement, dans cet article, nous nous occuperons des D que nous avons trouvés dans notre corpus, soit l'article "défini", les démonstratifs, les possessifs, les numéraux cardinaux et les "indéfinis" *am(b)os* (a dos), *cada*, *mismo*, *mucho*, *otro*, *qual*, *solo*, *tal*, *tantos*, *todo* et *un*³.

Dans les pages qui suivent, nous décrirons donc les types de CN_m contenant plus d'un D que nous avons trouvés dans notre corpus.

1 LES FORMES DE LA DÉTERMINATION MULTIPLE

Dans les textes dépouillés, nous avons trouvé des CN_m contenant deux ou trois déterminateurs. Il est toutefois à remarquer que la double détermination est bien plus fréquente que la triple détermination, et cela dans tous les groupes de textes (voir tableau I).

TABLEAU I

TYPES DE DÉTERMINATION MULTIPLE	OCCURENCES						
	TEXTES						TOTAL
	C	F	D1	T1	D2	T2	
DOUBLE DÉTERMINATION	256	774	37	6	72	37	1 182
TRIPLE DÉTERMINATION	16	3	2		2		23
T O T A L	272	777	39	6	74	37	1 205

1.1 La double détermination.

La double détermination se présente dans nos textes sous deux formes différentes, à savoir :

- a. les deux déterminateurs précèdent le N (dans ce travail, nous incluons dans le N le noyau des CN_m et, le cas échéant, le ou les adjectifs qualificatifs qui l'accompagnent); c'est la structure D D N;
- b. l'un des déterminateurs se place à la gauche du N et l'autre à sa droite; c'est la structure D N D.

1.1.1 La structure D D N

Ce type de structure est de loin le plus fréquent dans nos textes; c'est également ce type

qui présente le plus grand nombre de variantes quant aux combinaisons de déterminateurs intervenant dans sa formation. Dans le tableau qui suit (II), on trouvera les différentes combinaisons que nous avons trouvées dans notre corpus avec leur fréquence dans chaque sous-ensemble de textes.

TABLEAU II
RÉALISATIONS DE LA STRUCTURE D D N

COMBINAISONS			OCCURENCES							
PREMIER DÉTERMINATEUR	DEUXIÈME DÉTERMINATEUR		TEXTES						TOTAL	
			C	F	D1	T1	D2	T2		
Article "défini"	possessif		50	266	6	3	4	17	346	
	cardinal		6	45	2		8	1	62	
	"indéfini"	<i>otro</i>		23	19	5		3	4	54
		<i>un</i>			5	1				6
<i>qual</i>							1		1	
Démonstratif	possessif		12	3	2		5	1	23	
	cardinal		11	15	3		7		36	
	"indéfini"	<i>otro</i>	1	1	1				3	
Possessif	cardinal			9					9	
Cardinal	possessif			5					5	
"Indéfini"	<i>todo</i>	article "défini"	48	286	7	2	24	6	373	
		démonstratif	24	17	1		5		47	
		possessif	48	77	4	1	6		136	
	<i>am(b)os</i>	article "défini"			1		1		2	
		démonstratif			1				1	
		possessif	4						4	
	<i>otro</i>	possessif						1	1	
		cardinal	1	2			1		4	
		"indéfini"	<i>tal</i>		1			1		2
			<i>tantas</i>						1	1
		<i>muchos</i>	1						1	
	<i>un</i>	possessif		3			-	2	5	
	<i>tales</i>	cardinal	1						1	
	<i>cada</i>	"indéfini"	<i>un</i>		1	1				2
	TOTAL			230	757	34	6	66	33	1126

L'observation de ces combinaisons nous permet de constater que :

- parmi les treize détermineurs participant, il y en a trois — *todo*, *am(b)os* et *cada* — qui n'occupent que la place du premier détermineur;
- trois autres — *qual*, *tantas* et *muchos* — ne s'y trouvent que comme deuxième D;
- les sept autres — article "défini", démonstratifs, possessifs, cardinaux, *otro*, *un* et *tal* — se retrouvent tantôt comme premier D, tantôt comme deuxième.
- des vingt-quatre combinaisons de D retrouvées dans les CNm du type *D D N*, seulement six sont réalisées sans l'intervention d'un article "défini", d'un démonstratif ou d'un possessif; il s'agit des combinaisons *otro* + cardinal / *tal* / *tantos* / *muchos*, *tales* + cardinal et *cada* + *una* qui, dit soit en passant, ont une fréquence peu élevée et une distribution assez irrégulière dans nos textes.

Il s'ensuit que nous pouvons diviser provisoirement nos détermineurs en trois "classes", comme suit :

1. Ceux qui ne semblent aptes qu'à occuper la première place dans une CNm du type *D D N* (*todo*, *am(b)os* et *cada*);
2. ceux qui peuvent occuper la première ou la deuxième place dans une CNm de ce type (article "défini", démonstratif, possessif, cardinal, *otro*, *un* et *tal*);
3. ceux qui ne semblent aptes qu'à occuper la place du deuxième D (*qual*, *tantas* *muchos*).

1.1.2 La structure *D N D*

Ce type de double détermination est, dans notre corpus, moins important en nombre que celui que nous venons de décrire, mais plus important que la triple détermination que nous étudierons plus loin. Il est constitué — nous l'avons dit — par un N qui se place entre deux D, l'un qui le précède, à gauche et l'autre qui le suit, à droite. Dans le

tableau qui suit (III), on trouvera les différentes combinaisons de D que nous avons trouvées pour ce type de structure, avec leur fréquence pour chaque sous-ensemble de textes.

TABLEAU III
RÉALISATIONS DE LA STRUCTURE D N D

COMBINAISONS		OCCURENCES							
DÉTERMINATEURS		TEXTES							
DE GAUCHE	DE DROITE	C	F	D1	T1	D2	T2	TOT	
Article "défini"	démonstratif		1			5		6	
	possessif					1		1	
	cardinal		3					3	
	"indéfini" <i>todo</i>		3					3	
	<i>amos</i>	5	1					6	
Démonstratif	possessif			1				1	
	cardinal		1					1	
	"indéfini" <i>todo</i>	<i>amos</i>	1						1
		<i>tales</i>			1				1
	"indéfini" <i>tantos</i>	<i>mucho</i>	1						1
		<i>mucho</i>		1					1
	Possessif	"indéfini" <i>todo</i>		1	1		1		3
<i>amos (a dos)</i>		18	1					19	
<i>sola</i>			1					1	
<i>mismo</i>		1	1					2	
Cardinal	"indéfini" <i>solo</i>		1			2		3	
"Indéfini" <i>otros</i>	cardinal		1					1	
	"indéfini" <i>muitos</i>					1		1	
T O T A L		26	17	3		6	4	56	

L'observation de ce tableau nous permet de constater que :

- parmi les douze déterminateurs intervenant dans des CNM du type D N D, l'article "défini" et *otros* sont les seuls à occuper toujours la place du D de gauche;

- la plupart des autres — *todo, amos (a dos)*⁴, *tales, tantos, mucho, solo* et *mismo* — n'y apparaissent qu'à la droite de N;
- seuls les démonstratifs, les possessifs et les cardinaux se retrouvent tantôt à droite, tantôt à gauche de N;
- dans seize des dix-neuf réalisations, on trouve, comme élément de gauche, soit un article "défini", soit un démonstratif, soit encore un possessif.

1.2 La triple détermination

La triple détermination, beaucoup moins courante dans notre corpus que la double détermination (voir tableau I), s'y présente toujours sous la structure D D D N. Dans le tableau qui suit (IV), on trouvera les diverses réalisations de cette structure en ce qui a trait aux détermineurs intervenant, avec leur fréquence, dans chaque sous-ensemble de textes.

TABLEAU IV
RÉALISATIONS DE LA STRUCTURE D D D N

COMBINAISONS			OCCURENCES						
DÉTERMINATEURS			TEXTES						
PREMIER	DEUXIÈME	TROISIÈME	C	F	D1	T1	D2	T2	TOT
Art. "défini"	"indéf." <i>otro</i>	possessif		1					1
Démonstratif	possessif	cardinal	1						1
"Indéf." <i>todo</i> <i>amos</i>	art. "défini"	possessif	11	1	2				14
		cardinal					1		1
		"indéf." <i>otro</i>	1	1			1		3
		possessif	3						3
TOTAL			16	3	2		2		23

À l'observation de ce tableau, nous constatons que :

- des sept détermineurs qui interviennent, trois — les démonstratifs et les "indéfinis" *todo* et *amos* — n'occupent que la place du premier D;

- les cardinaux n'occupent que la place du troisième D;
- l'article "défini" occupe tantôt la place du premier D, tantôt celle du deuxième, alors que le possessif et l'"indéfini" *otro* peuvent occuper la deuxième ou la troisième position;
- aucun déterminateur n'occupe la première, la deuxième et la troisième place;
- dans toutes les réalisations de la structure $D D D N$, on trouve au moins un article "défini", un démonstratif ou un possessif.

1.3 Synthèse

De ce qui vient d'être dit, il s'ensuit que, dans notre corpus, la détermination multiple se réalise soit au moyen de deux ou de trois déterminateurs antéposés à N (structures $D D N$ et $D D D N$), soit au moyen d'un déterminateur antéposé et d'un déterminateur postposé à N (structure $D N D$). Ensemble, dans les trois structures, nous trouvons 49 combinaisons différentes de déterminateurs formées à l'aide de 15 déterminateurs différents, distribués comme suit : sept, dans les trois types de structures (l'article "défini", les démonstratifs, les possessifs, les cardinaux et les "indéfinis" *todo*, *am(b)os* (*a dos*)⁵ et *otro*); trois, dans les deux types de structures de la double détermination (*tantos*, *muchos* et *tal*); trois encore, seulement dans la structure $D D N$ (*cada*, *qual* et *un*) et deux (*solo* et *mismo*), toujours postposés à N et uniquement dans la structure $D N D$.

Ceci nous démontre que les possibilités combinatoires des déterminateurs intervenant dans une CNM à détermination multiple sont relativement limitées. En effet, il y a des déterminateurs qui n'apparaissent guère ensemble. Alors que certaines de ces absences pourraient sans doute être attribuées

au hasard, d'autres sont dues à d'autres causes; ainsi, par exemple, on ne saurait trouver en ancien espagnol (ni en espagnol moderne) des constructions du type **tantas todas casas*, puisqu'une incompatibilité sémantique semble exister entre *tantas* et *todas*, tous deux des "indéfinis quantificateurs". Par ailleurs, l'ordre dans lequel les détermineurs se présentent n'est pas tout à fait libre et **las todas casas* serait agrammatical en espagnol, alors que *todas las casas* est parfaitement grammatical.

Compte tenu de ceci, nous postulerons qu'il y a plusieurs classes de détermineurs en ancien espagnol (et en espagnol moderne), et que chaque classe se caractérise, d'une part, de par la position qu'elle peut occuper dans une CN_m par rapport à N et par rapport aux autres D et, d'autre part, de par ses compatibilités et incompatibilités syntagmatiques et sémantiques. Nous essaierons donc ici d'identifier les éléments intégrants de chacune de ces classes à partir du comportement de chacun des détermineurs faisant l'objet de notre étude et nous tenterons, dans un dernier temps, d'ébaucher le système des détermineurs de l'espagnol du XII^e siècle tel qu'il se laisse concevoir à partir de nos données. Toutefois, compte tenu du nombre peu élevé d'exemples que nous avons des structures D N D (56 occurrences) et D D D N (23 occurrences), nous nous concentrerons sur l'étude de la structure D D N.

2 LA POSITION DES DÉTERMINEURS DANS LES CN_m DU TYPE D D (D) N

Sur l'axe syntagmatique, et compte tenu de ce qui a été dit à 1.3, l'organisation positionnelle des CN_m ayant les structures D D N ou D D D N semble être la suivante :



Ceci nous amènerait à parler d'au moins trois classes différentes de déterminateurs que nous appellerons, provisoirement, D₁, D₂ et D₃. Afin de déterminer la place de chacun des D qui nous intéressent ici, nous procéderons maintenant à l'étude positionnelle de chacun d'eux, en commençant par ceux qui interviennent dans le plus grand nombre de combinaisons.

2.1 Les possessifs

Les possessifs interviennent dans la constitution de huit réalisations de la structure D D N et de quatre de D D D N, comme suit⁶ :

- (1) art. poss. : *las sus fijas* (C,275)⁷
- (2) dém. poss. : *estas mis fijas* (C,282)
- (3) poss. card. : *sus quatro mugieras* (F.43,29)
- (4) card. poss. : *quatro nuestros padres* (F.43,28)
- (5) *todo* poss. : *todad nuestras tierras* (C,3510)
- (6) *am(b)os* poss. : *amas mis fijas* (C,1604)
- (7) *otro* poss. : *otras mis manas* (P.26,244)
- (8) *un* poss. : *un su mesaiero* (P.26,110)

- (9) art. *otro* poss. : *los otros sus parientes* (F.199,15)
- (10) dém. poss. card. : *estos mis tres caualleros* (C,3487)
- (11) *todo* art. poss. : *toda la mi cort* (C,1360)
- (12) *amos* art. poss. : *amas las sus manas* (C,1740)

La simple observation de ces exemples montre que dans notre corpus les possessifs se placent :

- a. toujours après l'article "défini" (1,9,11 et 12), les démonstratifs (2 et 10) et les "indéfinis" *todo* (5 et 11), *am(b)os* (6 et 12), *otro* (7 et 9) et *un* (8);

b. tantôt avant (3 et 10), tantôt après les cardinaux (4).

Le premier fait à remarquer est que, dans la plupart des cas, l'ordination des D semble être contraignante. Or ceci n'est pas vrai dans le cas de la combinaison card. poss., où nous trouvons tantôt le possessif avant le cardinal (ordination courante aussi en espagnol moderne), tantôt le cardinal avant le possessif (ordination agrammaticale en espagnol moderne). Toutefois, puisque cette ordination ne se présente que dans *La Fazienda*, et que l'on sait par ailleurs que les parties de ce texte qui se rapportent à l'Ancien Testament furent rédigées principalement sur la base du texte hébreu de la Bible (Lazar, 1965:15ss), et que les cinq occurrences de ces constructions figurent dans des passages se rapportant justement à l'Ancien Testament⁸, nous pensons avoir des raisons suffisantes pour soupçonner que cette construction, dans *La Fazienda*, constitue un hébraïsme idiolectal du texte et qu'elle ne s'est point généralisée dans le système de l'ancien espagnol et moins encore dans celui de l'espagnol moderne (voir Fernández Ramírez 1951: 463 et Hanssen 1966:201). Conséquemment, nous postulons que le possessif est un D qui, dans les cas de la détermination multiple, se place après tous les autres D avec lesquels il se combine dans notre corpus, à l'exception des cardinaux, qu'il précède normalement. Figurativement :

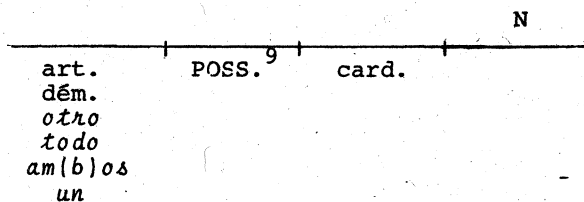


Figure 1

Toutefois, avant de postuler que les possessifs occupent la place des D_2 et les autres, selon le cas, celle des D_1 et des D_3 , nous étudierons chacun des autres D puisque déjà, d'après les exemples 9-12, on s'aperçoit que les D actuellement placés à gauche ne se situent pas tous sur le même axe paradigmatique.

À titre de comparaison sommaire avec l'espagnol moderne, nous tenons à souligner que des douze réalisations présentes ici, seulement 3, 5 et 6 seraient encore grammaticales. Parmi les autres, 1, 2, 8, 10, 11 et 12 seraient agrammaticales de par le fait qu'elles juxtaposent deux éléments (art.+poss. et dém.+poss.) qu'il n'est plus possible de juxtaposer systématiquement en espagnol moderne¹⁰; 4 et 7 seraient également agrammaticales de par l'ordination de leurs composantes (on vient de dire qu'en espagnol moderne, le possessif doit précéder le cardinal) et il en va de même pour la juxtaposition de *otro* et du possessif (Hanssen, 1966:201): *mis otros vestidos* est une construction espagnole, alors que **otros mis vestidos* ne l'est plus. Quant à la combinaison art.+*otro*+poss., elle est agrammaticale en espagnol moderne aussi bien de par ses composantes (art.+poss. à gauche de N) que de par leur ordination (*otro poss.*); *los otros sus parientes* se dit en espagnol moderne *sus otros parientes* *los otros parientes suyos*.

2.2 L'article "défini" et les démonstratifs

Si nous étudions ces deux détermineurs ensemble, c'est parce que, comme on le verra, ils ont dans notre corpus des comportements analogues. L'article intervient dans sept combinaisons de D D et dans cinq de D D D , les démonstratifs, dans cinq de D D et dans une de D D D , comme suit¹¹ :

- (1) art. poss. : *las sus hijas* (C,275)
(2) dém. poss. : *estas mis hijas* (C,282)
(13) art. card. : *los tres reyes* (F.201,29-30)
(14) dém. card. : *estos .v. reyes* (F.100,25)
(15) art. *otro* : *el otro fyjo* (F.52,4)
(16) dém. *otro* : *estos otros condes* (C,3136)
(17) art. *un* : *la una part* (F.172,27)
(18) art. *qual* : *la qual cosa* (P.25.II,6)
(19) *todo* art. : *todel pueblo* (F.96,9)
(20) *todo* dém. : *todo aqueste aver* (C,510)
(21) *am(b)os* art. : *ambos los rees* (P.24.II,53-54)
(22) *am(b)os* dém. : *amos estos mancebos* (F.199-27)
- (9) art. *otro* poss. : *los otros sus parientes* (F.199,15)
(10) dém. poss. card. : *estos mis tres caualleros* (C,3487)
(11) *todo* art. poss. : *toda la mi cort* (C,1360)
(12) *amos* art. poss. : *amas las sus manos* (C,1749)
(23) *todo* art. card. : *todas las tres quartas* (P.24.IV,7-8)
(24) *todo* art. *otro* : *todas las otros duennas* (C,1802)

Nous observons que l'article "défini" et les démonstratifs :

a. précèdent les possessifs (1,2,9,10,11 et 12), les cardinaux (13,14,10 et 23) et *otro* (15, 16,9 et 24);

b. se postposent aux "indéfinis" *todo* (19, 20,11,23 et 24) et *am(b)os* (21,22 et 12);

c. ne se présentent pas en relation syntagmatique.

A ceci il faut ajouter que l'article précède aussi *un* (17) et *qual* (18).

Par ailleurs, aussi bien dans le cas de l'article que dans celui des démonstratifs, toutes les ordinations semblent être contraignantes et toute modification produirait en espagnol — ancien et moderne— des structures agrammaticales : **4us*

las *fiyas*, **mis estas fiyas*, **tres los reyes*, *.v. *estos reyes*, **otro el fyjo*, **otros estos condes*, **una la part*, **qual la cosa*, **el todo pueblo*, **aqueste todo aver*, **los ambos rees*, **estos amos mancebos*, etc. Il s'ensuit que, comme les possessifs, l'article "défini" et les démonstratifs semblent occuper une place centrale dans le système, avec des D qui peuvent les précéder (*todo* et *am(b)os*) et des D qui peuvent apparaître après eux (*poss*, *card*, *otro*, *un* et *qual*). Ceci nous permet d'améliorer la figure 1, comme suit :

					N
<i>todo</i> <i>am(b)os</i>	ART. DEM.	<i>otro</i> <i>un</i>	POSS.	<i>card.</i>	
		<i>qual</i>			

Figure 2

Des dix-huit combinaisons étudiées ici, 13,14,15,16,19,20,21,22,23 et 24 pourraient être grammaticales en espagnol moderne, même si 23 est quelque peu redondante; quant aux autres, qui juxtaposent à l'article "défini" et/ou à un démonstratif un possessif (1,2,10,11 et 12), *un* (17) ou *qual* (18), elles seraient agrammaticales. Pour ce qui est de (9), elle a été étudiée à 2.1 .

2.3 L'"indéfini" *otro*

Otro intervient dans sept réalisations de la structure D D N et dans deux de D D D N, comme suit¹² :

- | | |
|------------------------|---|
| (7) <i>otro poss.</i> | : <i>otras mis manas</i> (P.26,244) |
| (15) art. <i>otro</i> | : <i>el otro fyjo</i> (F.52,4) |
| (16) dém. <i>otro</i> | : <i>estos otros condes</i> (C,3F36) |
| (25) <i>otro card.</i> | : <i>otros ciento caualleros</i> (C,1465) |
| (26) <i>otro tal</i> | : <i>otro tal Dios</i> (F.177,11) |

- (27) *otro tanto* : *otras tantas yeruas* (P.26,47)
 (28) *otro mucho* : *otros muchos sabidores* (C,3005)
 (9) art. *otro poss.* : *los otros sus parientes* (F.199,15)
 (24) *todo art. otro* : *todas las otras duennas* (C,1802)

On constate que *otro* :

- a. précède les possessifs (7 et 9), les cardinaux (25) et les "indéfinis" *tal* (26), *tanto* (27) et *mucho* (28);
- b. se trouve postposé à l'article "défini" (9,15 et 24) et aux démonstratifs (16);
- c. se place après *todo* (24);
- d. outre *cada* et *qual*, dont nous n'avons trouvé qu'une occurrence dans notre corpus, il ne se trouve pas en relation syntagmatique avec *un*.

Quant à l'ordination des détermineurs qui interviennent ici, nous n'avons trouvé dans nos textes aucun exemple où l'ordre serait modifié. Ceci nous amènerait à ajouter à la figure 2 certains éléments, comme suit :

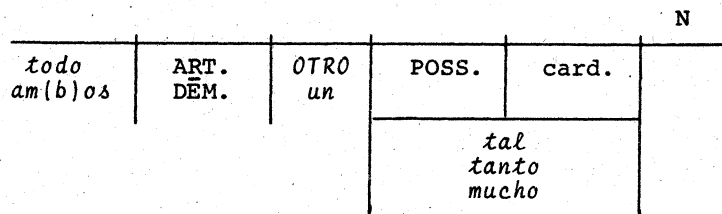


Figure 3

Il faut ajouter toutefois qu'en espagnol moderne, seules les ordinations des structures 15, 16 et 24 sont absolument contraignantes, mais il n'est pas sûr qu'il en aille de même des autres combinaisons, où la modification de l'ordre des D impliqués pourrait produire des constructions grammaticales mais qui véhiculeraient un sens légèrement différent. La question reste à étudier¹³.

2.4 Les cardinaux

Nous trouvons des cardinaux dans six réalisations de la structure *D D N* et dans deux de *D D D N*, comme suit¹⁴ :

- (3) poss. card. : *sus quatro mugieres* (F,43,29)
- (4) card. poss. : *quatro nuestros padres* (F.43,28)
- (13) art. card. : *los tres reyes* (F.201,29-30)
- (14) dém. card. : *estos .v. reyes* (F.100,25)
- (25) otro card. : *otros ciento caualleros* (C,1465)
- (29) tales card. : *tales dos uarones* (C,1920)

- (10) dém. poss. card. : *estos mis tres caualleros* (C,3487)
- (23) todo art. card. : *todas las tres quartas* (P.24,IV,7-8)

On constate que, à l'exception de 4, dont on a déjà dit en 2.1 qu'elle doit être considérée comme une construction idiolectale et asystématique, le cardinal est toujours placé après les autres D. Ici aussi, sauf pour 3 et 4, notre corpus nous présente une ordination unique pour les D impliqués; ceci nous permet de rétrécir dans notre figure la zone occupable par *tal*, comme suit :

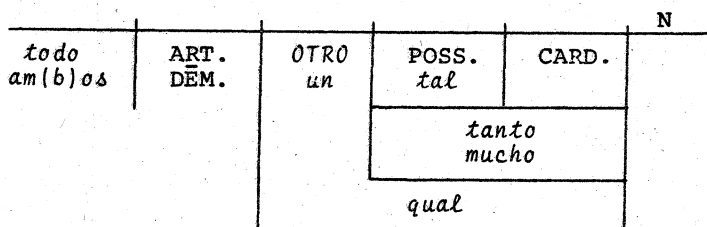


Figure 4

Pour ce qui est de l'espagnol moderne, toutes les CNM semblent être grammaticales, à l'exception de 4 et 10 (voir plus haut, 2.1), et cela même si 29 n'est pas très courant. Quant à l'ordination des D impliqués, celle de 3,13,14 et 23 est contraignante, mais celle de 25 et 29 mériterait une étude à part.

2.5 Todo et am(b)os

Comme dans le cas de l'article "défini" et des démonstratifs, ces deux D ont aussi, dans notre corpus, un comportement analogue, ce qui justifie que nous les étudions ensemble.

Todo intervient dans trois combinaisons de $\mathcal{D} \mathcal{D}$ et trois de $\mathcal{D} \mathcal{D} \mathcal{D}$; *am(b)os*, dans trois de $\mathcal{D} \mathcal{D}$ et une de $\mathcal{D} \mathcal{D} \mathcal{D}^{15}$:

- | | |
|--------------------------------|---|
| (5) <i>todo</i> poss. | : <i>todas nuestras tierras</i> (C,3510) |
| (6) <i>am(b)os</i> poss. | : <i>amas mis fijas</i> (C,1604) |
| (19) <i>todo</i> art. | : <i>todel pueblo</i> (F.96.9) |
| (20) <i>todo</i> dém. | : <i>todo aqeste aver</i> (C,510) |
| (21) <i>am(b)os</i> art. | : <i>ambos los rees</i> (P.24.II,53-54) |
| (22) <i>am(b)os</i> dém. | : <i>amos estos mancebos</i> (F.199,27) |
| (11) <i>todo</i> art. poss. | : <i>toda la mi cort</i> (C,1310) |
| (12) <i>am(b)os</i> art. poss. | : <i>amas las sus manos</i> (C,1749) |
| (23) <i>todo</i> art. card. | : <i>todas las tres quartas</i> (P.24.IV,7-8) |
| (24) <i>todo</i> art. otro | : <i>todas las otras duennas</i> (C,1802) |

Tant *am(b)os* que *todo* sont toujours, quand ils interviennent dans une CNm, le premier D de ladite CNm; ils sont les deux seuls D qui peuvent se placer avant l'article et les démonstratifs, et ils n'apparaissent jamais les deux ensemble dans la même CNm. Quant à l'espagnol moderne, le comportement de ces D semble être le même, de sorte que, ainsi que nous l'avons déjà dit, seulement 11 et 12 ne seraient plus grammaticales, non point à cause du comportement de *todo* ou *am(b)os*, mais à cause de la présence, dans ces CNm d'un article et d'un possessif juxtaposés.

2.6 Un

Un apparaît dans trois réalisations de la structure $\mathcal{D} \mathcal{D} N$:

- (8) *un* poss.: *un su mesaiero* (P.26,110)
- (17) art. *un* : *la una part* (F.172,27)
- (30) *cada un* : *cada un dia* (F.72,20)

On observe que *un* se présente postposé à l'article "défini" (17) et a *cada* (30), et antéposé au possessif (8). Il présente donc un comportement analogue à celui de *otro*, ce qui vient confirmer la position que nous lui avons attribuée dans la figure 4, à laquelle il faut désormais ajouter *cada*, placé à la gauche de *un* :

					N
TODO AM(B)OS	ART. DEM.	OTRO UN	POSS. <i>tal</i>	CARD.	
<i>cada .</i>					
		<i>tanto mucho</i>			
		<i>qual</i>			

Figure 5

Il est à remarquer que, dans notre corpus, il serait difficile de dire que *un* est un article puisqu'on le trouve en relation syntagmatique avec l'article (17), ce qui ne serait pas possible en espagnol moderne où il ne peut se juxtaposer non plus au possessif¹⁶. Quant à 30, en espagnol moderne le *un* serait omis, de sorte qu'aucune des trois constructions ne serait plus grammaticale en espagnol.

2.7 Tal

Tal intervient dans la formation de deux types de $D D N^{17}$:

- (26) *otro tal* : *otro tal Dios* (F.177,11)
- (29) *tal card.* : *tales dos uarones* (C,1920)

Ces exemples nous obligent, ainsi qu'on l'avait déjà fait, à placer *tal* après *otro*, mais avant les cardinaux, c'est-à-dire à la même place que les possessifs (voir 2.4).

2.8 Qual, tanto, mucho et cada

Ces quatre D n'apparaissent que dans une réalisation de la structure D D.N chacun¹⁸ :

- (18) art. *qual* : *la qual cosa* (P.25,II,6)
- (27) *otro tanto* : *otras tantas yeruas* (P.26,47)
- (28) *otro mucho* : *otros muchos sabidores* (C,3005)
- (30) *cada un* : *cada un día* (F.72,20)

Compte tenu de ceci, nous osons à peine tirer des conclusions sur leur comportement en ancien espagnol; nous nous limiterons donc à l'indication approximative de leur place (voir figure 5) et nous les traiterons complètement à part dans le reste de notre exposé. Pour ce qui est de l'espagnol moderne, seules 27 et 28 seraient des constructions acceptables; 18 serait agrammaticale du fait que *cual* ne peut se juxtaposer à l'article que pronominalisé, et 30 du fait que *un* se juxtaposent à *cada* sous ses formes *uno/una* et aussi pronominalisé : *cada día / cada dos días / cada uno*. Une étude plus approfondie de ces détermineurs s'imposerait¹⁹.

3 ÉBAUCHE DU SYSTÈME DES DÉTERMINEURS EN ANCIEN ESPAGNOL

La figure 5 indiquerait que nous nous trouvons face à un système à cinq positions, dont la première — celle de *todo* et *am(b)os* — et la dernière — celle des cardinaux — sont occupées par des détermineurs impliquant une quantification et les trois centrales par des détermineurs à vocation plutôt qualitative.

Cependant, sachant qu'aucune de nos CNm ne comporte plus de trois D à la fois, et tenant compte du fait que toutes nos CNm à détermination multiple comportent au moins un des détermineurs à vocation non quantitative, nous postulerons que les trois zones dont nous avons parlé plus haut — D₁, D₂ et D₃ — sont une zone quantitative (D₁), une zone centrale non quantitative (D₂) et une autre zone quantitative (D₃) et que la zone non quantitative est la zone de la détermination par excellence; ceci nous amènera à appeler les D qui occupent la zone des D₂, *déterminants*, ceux de la zone D₁, *prédéterminants* et les autres, D₃, *postdéterminants*. Aussi, nous considérerons que dans l'état de langue étudié ici, la zone des déterminants est divisée en trois sous-zones, que nous appellerons *dét.1*, *dét.2* et *dét.3*.
Figurativement :

D ₁ Quantité +	D ₂ Quantité -			D ₃ Quantité +
Prédéterminants	Déterminants			Postdéterminants
prédét.	dét.1	dét.2	dét.3	postdét.
<i>todo</i> <i>am(b)os</i>	art. <i>dém.</i>	<i>un</i> <i>otro</i>	poss. <i>tal</i>	card.
(<i>cada</i>)			(<i>tanto</i>) (<i>mucho</i>)	
			(<i>qual</i>)	

Figure 6

Nous ferons maintenant la synthèse des possibilités de juxtaposition des différents types de D — *prédét.*, *dét.1*, *dét.2*, *dét.3* et *postdét.* — dans les structures de CNm examinées jusqu'ici afin d'établir les compatibilités et les incompatibilités entre les divers groupes.

Les combinaisons de D trouvées dans les CNm du type D D (D) N examinées peuvent être formulées dans les "règles" suivantes :

- (1) Prédét. {dét.₁ dét.₃} N
- (2) (Prédét.) dét.₁ {dét.₂ dét.₃ postdét.} N
- (3) dét.₂ {dét.₃ postdét.} N
- (4) dét.₃ postdét. N
- (5) dét.₁ {dét.₂ dét.₃ dét.₃ postéd.} N

Ceci implique qu'au niveau des "classes" et des "sous-classes" de D identifiées d'après leur ordination, les seules incompatibilités qu'il y a, dans le cas de la structure D D N sont les combinaisons prédét. dét.₂ N et prédét. postdét. N, qui donneraient les réalisations suivantes :

todo un et *todo card.*
todo otro *am(b)os card.*
am(b)os un
am(b)os otro

et dans le cas de la structure D D D N, prédét. dét.₂ dét.₃ N, prédét. dét.₂ postdét. N, dét.₁ dét.₂ postdét. Net dét.₂ dét.₃ postdét. N, soit : toute combinaison de trois D impliquant, l'un à côté de l'autre un prédéterminant (*todo / am(b)os*) et un dét.₂ (*uno / otro*), comme dans le cas de la structure D D N et toute combinaison de trois D impliquant un postdéterminant et une combinaison de deux déterminants autre que dét.₁ dét.₃.

Quant au niveau des éléments terminaux²⁰, nous avons dans notre corpus, dans les CNm à double détermination correspondant aux règles (1), (2), (3) et (4) seulement 19 des 26 réalisations possibles (voir tableau V). Toutefois, pour ce qui est des sept absences, elles pourraient être dues au hasard et/ou aux limites de notre corpus, et non forcément

TABLEAU V

PRÉSENCES ET ABSENCES, AU NIVEAU DES "ÉLÉMENTS TERMINAUX", DANS LES CN_m DU TYPE D D N

STRUCTURES	RÉALISATIONS	
	PRÉSENCES	ABSENCES
<i>prédét.</i> { <i>dét.</i> ₁ , <i>dét.</i> ₃ }	<i>todo</i> + art. <i>todo</i> + dém. <i>am(b)os</i> + art. <i>am(b)os</i> + dém.	
	<i>todo</i> + poss. <i>am(b)os</i> + poss.	<i>todo</i> + <i>tal</i> <i>am(b)os</i> + <i>tal</i>
<i>dét.</i> ₁ { <i>dét.</i> ₂ , <i>dét.</i> ₃ , <i>postdét.</i> }	art. + <i>un</i> art. + <i>otro</i> dém. + <i>otro</i>	dém. + <i>un</i>
	art. + poss. dém. + poss.	art. + <i>tal</i> dém. + <i>tal</i>
	art. + card. dém. + card.	
<i>dét.</i> ₂ { <i>dét.</i> ₃ , <i>postdét.</i> }	<i>otro</i> + poss. <i>otro</i> + <i>tal</i> <i>un</i> + poss.	<i>un</i> + <i>tal</i>
	<i>otro</i> + card.	<i>un</i> + card.
<i>dét.</i> ₃ <i>postdét.</i>	poss. + card. <i>tal</i> + card.	
?	art. + <i>qual</i> <i>otro</i> + <i>tanto</i> <i>otro</i> + <i>mucho</i> <i>cada</i> + <i>un</i> *card. + poss.	

à leur structure (à part dém. + *un*, elles seraient toutes grammaticales en espagnol moderne). Nous soutiendrons donc que les quatre "règles" postulées pour *D D N*, soit :

- (1) prédét. { dét.₁, dét.₃ } N
- (2) dét.₁ { dét.₂, dét.₃, postdét. } N
- (3) dét.₂ { dét.₃, postdét. } N et
- (4) dét.₃ postdét. N

rendent compte de tous les cas de double détermination antéposée à *D* de notre corpus, à l'exception de celle que nous avons considérée aystématique (card. + poss. + *N*) et des quatre que nous avons écartées à cause de l'insuffisance de nos exemples et qui devraient faire l'objet d'une étude à part fondée sur un corpus plus vaste.

Pour ce qui est de la triple détermination, relativement peu représentée dans notre corpus, et probablement moins employée en général, tout au moins dans la langue écrite, les absences sont bien plus nombreuses. En effet, les deux règles postulées

- (2) Prédét. dét.₁ { dét.₂, dét.₃, postdét. } N et
- (5) dét.₁ { dét.₂, dét.₃, postdét. } N

donneraient lieu à 32 réalisations dont seulement 6 sont présentes dans nos textes, quatre émanant de (2):

todo art. *otro*
todo art. poss.
amos art. poss. et
todo art. card.

et deux ressortissant à (5) :

art. *otro* poss. et
dém. poss. card.

Quant aux 26 absences, nous préférons à ce stade ne pas nous prononcer sur leur grammaticalité, puisqu'il serait impossible de le faire sans nous laisser influencer par l'espagnol moderne. Le dépouillement d'autres textes de l'époque pourrait sans doute éclaircir ce point.

Jusqu'ici, pour notre corpus, nous nous devons de restreindre les règles (2) et (5) comme suit²¹ :

- (2a) prédét. art. poss. N
- (2b) *todo* art. {*otro*, postdét.} N
- (5a) art. *otro* poss. N
- (5b) dém. poss. card. N

4 CONCLUSION

Cette étude des CNm à détermination multiple de l'espagnol du XII^e siècle nous a permis de remarquer que la détermination multiple du substantif se réalise dans notre corpus sous les structures *D D (D) N* et *D N D*. De celles-ci, la double détermination du type *D D N* est la plus fréquente et la seule que nous considérons suffisamment représentée pour tirer des conclusions générales; pour ce qui est de la double détermination du type *D N D* et de la triple détermination, un corpus plus vaste s'avèrerait nécessaire.

Malgré la rareté de certains phénomènes dans notre corpus, nous avons pu toutefois identifier, de par leur position et leurs relations syntagmatiques, trois classes de D : celle des prédéterminants, celle des déterminants et celle des postdéterminants. La première est représentée par *todo* et *am(b)os*; la troisième, par les cardinaux et la deuxième se subdivise à son tour en trois "sous-classes" : les dét.₁ (art. et dém.), les dét.₂ (*un*

et *otro*) et les dét.₃ (poss. et *tal*). Avec ces classes et sous-classes, nous avons réussi à formuler quatre règles de formation qui rendent compte de toutes les CN_m du type *D D N* de notre corpus, à l'exception de cinq : une (card. poss. N) que nous avons considérée comme un "hébraïsme idiolectal" de *La Fazienda* et quatre (art. *qual N*, *otro tanto N*, *otro mucho N* et *cada un N*) constituées par des D insuffisamment représentés dans notre corpus.

Nous avons aussi constaté plusieurs différences importantes entre le système des déterminateurs étudié ici et celui des déterminateurs en espagnol moderne. Nous réservons l'analyse de ces différences pour une étude ultérieure.

NOTES

- 1 Le *Cid* et *La Fazienda* sont des textes de la première moitié du XII^e siècle (voir Menéndez Pidal, 1965:32 et Lazar, 1965: 10-13); les documents du troisième groupe (D1) s'échelonnent entre 1145 et la fin du XII^e, ceux du quatrième (T1) datent de la deuxième moitié du XII^e et ceux du 5^e (D2) et du 6^e (T2) sont respectivement des documents et des textes littéraires écrits entre 1200 et 1230.
- 2 Nous appelons *déterminateur pronominalisé* un déterminateur qui, en absence d'un autre noyau de la CNm, remplit ce rôle de noyau. Ainsi, *.ccc.* dans *los otros .ccc.* (C,186), *otros* dans *todos los otros* (F.174,20), *sos* dans *todos los sos* (C,849), etc.
- 3 Provisoirement, et faute de mieux, nous classons tous ces éléments parmi les "indéfinis", considérant ces "indéfinis" comme une catégorie très générale, très commode et très mal définie.
- 4 Il est à remarquer que la variante pléonastique de *amos*, *amos a dos*, n'intervient que dans la structure *D N D*, comme D postposé et quand le D de gauche est un possessif. Si l'on postule que la postposition du D a une valeur emphatique, on pourra considérer que l'emphase est à son paroxysme lorsqu'on utilise cette forme. Cf. *amas mis fijas* (C,2222) / *mis fijas amas* (C,2619) / *mis fijas amas ados* (C,3203).
- 5 Voir note 4.
- 6 Dans la structure *D N D*, les possessifs se présentent surtout comme des D de gauche (25 occurrences) le plus souvent, le N qu'ils introduisent est suivi de *amos* (*a dos*) (19 occurrences), dans 3 cas, de *todo*, dans 2, de *mismo* et une fois de *solo*. Nous n'avons que deux exemples de possessifs postposés à N; dans le premier — *achel caullero mio* (P.12.V.xvii,38)—, le D de gauche est un démonstratif et dans l'autre — *las cartas mias* (P.25.II.10)—, il est un article. Ces exemples proviennent, respectivement, d'un document de Soria, daté de 1155 et d'un testament de la région de Teruel daté de 1227. Pour la postposition du possessif en espagnol moderne, voir notamment Meyer Lübke (1923:207), Coste & Redondo (1965:246), Marcos Marín (1972:128), Jordan et Manoliu (1972: 298-99) et Gili Gaya (1973:221).

- 7 Nous identifions les exemples que nous citons par une lettre qui signale l'ouvrage dont ils proviennent (C: *Cid*, F: *Fazienda* et P: *Crestomatia*) et par des numéros. Dans le cas du *Cid*, le numéro réfère au vers, dans celui de *La Fazienda*, le premier indique la page et le deuxième la ligne et pour la *Crestomatia*, les numéros qui se trouvent entre le . et la , identifient le texte selon la nomenclature de Menéndez Pidal et le dernier indique la ligne du texte où se trouve l'exemple.
- 8 En effet, les cinq exemples qui nous intéressent ici se rapportent à l'Ancien Testament. Pour quatre d'entre eux nous avons trouvé le texte hébreu correspondant qui justifierait la syntaxe "empruntée" de *La Fazienda*; nous présentons ici, pour ces quatre cas, le texte de *La Fazienda*, la translittération — avec analyse syntaxique — du texte en hébreu ainsi que le texte figurant dans la traduction moderne de la Bible en espagnol :
- dos mios hijos* (F.131,9): [snei jeladai]
"deux mes enfants"
dos hijos míos (II Rois, IV, 1)
- .ii. *mios hijos* (F.55,29) : [snei banai]
"deux mes fils"
mis dos hijos (Gen XLII, 37)
- .vii. *sos hijos* (F.201,21): [šivšat banav]
"sept ses fils"
sus siete hijos (I, Sam, XVI, 10)
- mill sus podestades* (F.178,91): [rabrbanoħi keleš]
"ses princes mille"
mil de sus principes
(Daniel, V, I)
- Quant au cinquième exemple, *quatro nuestros padres* (F.43,28), il ne figure pas comme tel dans la Bible, mais fait toutefois allusion à un passage de l'Ancien Testament (Gen XII, 30).
- 9 Dans les figures 1-5, nous écrivons avec majuscules les D dont nous avons définitivement déterminé la place et avec minuscules les autres.
- 10 Voir à ce propos Bouzet (s.a.:173), Bello & Cuervo (1936:230-31), Hernández García (1938:294-96), Fernández Ramírez (1951:231, 240 et 315), Terracini (1951), García de Diego (1951:303 et 310), Pérez Rioja (1957:327 et 334), Criado de Val (1958:99), Menéndez Pidal (1962:135, 302-5 et 326-7), Coste & Redondo (1965:244-6), Hanssen (1966:81, 201 et 210), Bourciez (1967:454-5), Alonso (1968:53 et 103-5); Jordan & Manoliu (1972:298-9), Marcos Marín (1972:128), Gili Gaya (1973:220-1), RAE (1973:429-30), Alcina Franch & Blecua (1980:624) et Lapesa (1971 et 1980:279 et 487).

- 11 Pour ce qui est de la structure *DND*, aussi bien l'article "défini" que les démonstratifs s'y trouvent comme D de gauche, auquel cas les N qu'ils précèdent peuvent être suivis d'un possessif, d'un cardinal ou des "indéfinis" *todo* et *am(b)os*. Dans le cas du démonstratif antéposé on trouve aussi comme D postposé *tales*, *tantos* et *muchos*, alors que l'article antéposé peut précéder aussi un N suivi d'un démonstratif postposé. Par ailleurs, il est à remarquer que l'article n'apparaît jamais comme D de droite et que le démonstratif le fait seulement quand le D de gauche est un article; nous en avons trouvé six exemples dont un — *las aguas estas* (F.173,29) — se trouve dans *La Fazienda* et cinq, identiques — *la vendida esta* (P.24,IV) — dans un document castillan de 1219. Quant à la postposition du démonstratif en espagnol moderne, voir Pérez Rioja (1957:325), Criado de Val (1958:96), Coste & Redondo (1965:223), Gili Gaya (1973:220), RAE (1973:431) et Alcina Franch & Blecua (1980:624).
- 12 Dans la structure *DND*, *otro* apparaît uniquement comme D de gauche. Nous n'en avons que deux exemples, l'un dans *La Fazienda: otros lyenços .xii.* (F.79,5) et l'autre dans le *Cronicón Villarensense: otros reies muitos* (P.22,41).
- 13 En effet, peu d'auteurs parlent des combinaisons possibles de *otro* avec un autre D. Bouzet (s.a.: 75) affirme que *otro* doit précéder les "déterminatifs de nombre et de quantité qui l'accompagnent", mais que "les partitifs *alguno*, *ninguno*, *varios*, *cualquier* précèdent ordinairement le mot *otro*". Coste & Redondo (1965:254) disent aussi que la postposition des cardinaux "est obligatoire après l'indéfini *otro*". Cependant, la question reste à étudier, puisque des syntagmes tels que *muchos otros días*, *tal otra cosa*, *dos otros días*, *tantas otras cosas*, etc. ne semblent pas inconcevables dans toutes les variétés de l'espagnol moderne.
- 14 Nous avons huit exemples de la structure *DND* mettant en cause un cardinal; dans cinq d'eux, tous tirés de *La Fazienda*, le cardinal va postposé à N et celui-ci va précédé d'un article "défini" (trois fois), d'un démonstratif (une fois) et de l'"indéfini" *otro* (une fois); dans les autres exemples, le cardinal est le D de gauche, le D de droite étant *solo* (un exemple dans *La Fazienda* et deux dans le *Cronicón Villarensense*).

- 15 Dans la structure *D N D*, *todo* et *am(b)os* sont toujours des *D* de droite et se trouvent postposés à des *N* précédés soit d'un article "défini" (9 occurrences), soit d'un démonstratif (2 occurrences), soit encore d'un possessif (22 occurrences). Dans ce dernier cas, *am(b)os* se présente aussi sous sa forme pléonastique *amos a dos* (voir note 4).
- 16 Pour des auteurs qui considèrent que *un* ne fait pas partie en espagnol moderne du même paradigme que *el*, voir, p. ex. Alarcos Llorach (1970:210) et Hadlich (1973:156-7). Par ailleurs, l'impossibilité qu'il y a en espagnol moderne de juxtaposer *un* et *otro* (voir Bouzet, s.a.:166) pourrait bien être l'une des traces laissée par cet ancien paradigme *un / otro*.
- 17 Dans nos *D N D* nous avons un exemple de *tales* postposé : *istas testemunas tales* (P.17,28).
- 18 Pour ce qui est de la structure *D N D*, nous y trouvons aussi un exemple de *tanto* postposé : *aquestas riquezas tantas* (C,1792) et deux de *mucho*, également postposé : *esta vasiella mucha* (F.197,26) et *otros reies muitos* (P.22,41).
- 19 Il est à remarquer cependant que Hadlich (1973:157-8), parlant de l'espagnol moderne, range *cada* parmi les "déterminateurs définis", avec les démonstratifs et l'article défini. Quant à *mucho* et *tanto*, il les range parmi les "éléments lexicaux qui ont le trait [+qualif] et qui peuvent être employés comme qualificatifs" (voir aussi Contreras, 1968).
- 20 Nous nous permettons de parler d'éléments terminaux même si dans certains cas (art., dém., poss., card.) nous ne nous servons pas des éléments terminaux proprement dits.
- 21 De la même manière, dans le cas de la structure *D N D*, nous devrions restreindre pour l'instant nos règles comme suit :
- (6) dét. ₁ N {prédét., poss., postdét.}
 - (7) art. ₁ N dém.
 - (8) dém. N {tal tanto mucho}
 - (9) poss. N {prédét., solo mismo}
 - (10) card. N solo
 - (11) otro N {card., mucho}

REFERÉNCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALARCOS LLORACH, E. (1970): *Estudios de gramática funcional del español*, Madrid, Gredos.
- ALCINA FRANCH, J. & BLECUA, J.M. (1980): *Gramática española*, Madrid, Ariel, 2e éd.
- ALONSO, M. (1968): *Gramática del español contemporáneo*, Madrid, Aguilar.
- BELLO, A. & CUERVO, J.R. (1936): *Gramática de la lengua castellana destinada al uso de los americanos*, Paris, Andrés Blot.
- BOURCIEZ, E. (1967): *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck.
- BOUZET, J. (s.a.): *Grammaire espagnole*, Paris, Bélin.
- CONTRERAS, H. (1968): "The structure of the Determiner in Spanish", *Language* 44, P. 22-28.
- COSTE, J. & REDONDO, A. (1965): *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, SEDES.
- CRIBADO DE VAL, M. (1958): *Gramática española*, Madrid, SAETA.
- FERNÁNDEZ RAMÍREZ, S. (1951): *Gramática española. I. Los sonidos, el nombre y el pronombre*, Madrid, Revista de Occidente.
- GARCÍA DE DIEGO, V. (1951): *Gramática histórica española*, Madrid, Gredos.
- GILI GAYA, S. (1973): *Curso superior de sintaxis española*, Barcelona, Vox, 11e éd.
- HADLICH, R.L. (1973): *Gramática transformacional del español*, Madrid, Gredos.
- HANSEN, F. (1966): *Gramática histórica de la lengua castellana*, Paris, Les Presses du Marais.
- HERNÁNDEZ GARCÍA, E. (1938): *Gramática histórica de la lengua española*, Orense, La Industrial.
- IORDAN, I. & MANOLIU, M. (1972): *Manual de lingvistică română*, Madrid, Gredos.

- LAPESA, R. (1971): "Sobre el artículo ante posesivo en castellano antiguo", *Sprache und Geschichte*, Munchen, Wilhelm Fink Verlag, p. 277-296.
- (1980): *Historia de la lengua española*, Madrid, Gredos, 8e éd.
- LAZAR, M., éd. (1965): ALMÉRICH, *La Fazienda de Ultramar*, Salamanca, Filosofia y Letras XVIII, 2.
- LOUSTAU, R. (1982): *Contribution à l'étude du syntagme nominal dans le "cantar de Mio Cid": la détermination multiple du substantif*, thèse de maîtrise, Québec, Université Laval.
- MARCOS MARÍN, F. (1972): *Aproximación a la gramática española*, Madrid, Cincel.
- MENÉNDEZ PIDAL, R. (1962): *Manual de gramática histórica española*, Madrid, Espasa-Calpe.
- , éd. (1964): *Cantar de Mio Cid. Texto gramática y vocabulario*, Madrid, Espasa-Calpe, 4e éd.
- (1965): *Crestomatía del español medieval*, Madrid, Gredos, Vol. I.
- MEYER LÜBKE, W. (1923): *Grammaire des langues romanes*, Paris, Strechert.
- PÉREZ RIOJA, J.A. (1957): *Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe.
- RAE (1973): *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe.
- TERRACINI, L. (1951): *L'uso dell'articolo davanti al possessivo nel "Libro de Buen Amor"*, Università di Torino, Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia, III, 5.

LE SYSTÈME VERBAL MONTAGNAIS:

2. LES MODALITÉS

Pierre MARTIN,
professeur agrégé

Dans cette deuxième partie de son étude du système verbal montagnais, l'auteur traite de la morphologie (diverses formes des monèmes) et de l'axiologie (diverses valeurs des monèmes) des modalités verbales, après avoir caractérisé le comportement syntaxique de celles-ci et après avoir posé le principe de l'établissement des différentes classes sous-jacentes au système.

SIGLES ET SYMBOLES

- 1 : personnel 1 ("je")
2 : personnel 2 ("tu")
3 : personnel 3 ("il", "elle", "cela")
3 an. : personnel 3 animé ("il", "elle")
3 in. : personnel 3 inanimé ("cela")
indéf. : personnel indéfini ("quelqu'un")
poss. 1 : possessif 1 ("mon", "ma")
poss. 2 : possessif 2 ("ton", "ta")
poss. 3 : possessif 3 ("son", "sa")
pl. : pluriel
pl. incl. : pluriel inclusif (... comprend le locuteur)
pl. excl. : pluriel exclusif (... exclut le locuteur)
i.i. : inanimé intransitif
a.i. : animé intransitif
t.i. : transitif inanimé
t.a. : transitif animé
obv. : obviatif
ag. : agent
inv. : inversif
sub. : subordonnant
- ↔ : fonction déterminant obligatoire, ou 1^{er} déterminant, selon le cas
- : prédicat
- : prédicatif
- : fonction de détermination, rattachant un déterminant à un déterminé (cf. sens de la flèche)
- (sub.)→ : détermination à l'aide d'un fonctionnel de subordination
- (2^o)→ : fonction 2^e déterminant
- (3^o)→ : fonction 3^e déterminant
- (dir.)→ : fonction directe
- (inv.)→ : fonction inversif

LE SYSTÈME VERBAL MONTAGNAIS:

2. LES MODALITÉS*

Pierre MARTIN

Nous rappelons que le VERBE** montagnais se définit par son appartenance à une classe d'unités significatives qui n'apparaissent jamais dans un énoncé sans être déterminées par un monème de la classe des pronoms personnels, le verbe pouvant s'adjoindre, en outre, *hic et nunc*, sans changer les autres relations syntaxiques contenues dans l'énoncé, l'une ou l'autre, ou plusieurs des modalités verbales. Les MODALITÉS VERBALES sont des monèmes grammaticaux non déterminables, qui, contrairement aux affixes verbaux utilisés dans la formation des syntèmes, ne sont pas spécifiques à certains verbes seulement. Les modalités verbales peuvent déterminer tous les verbes alors que les affixes verbaux ne se combinent qu'avec certains d'entre eux. Les modalités verbales ne sont jamais déterminées. Ce sont les modalités verbales qui DÉTERMINENT les verbes et non l'inverse, tout simplement parce que les verbes peuvent apparaître sans elles, la présence des modalités étant, au contraire, conditionnée par la présence des verbes.

* La première partie de cette étude du montagnais de la Basse-Côte-Nord (1. Le noyau lexical et les déterminants personnels) a été publiée dans *Langues et linguistique*, N°8, tome 1, Université Laval, Québec, 1982, pp. 203-239. Nous prions le lecteur de bien vouloir s'y reporter pour tout ce qui a trait à la morphologie et à l'axiologie du lexème verbal, à la synthématique verbale, à la morphologie et à l'axiologie des pronoms personnels, ainsi qu'aux rapports syntaxiques entre le verbe et les déterminants personnels.

**Les majuscules signalent la présence d'un terme clef et de sa définition.

Le principe de l'établissement des classes de modalités est le suivant: on range dans une même classe les éléments qui s'opposent entre eux et on range dans des classes différentes les éléments qui ne s'opposent pas entre eux, autant ceux qui peuvent se combiner, que ceux qui ne peuvent pas se combiner. Un élément ne peut figurer dans une classe que s'il s'oppose à la totalité des éléments de cette classe. Un élément d'une classe S'OPPOSE aux autres éléments de la même classe à partir du moment où sa présence exclut du syntagme verbal chacun des autres membres de la classe. Il y a six classes de modalités verbales en montagnais de la Basse-Côte-Nord:*

CLASSE I	CLASSE II	CLASSE III
dubitatif	passé	réfléchi
constatif	futur	réci-proque
fictif		relationnel
impératif		
hypothétique		
CLASSE IV	CLASSE V	CLASSE VI
optatif	potentiel	irréal

Les modalités de la classe I sont mutuellement exclusives, elles s'opposent entre elles. Il en est de même des modalités de la classe II et des modalités de la classe III. Entre classes, les modalités ne s'opposent pas, et ce, même si certaines d'entre elles ne peuvent se combiner. Le dubitatif, le réfléchi et le réciproque, puis l'optatif, sont combinables avec chacune des modalités des classes dont

*L'ordination qui suit s'éloigne assez considérablement des présentations traditionnelles, de type bloomfieldien, où les principes de rangement sont les seuls critères formels: on range dans une même catégorie les éléments qui peuvent apparaître en un même endroit du syntagme.

ils ne font pas partie. Le constatif est combinable avec toutes les modalités des autres classes, sauf avec le passé. Le fictif n'apparaît ni avec le futur, ni avec le relationnel, ni avec l'irréel. L'im-pératif ne peut coexister qu'avec le futur, le ré-fléchi, le réciproque et l'optatif. L'hypothétique est combinable avec toutes les modalités des autres classes, sauf avec le futur et l'irréel. Enfin, le futur et l'irréel ne peuvent coexister. Il est à remarquer que les différences dans les possibilités combinatoires des modalités d'une même classe n'in-valident pas pour autant la réalité des classes éta-blies. En effet, toutes les modalités verbales con-naissant les mêmes compatibilités syntaxiques, à savoir qu'elles sont non déterminables et qu'elles déterminent le verbe, le critère fondamental dans l'établissement des classes de modalités verbales reste celui des oppositions. Pour que les monèmes fassent partie d'une même classe, il faut qu'ils s'opposent, les monèmes ne s'opposant pas devant être rangés dans des classes différentes.

Le montagnais, comme les autres langues algonquiennes, connaît des formes verbales conjonc-tives. Dans le dialecte qui nous intéresse, celui de la Basse-Côte-Nord, le conjonctif n'apparaît que dans les propositions subordonnées. Il ne constitue pas une modalité verbale mais représente la forme que prend le syntagme verbal lorsque celui-ci impli-que une relation de subordination. Le syntagme ver-bal à la forme conjonctive comprend donc un subordon-nant* (ou, le cas échéant, un relatif) amalgamé**.

* Monème fonctionnel indicateur de subordination.

**Dans l'identification des monèmes, la barre oblique indique la présence d'un AMALGAME: plusieurs monèmes sous une même forme

/ŭapu/ "il voit", provenant de /ŭapĩŭ/ > /ŭapice/
 "il doit voir". Au contraire, si le syntagme verbal
 se termine par une consonne, laquelle était à l'ori-
 gine suivie de /-ŭ/, il y a réapparition de ce /-ŭ/,
 qui est même éventuellement allongé: /ŭapatãm/ "il
 voit cela", provenant de /ŭapatãmŭ/, se réalise
 /ŭapatãmuce/ "il doit voir cela"; /nŭapmŭk/ "je suis
 vu par lui", provenant de /nŭapmĩkŭ/, devient
 /nŭapmŭkuce/ "je doit être vu par lui". Au passé,
 le dubitatif se réalise /-kŭ/, avec les variantes
 /-akŭ/ et /-ekŭ/ dans les contextes relevés ci-dessus
 respectivement pour /-ace/ et /-ece/. Et ici aussi,
 le syntagme verbal connaît les mêmes transformations
 que pour /-ce/, en ce qui concerne le /-ŭ/ final.

Exemples:

/ŭapa-ŭ/ "être blanc" -3 in.	/ŭapa-ce/ "être blanc" -dubitatif	/ŭapa-kŭ-pãn/ "être blanc" -dubitatif-passé
/ŭapa-ŭ-a/ "être blanc" -3 in.-pl.	/ŭapa-ce-n/ "être blanc" -dubit.-pl.	/ŭapa-kŭ-pãn-ih/ "être blanc" -dubit.-passé-pl.
/ŭapa-nu/ "être blanc" -3 in.*	/ŭapa-ni-ce/ "être blanc" -3 in.-dubit.	/ŭapa-ni-kŭ-pãn/ "être blanc" -3 in.-dubit.-passé
/ŭapa-nŭ-a/ "être blanc" -3 in.-pl.	/ŭapa-ni-ce-n/ "être blanc" -3 in.-dubit.-pl.	/ŭapa-ni-kŭ-pãn-ih/ "être blanc" -3 in.-dubit.-passé-pl.
/n-ŭapĩ-n/** 1 - "voir"	/n-ŭapĩ-n-ace/ 1- "voir"-dubit.	/n-ŭapĩ-n-akŭ-pãn/ 1- "voir"-dubit.-passé

* Dans l'identification, les monèmes obviativisés sont souli-
 gnés. Pour plus de détails concernant l'obviatif, voir P.
 Martin, L'obviatif en montagnais, dans *La Linguistique*, 18,
 1, Paris, PUF, 1982, pp. 145-149.

**/n- ... -n/ = signifiant discontinu du pers. 1.

/c-űapate-n/ 2-"voir" -3 in.	/c-űapate-n-ace/ 2-"voir" -3 in.-dubit.	/c-űapate-n-akű-păn/ 2-"voir" -3 in.-dubit.-passé
/ø-űapm-eű/ 3 an.-"voir" -3 an.	/øűapm-e-ce/ 3 an.-"voir" -3 an.-dubit.	/ø-űapm-e-kű-păn/ 3 an.-"voir" -3 an.-dubit.-passé
/n-űapm-űk/ 1-"voir" -3 an./inv.	/n-űapm-űk-uce/ 1-"voir" -3 an./inv.-dubit.	/n-űapm-űk-ukű-păn/ 1-"voir" -3 an./inv.-dubit.-passé
/c-űapm-űn/ 2-"voir" -1	/c-űapm-űn-ace/ 2-"voir" -1-dubit.	/c-űapm-űn-akű-păn/ 2-"voir" -1-dubit.-passé
/ø-űapm-anu/ 3 an.-"voir" -indéf./inv.	/ø-űapm-ani-ce/ 3 an.-"voir" -indéf./inv.-dubit.	/ø-űapm-ani-kű-păn/ 3 an.-"voir" -indéf./inv.-dubit.-passé

Il faut remarquer ici que pour les verbes i.i. le pluriel de 3 in. se réalise en /-n/, puis /-ih/ au passé (dubitatif), alors que l'obviatif est exprimé par /-ni-/. Ajoutons que pour les verbes a.i., t.i. et t.a., le pluriel du pers. 3 an. se réalise en /-nt/, alors que l'obviatif apparaît sous la forme /-ni ... -n/, puis /-ni ... -ih/ au passé.

Lorsque le syntagme verbal est à la forme conjonctive, la modalité dubitative se trouve amalgamée aux(x) personnel(s) et, le cas échéant, au subordonnant, cet amalgame étant postposé au radical verbal. Les distinctions de temps, s'il y a lieu, sont alors assurées par des éléments extra-verbaux. Voici les formes verbales conjonctives, au dubitatif:

i.i.		a.i.	
3 in.	/-kűe/	indéf.	/-nanűkűe/
3 in. + pl.	/-kűen/	1	/-űane/

	i.i.		a.i.
<u>3 in.</u>	/-nŭkŭe/	2	/-ŭane/
<u>3 in.</u> + pl.	/-nŭkŭen/	3 an.	/-ŭkŭe/
		3 an. + pl.	/-ŭkŭent/
		<u>3 an.</u>	/-nŭkŭen/
		2 + pl. incl.	/-ŭaŭakŭe/
		1 + pl. incl.	/-ŭacikŭe/
		2 + pl. excl.	/-ŭeŭekŭe/
	t.i.		t.a.
ag. indéf.	/-ăkănnŭkŭe/		/-anŭkŭe(nt)/*
1	/-ămŭane/		/-aŭace(nt)/
2	/-ămŭane/		/-aŭace(nt)/
3 an.	/-ămŭkŭe/		/-akŭe/
3 an. + pl.	/-ămŭkŭent/		/-akŭent/
<u>3 an.</u>	/-ămŭnŭkŭen/		/-enŭkŭen/
2 + pl. incl.	/-ămŭaŭakŭe/		/-aŭaŭakŭe(nt)/
1 + pl. incl.	/-ămŭacikŭe/		/-acitakŭe(nt)/
2 + pl. excl.	/-ămŭeŭekŭe/		/-aŭeŭekŭe(nt)/
	t.i. + poss.		t.a. + poss.
	3 (→ 3 in.)		3 (→ 3 an.)
ag. indéf.	/-ăkănnŭkŭe/		/-ŭmanŭkŭen/
1	/-ămŭaŭace/		/-ŭmakakŭen/
2	/-ămŭaŭace/		/-ŭmatakŭen/
3 an.	/-ămŭakŭe/		/-ŭmatakŭe/
3 an. + pl.	/-ămŭakŭent/		/-ŭmatakŭent/
<u>3 an.</u>	/-ămŭnŭkŭen/		/-ŭmenŭkŭen/
2 + pl. incl.	/-ămŭaŭaŭace/		/-ŭmakŭakŭen/
1 + pl. incl.	/-ămŭaŭacice/		/-ŭmacitakŭen/
2 + pl. excl.	/-ămŭaŭeŭece/		/-ŭmeŭekŭakŭen/

*Dans les formes citées entre barres obliques, les parenthèses contiennent la marque de la pluralisation de 3 an.

t.a. + ag. 3 an. t.a. + ag. indéf.

1	/-ŭkŭe(nt)/	/-ăkăŭane/
2	/-ĭskŭe(nt)/	/-ăkăŭane/
3 an.	/-ŭkŭkŭe/	/-anŭkŭe/
3 an. + pl.	/-ŭkŭkŭent/	/-anŭkŭent/
<u>3 an.</u>		/-anŭkŭen/
2 + pl. incl.	/-ŭkŭakŭe(nt)/	/-ăkăŭaŭakŭe/
1 + pl. incl.	/-ĭtakŭakŭe(nt)/	/-ăkăŭacikŭe/
2 + pl. excl.	/-ŭkŭekŭe(nt)/	/-ăkăŭaŭekŭe/

t.a. + pers. 1, soit comme 2^e dét.,
soit comme ag. syntaxique

2-1	/-ŭane/
2 + pl. excl. - 1	/-ŭaŭekŭe/
2 {+ pl. excl.}* - 1 + pl. incl.	/-ŭacikŭe/
2 - inv. - 1	/-ĭtŭane/
2 + pl. excl. - inv. - 1	/-ĭtŭkŭkŭe/
2 {+ pl. excl.} -inv.-1+ pl. incl.	/-ĭtaŭacikŭe/

La morphologie du constatif est beaucoup plus simple que celle du dubitatif du fait que, d'une part, le constatif ne peut coexister avec le passé et que, d'autre part, il n'apparaît que dans les formes non conjonctives du verbe. La forme de base du constatif est /-ha/. Lorsque le déterminant obligatoire, ou le 1^{er} déterminant, selon le cas, est le pers. 3 an. et que celui-ci est pluralisé, la forme est /-hĭpănt/, mais à l'obviatif, il s'agit plutôt de /-nihĭni/. Si le syntagme verbal se termine par une consonne phonétique (sauf le segment final /-ŭ/ des personnels, qui s'estompe), le constatif connaît les variantes suivantes: /-aha/, lorsque le pers. 1, ou le pers. 2, agit comme déterminant obligatoire ou comme 1^{er} déterminant, /-eha/, s'il s'agit du pers. 3 an., /-ehĭpănt/, si celui-ci est pluralisé et

*Les accolades renferment un élément facultatif.

/-ĩnihĩni/, s'il est à l'obviatif. Par ailleurs, le constatif peut être l'occasion de la réapparition d'un segment phonique disparu au cours de l'évolution: "il voit cela" /ũapatãm/, provenant de /ũapatãmũ/ > /ũapatãmuha/; /nũapmũk/ "je suis vu par lui", provenant de /nũapmĩkũ/ > /nũapmũkuha/. Pour les verbes t.a., si l'agent syntaxique 3 an. est déterminé par le poss. 3, la forme est /-(a)nihĩni/, alors que s'il s'agit du 2^e déterminant 3 an., sans inversif, la forme est /-(a)hĩni/. La forme du constatif ne change pas si le 1^{er} déterminant est le pers. 3 an. Exemples:

/n-ũapĩ-n/	/n-ũapĩ-n-aha/
1-"voir"	1-"voir"-constatif
/c-ũapate-n/	/c-ũapate-n-aha/
2-"voir"-3 in.	2-"voir"-3 in.-constatif
/ø-ũapm-eũ/	/ø-ũapm-e-ha/
3 an.-"voir"-3 an.	3 an.-"voir"-3 an.-constatif

Au pluriel et à l'obviatif, les formes diffèrent légèrement lorsqu'il s'agit des verbes i.i.:

/ũapa-ha/	/ũapa-ni-ha/
"être blanc"	"être blanc"
- constatif	- <u>3 in.</u> - constatif
/ũapa-ha-pani/	/ũapa-ni-hĩ-pãni/
"être blanc"	"être blanc"
- constatif - pl.	- <u>3 in.</u> - constatif - pl.

Le fictif n'apparaît pas au conjonctif. Il se réalise sous la forme d'un signifiant discontinu: le préfixe /kã-/ (/ekã-/ s'il s'agit de la négation) + une forme suffixée variable. Si le déterminant obligatoire ou le 1^{er} déterminant est le pers. 1 ou le pers. 2, le suffixe est /-aũa/ avec les verbes a.i. et t.i., puis /-a/ avec les verbes t.a. S'il s'agit du pers. 3 an. le suffixe est /-a/, ou /-ãtih/

s'il est pluralisé, ou /-ĩnúăĩ/ à l'obviatif. Le suffixe pour le pluriel des pers. 1 et 2 est /-űa/. Pour le pers. indéf., la forme est /kă- ... -a/. Au passé, ces formes deviennent /kă- ... -ahĩpănűa/ (pers. 1 et 2), /kă- ... -hĩpănűa/ (pers. 3 an.), /kă- ... -hĩpănűătih/ (3 an. + pl.), /kă- ... -nihĩpăni/ (3 an. obv.), /kă- ... -nihĩnűa/ (pers. indéf. — verbes a.i. = /kă- ... -nihĩpănűa/—). Cela dit, ces formes varient quelque peu lorsque le 2^e déterminant est lui-même déterminé par un poss. 3, ou encore, lorsque le syntagme verbal contient un agent syntaxique: /kă- ... -a/ > /kă- ... -ăĩh/. Voici quelques exemples de formes fictives:

/kă-c-űapate-n-aűa/
fictif-2-"voir"
-3 in.

/kă-ϕ-űapm-e-hĩpănűa/
fictif/passé-3 an.-"voir"
-3 an.

/kă-ϕ-űapm-űkű-a/
fictif-3 an.-"voir"
-3 an./inv.

/kă-n-űapm-m-aű-ăĩh/
fictif-1-"voir"
-poss. 3-3 an.

L'impératif ne connaît pas de forme conjonctive. D'autre part, il n'y a pas d'impératif pour les syntagmes verbaux avec agent syntaxique (formes inversives). A l'impératif, le montagnais présente deux types de futur, le second pouvant être dit "de politesse" par opposition au premier. L'impératif des verbes a.i. s'obtient en suffixant les formes suivantes au lexème verbal: /-h/ avec le pers. 2, /-taű/ avec le pers. 2 + pl. incl. et /-kű/ avec le pers. 2 + pl. excl. Au futur, les formes sont /-kăn/ pour le pers. 2 et /-cekű/ pour le pers. 2 + pl. excl., ces formes étant remplacées respectivement par /-me/ et /-mekű/ lorsqu'il s'agit du futur "de politesse". Illustrons ceci à l'aide du verbe "embarquer" (/puhĩ-/ , verbe a.i.):

2 /puhĩh/ /puhikăn/ /puhime/

2 + pl. incl. /puhĭtaũ/
 2 + pl. excl. /puhikũ/ /puhicekũ/ /puhimekũ/

Il n'y a pas de formes, au futur, pour le pers. 2, lorsque celui-ci est déterminé par le pl. incl. A noter, par ailleurs, l'allongement quasi systématique du segment final /-ĭ/ des lexèmes verbaux, à l'impératif. Pour les syntagmes verbaux t.i., les formes sont les suivantes: /-a/ avec le pers. 2, /-ãmutaũ/ avec le pers. 2 + pl. incl. et /-ãmũk/ avec le pers. 2 + pl. excl. Au futur, les formes sont /-ãmukã/ pour le pers. 2 et /-ãmucekũ/ pour le pers. 2 + pl. excl., ou respectivement /-ãme/ et /-ãmekũ/ s'il s'agit du futur "de politesse". Voir les formes du verbe "voir", t.i., à l'impératif:

2 /ũapata/ /ũapatãmukã/ /ũapatãme/
 2 + pl. incl. /ũapatãmutaũ/
 2 + pl. excl. /ũapatãmũk/ /ũapatãmucekũ/ /ũapatãmekũ/

Lorsqu'il s'agit des verbes t.a., le 2^e déterminant peut être pluralisé. Dans les formes qui suivent (verbe "voir", t.a., à l'impératif), le signifiant de cette modalité de nombre, le cas échéant, a été noté entre parenthèses:

2 /ũapm(ĭt)/ /ũapmakã(t)/ /ũapmme/
 2 + pl. incl. /ũapmataũ(t)/
 2 + pl. excl. /ũapmekũ(t)/ /ũapmekũ(ĭnt)/ /ũapmmekũ/

Les signifiants de l'impératif sont ici respectivement, zéro pour le pers. 2, /-ataũ/ et /-ekũ/ (-ĭhkũ/ si le verbe se termine en /-ĭ/, ce qui fait /-ihkũ/, compte tenu du sandhi) pour les pers. 2 + pl. incl. et 2 + pl. excl. Au futur, les formes sont /-akã/ pour le pers. 2 et /-ekũ/ pour le pers. 2 + pl. excl., ou /-me/ et /-mekũ/ s'il s'agit du futur "de politesse". Pour les verbes t.a. dont le 2^e déterminant est le pers. 1, les formes impératives sont les

suivantes: /-ih/, /-ůk/ (provenant de /-iků/) et /-ĩnan/, puis /-ikǎn/ et /-icekǔ/, et enfin, /-ime/ et /-imekǔ/. Voici l'impératif du verbe "voir", t.a., avec le pers. 1 comme 2^e déterminant:

2	/ůapmih/	/ůapmikǎn/	/ůapmime/
2 + pl. excl.	/ůapmǔk/	_____	_____
2{+ pl. excl.}			
- 1 + pl.	/ůapmĩnan/	/ůapmicekǔ/	/ůapmimekǔ/

L'hypothétique n'apparaît que dans les formes conjonctives du syntagme verbal. La forme de cette modalité varie selon qu'il s'agit d'un verbe i.i., a.i., t.i., ou t.a., puis selon qu'il s'agit du présent ou du passé, ou encore, s'il s'agit d'un verbe a.i., selon qu'il est déterminé, ou non, par une modalité relationnelle, et enfin, s'il s'agit des verbes transitifs, selon que le 2^e déterminant, ou l'agent syntaxique, est lui-même déterminé par un poss. 3, ou non. Pour les verbes i.i., les formes de l'hypothétique sont /-ti/ (/ -ki/ avec les pers. 3 in. en /-n/) pour le pers. 3 in., /-tǎůh/ au pluriel, /-nti/ (/ -nĩti/ avec les pers. 3 in. en /-n/) à l'obviatif et /-nĩtǎůh/ à l'obviatif pluriel. Si le verbe est déterminé par une modalité de passé, la forme est /-ntakǔe/. Exemple: le verbe "être blanc", i.i., à l'hypothétique (colonne de droite: + passé).

3 in.	/ůapati	/ůapantakǔe/
3 in. + pl.	/ůapatǎůh/	/ůapantakǔent/
<u>3 in.</u>	/ůapanĩti/	/ůapanĩtakǔe/
<u>3 in.</u> + pl.	/ůapanĩtǎůh/	/ůapanĩtakǔent/

Avec les verbes a.i., l'hypothétique prend les formes suivantes: pers. indéf. /-nanti/, 1 /-(ĩ)ani/, 2 /-(ĩ)ni/, 3 an. /-ti/, 3 an. pl. /-tǎůh/, 3 an. obv. /-nti/, 2 + pl. incl. /-(ĩ)aku/, 1 + pl. /-(ĩ)ati/, 2 + pl. excl. /-(ĩ)eku/. Au passé, sauf pour 3 an.

Les formes hypothétiques des verbes t.a. sont les suivantes: ag. indéf. /-anti/, 1 /-ăki/, 2 /-ăti/, 3 an. /-ati/, 3 an. pl. /-atăŭh/, 3 an. obv. /-anti/, 2 pl. incl. /-aku/, 1 pl. incl. /-aciti/ et 2 pl. excl. /-eku/. Au passé, sauf pour 3 an. pl. (/atăŭh/ > /atakŭent/), on ajoute /-akŭe/, tout en faisant tomber le /i/ qui précède, le cas échéant. Lorsque le 2^e déterminant est lui-même déterminé par un poss. 3, le montagnais a recours aux mêmes formes, avec insertion de /-(i)m/. A noter, alors, que pour les formes avec ag. indéf., ou pers. 1 et 2, il y a synchrétisme avec les formes correspondantes du conjonctif simple. Voici, à titre d'exemple, comment on peut visualiser une forme t.a., à l'hypothétique, avec agent syntaxique 3 an.:

/ŭapm-iski/ "Si tu es vu par lui."
 "voir"-2/3 an.
 /inv./hypothétique 2 ↔ "voir" ←(inv.)— 3 an.
 ↑
 hypothétique

Lorsque le pers. 1 intervient soit comme 2^e déterminant, soit comme agent syntaxique, les formes sont les suivantes (avec le verbe "voir"):

+ passé

2 - 1	/ŭapmini/	/ŭapminakŭe/
2 + pl. excl. - 1	/ŭapmieku/	/ŭapmiekuakŭe/
2{+ pl. excl.}	/ŭapmiati/	/ŭapmiatakŭe/
-1 + pl. incl.		
2 - inv. - 1	/ŭapmĭtani/	/ŭapmitanakŭe/
2 + pl. excl.	/ŭapmĭtŭkŭti/	/ŭapmĭtŭkŭkŭe/
- inv. - 1		
2{+ pl. excl.}	/ŭapmĭtati/	/ŭapmĭtatakŭe/
-inv.-1+ pl.incl.		

L'hypothétique des verbes à agent syntaxique 3 in., ou à agent indéfini, se construit sur le modèle de l'hypothétique des verbes a.i. Par contre, lorsque l'agent syntaxique 3 in. est lui-même déterminé par un poss. 3, alors l'hypothétique du verbe t.a. sert de modèle.

Nous venons donc d'établir la morphologie des cinq unités de la première classe des modalités verbales. Nous rappelons que ces cinq unités s'opposent entre elles, chacune permettant à son tour de déterminer le syntagme verbal nu:

/c-ũapm-aũ/ 2-"voir" -3 an.	"Tu le vois." 2 ↔ "voir" ←(2 ^o)— 3 an.
/c-ũapm-a-ce/ 2-"voir" -3 an.-dubitatif	"Tu dois le voir." 2 ↔ "voir" ←(2 ^o)— 3 an. ↑ dubitatif
/c-ũapm-a-ha/ 2-"voir" -3 an.-constatif	"Tu constates que tu le vois." 2 ↔ "voir" ←(2 ^o)— 3 an. ↑ constatif
/kã-c-ũapm-a-ũa/ fictif-2-"voir" -3 an.	"Tu imagines le voir." 2 ↔ "voir" ←(2 ^o)— 3 an. ↑ fictif
/ũapm-ø/ "voir" -2/3 an./impératif	"Regarde-le!" 2 ↔ "voir" ←(2 ^o)— 3 an. ↑ impératif

/ũapm-ãti/	"Si tu le vois."
"voir"	
-2/3 an./hypothétique	2 ↔ "voir" ←(2 ^o)— 3 an.
	↑
	hypothétique

Au niveau axiologique, les valeurs que peuvent prendre les cinq modalités verbales de la classe I sont diverses. Comme son nom l'indique, le dubitatif empreint généralement l'énoncé d'un doute. En français, on pourrait le traduire par "il est probable que...", ou "il est possible que...", ou encore, "cela doit être ainsi...". On y a recours dès que l'on veut signifier qu'un degré d'incertitude persiste. Le constatif, lui, renvoie à une prise de conscience soudaine et actuelle. Il pourrait être glosé par "je viens de me rendre compte que...", ou "je prends conscience de...". Le fictif a essentiellement une valeur d'irréel. Il est utilisé notamment dans le récit d'un rêve. On pourrait d'ailleurs précisément le rendre en français par "en rêve...". Le commandement et la défense, mais aussi, l'exhortation et l'invitation, constituent la gamme des valeurs de l'impératif. Quant à l'hypothétique, utilisé très largement dans les circonstancielles et les conditionnelles de toutes sortes, notamment de temps et de lieu, il implique un procès non encore réalisé. Il peut également avoir une valeur d'habituel.

La classe II des modalités verbales comprend deux unités: le futur et le passé. L'un et l'autre apparaissent tout aussi bien dans les formes conjonctives que non conjonctives du syntagme verbal. Sauf pour l'impératif, dont les formes du futur ont été décrites ci-dessus, la forme du futur est /kã/ pour les formes non conjonctives et /ce/ pour les formes conjonctives. Lorsque le syntagme verbal comporte un personnel préfixé plein (/nĩ-/),

/cĩ-/), le futur se place entre le pers. préfixé et le lexème verbal. Lorsque le syntagme verbal ne comporte pas de pers. préfixé, ou encore, un pers. préfixé à forme zéro, le signifiant du futur est /cĩkǎ/. Exemples:

<u>/nĩ-pitúa-n/</u> 1 - "fumer"	<u>/nĩ-kǎ-pitúa-n/</u> 1 - futur - "fumer"
/űapa-ű/ "être blanc" - 3 in.	<u>/cĩkǎ-űapa-ű/</u> futur - "être blanc" - 3 in.

En combinaison avec l'optatif (/űi/),* ou le potentiel (/ci/),* le futur apparaît d'abord:

<u>/nĩ-kǎ-űi-pitúa-n/</u> 1-futur-optatif-"fumer"	<u>/nĩ-kǎ-ci-pitúa-n/</u> 1-futur-potentiel-"fumer"
--	--

En dehors des formes qui ont déjà été décrites lors de l'étude du dubitatif, du fictif et de l'hypothétique, la morphologie du passé reste assez simple. Elle consiste en la suffixation au lexème verbal de la forme /-pǎn/ si le déterminant obligatoire ou le premier déterminant est le pers. 3 ou le pers. indéf. Puis, lorsque le déterminant obligatoire ou le premier déterminant est le pers. 1 ou le pers. 2, /-pǎn/ est remplacé par /-h/. Enfin, si le pers. 1 ou le pers. 2 se trouve pluralisé, le segment initial du signifiant du pluriel passe de /n/ à /t/. A noter que la présence du passé fait chuter le segment final des syntagmes verbaux: /nűapatēn/ > /nűapatēh/, /cűapmaű/ > /cűapmah/, /űapu/ (< /űapĩű/) > /űapipǎn/. Lorsque le syntagme se termine par une consonne, originellement suivie de /-ű/ il y a réapparition de ce /-ű/, qui est même éventuellement allongé: /űapatǎm/ (< /űapatǎmű/) > /űapatǎmupǎn/, /nűapműk/ (< /nűapmĩkű/) > /nűapműkuh/. Signalons aussi que pour les verbes t.a. à 2^e déterminant

*Voir plus loin.

3 an., ou à agent syntaxique 3 an., déterminé par un poss. 3, les formes du passé diffèrent quelque peu: avec un 2^e déterminant 3 an. et le pers. 1 ou le pers. 2 (non pluralisé) comme 1^{er} déterminant, la forme du passé est /-tăih/. Avec un agent syntaxique 3 an., la forme du passé est systématiquement /-pănih/.

L'axiologie des modalités verbales de la classe II est assez simple. Les unités de cette classe situent dans le temps le procès par rapport au moment où a lieu l'acte de parole. Le monème "passé" place le procès dans le temps révolu par rapport au moment de l'acte de parole. Il a le plus souvent une valeur descriptive mais il peut aussi avoir une valeur d'accompli. En combinaison avec le dubitatif ou l'hypothétique, il peut prendre une valeur de potentiel ou d'irréel. La modalité "passé" présente la particularité de pouvoir accompagner autre chose que des verbes, soit par exemple, des noms, /manipăn/ "la défunte Marie", ou encore, des monèmes prédicatifs non verbaux, /ăpuht/ = négation + passé. Quant au futur, il a comme valeur de situer le procès dans un moment de l'avenir.

La classe III des modalités verbales comprend trois unités: le réfléchi, le réciproque et le relationnel. Ce dernier n'accompagne pratiquement que les verbes a.i., alors que les deux autres n'accompagnent que les verbes t.a. Les trois modalités peuvent apparaître aussi bien dans les formes conjonctives que non conjonctives du syntagme verbal. Le réfléchi a comme manifestation de base le signifiant /-ihŭ-/, lequel se place après le lexème verbal, devant le déterminant personnel obligatoire (ou son signifiant discontinu). Il a comme propriété de transformer morphologiquement les verbes t.a. en

verbes a.i.:

/n-ũapm-aũ/

1-"voir"-3 an.

/n-ũapm-ihũ-n/

1-"voir"-réfléchi

/ũapm-āk/

"voir"-1/3 an./sub.

/ũapm-ihũ-ĩan/

"voir"-réfléchi-1/sub.

Le signifiant du réciproque, /-ĩtũ-/, apparaît exactement dans les mêmes conditions et connaît les mêmes propriétés:

/n-ũapm-a-nan/

1-"voir"-3 an.
-pl.incl.

/n-ũapm-ĩtũ-nan/

1-"voir-réciproque
-pl.incl.

/ũapm-aciht/

"voir"-1/3 an.
/pl.incl./sub.

/ũapm-ĩtũ-ĩaht/

"voir"-réciproque-1
/pl.incl./sub.

La morphologie du relationnel est plus complexe. Au non conjonctif, il prend la forme /-ũa-/ avec les pers. 1 et 2, puis /-ũe-/ avec le pers. 3 an. (/ -ũeũe-/ si le pers. 3 an. est pluriplisé) et /-nu-/ avec le pers. indéf. Il en est de même lorsque le verbe est déterminé en plus par le dubitatif, sauf avec le pers. indéf., qui se régularise en /-ũa-/. Exemples (avec le verbe "voir", a.i.):

+ relationnel

indéf.	/ũapĩnanu/	/ũapĩnanunu/
1	/nũapĩn/	/nũapũan/
2	/cũapĩn/	/cũapũan/
3 an.	/ũapu/	/ũapũeũ/
3 an. + pl.	/ũapũāt/	/ũapũeũeũāt/
3 an. obv.	/ũapĩnũa/	/ũapĩnũa/
2 + pl. incl.	/cũapĩnan/	/cũapũanañ/
1 + pl. incl.	/nũapĩnan/	/nũapũanan/
2 + pl. excl.	/cũapĩnaũ/	/cũapũaũaũ/

Au conjonctif, le relationnel est intégré à l'amalgame suffixé, lequel peut également comprendre une autre modalité verbale, le dubitatif. Avec le verbe "voir", a.i., voici ces formes, dans l'ordre utilisé jusqu'ici:

+ relationnel		+ dubitatif	+ relationnel + dubitatif
/ŭapĩnant/	/ŭapĩnanĩt/	/ŭapĩnanũkũe/	/ŭapũananĩt/
/ŭapĩan/	/ŭapũãk/	/ŭapũãne/	/ŭapũãũace/
/ŭapĩn/	/ŭapũãt/	/ŭapũãne/	/ŭapũãũace/
/ŭapĩt/	/ŭapũãt/	/ŭapũkũe/	/ŭapũãũakũe/
/ŭapĩht/	/ŭapũãht/	/ŭapũkũent/	/ŭapũãũakũent/
/ŭapĩntl/	/ŭapũãntl/	/ŭapĩnũkũen/	/ŭapũããnanũkũen/
/ŭapĩahkũ/	/ŭapũãhkũ/	/ŭapũãũakũe/	/ŭapũãũãũace/
/ŭapĩãht/	/ŭapũãciht/	/ŭapĩãcikũe/	/ŭapũãũãcice/
/ŭapĩãkũ/	/ŭapũãkũ/	/ŭapũãũãkũe/	/ŭapũãũãũãcice/

Rappelons, enfin, que le relationnel peut apparaître avec le passé à l'hypothétique.*

Au niveau axiologique, le réfléchi indique qu'il y a intervention du déterminant personnel impliqué, sur lui-même. Dans le cas du réciproque, au contraire, il est indiqué que les participants auxquels renvoient les personnels pluralisés interviennent l'un sur l'autre. En ce qui concerne le relationnel, il indique clairement dans le syntagme verbal qu'un participant, qui n'est ni le locuteur, ni l'auditeur, est impliqué, explicitement ou implicitement, dans l'énoncé.

La classe IV des modalités verbales ne comprend qu'une seule unité: l'optatif. Celui-ci n'a qu'une seule forme: /ŭi/. Il peut coexister avec

*Voir formes déjà dégagées.

chacune des modalités verbales des autres classes. Il apparaît dans les formes conjonctives et non conjonctives du syntagme verbal. Lorsqu'un personnel est préfixé au verbe, il s'insère entre le personnel et le verbe. Dans les autres cas (formes conjonctives), il est tout simplement préfixé. En combinaison avec le futur, le potentiel, ou l'irréel, il se place après dans l'ordre d'apparition syntagmatique.

/n-ũapĩ-n/
1-"voir"

/n-ũi-ũapĩ-n/
1-optatif-"voir"

/ø-ũap-u/
3 an.-"voir"

/ø-ũi-ũap-u/
3 an.-optatif-"voir"

/nĩ-kã-ũi-ũapĩ-n/
1-futur-optatif-"voir"

/ci-pa-ũi-pitũa-n/
2-irréel-optatif-"fumer"

/ci-pa-ci-a-ũi-pitũa-n/
2-irréel-potentiel-interrogation-optatif-"fumer"
("Est-ce que tu pourrais fumer, si tu le voulais?")

Sur le plan axiologique, l'optatif se veut l'expression d'un souhait, d'un vœu, ou de la détermination à vouloir qu'une chose se réalise.

La classe V des modalités verbales ne comprend également qu'une seule unité, le potentiel, dont l'unique forme est /ci/. Le potentiel, qui ne peut coexister avec l'impératif, apparaît dans les formes conjonctives et non conjonctives du syntagme verbal. Lorsqu'un personnel est préfixé au verbe, il s'insère entre le personnel et le verbe, sinon, il est préfixé. En combinaison avec le futur, ou l'irréel, il se place après dans l'ordre d'apparition syntagmatique, mais précède l'optatif, le cas échéant.

/n-ci-pitũa-n/
1-potentiel-"fumer"

/ø-ci-pitũa-ũ/
3 an.-potentiel-"fumer"

<u>/nĭ-kǎ-ci-pitŭa-n/</u>	<u>/nĭ-pa-ci-pitŭa-n/</u>
1 - futur - potentiel	1 - irréal - potentiel
- "fumer"	- "fumer"

Axiologiquement, la valeur du potentiel est d'exprimer la capacité du participant à pouvoir réaliser ce dont parle le procès, ou encore, il s'agit de marquer la possibilité de réalisation du procès.

L'irréal est la seule unité comprise dans la classe VI des modalités verbales. Ce monème n'apparaît que dans les formes non conjonctives du syntagme verbal. Il ne coexiste ni avec le futur, ni avec l'hypothétique, ni avec l'impératif, ni avec le futur. Il s'insère entre le personnel et le verbe. Sa forme est /-pa-/ si le personnel préfixé a une forme pleine, et /-cĭpa-/ si le personnel préfixé a un signifiant zéro. En combinaison avec l'optatif, ou le potentiel, il précède ceux-ci dans l'ordre d'apparition syntagmatique.

<u>/nĭ-pa-pitŭa-n/</u>	<u>/ø-cĭpa-pitŭa-ŭ/</u>
1 - irréal	3 an. - irréal
- "fumer"	- "fumer"
<u>/nĭ-pa-ŭi-pitŭa-n/</u>	<u>/nĭ-pa-ci-pitŭa-n/</u>
1 - irréal - optatif	1 - irréal - potentiel
- "fumer"	- "fumer"

Au niveau axiologique, la valeur de ce monème est celle d'un volitif irréalisable. L'irréal exprime tout à la fois une intention de réalisation et par la même occasion un doute quant à la possibilité de réalisation de cette intention, certaines conditions n'étant pas remplies.

Avec la présentation de la morphologie et de l'axiologie des modalités verbales, ces déterminants non déterminables du verbe, quel qu'il soit, se termine la deuxième partie de notre étude du

système verbal montagnais. Nous appuyant sur les oppositions, nous avons voulu montrer comment les modalités verbales montagnaises s'organisent en un véritable système d'unités significatives à six classes, le SYSTÈME consistant en un ensemble de rapports qui lient ces unités les unes aux autres de telle manière que si l'une des unités est modifiée, l'ensemble s'en trouve affecté.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 9, 1983 : 203-232

À PROPOS DU COLLOQUE "LANGAGES ET
COLLECTIVITÉS : LE CAS DU QUÉBEC" (Liège, 1980)

Micheline MASSICOTTE,
professeur agrégé

Le Colloque de Liège a donné lieu à plusieurs communications visant, entre autres, à mieux cerner la position du français québécois au moyen de l'approche sociolinguistique. Tout en faisant ressortir les contributions originales issues de cette approche, nous voulons montrer que le recours à la perspective diachronique aurait permis, dans certains articles, de corriger les nombreuses remarques plutôt impressionnistes de ceux qui analysent encore le français québécois en terme de français "déficient" par rapport à celui de l'Hexagone.

***Langues et linguistique*, n° 9, 1983**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

À PROPOS DU COLLOQUE "LANGAGES ET
COLLECTIVITÉS : LE CAS DU QUÉBEC" (Liège, 1980)

Micheline MASSICOTTE

Ce Colloque mérite qu'on s'y arrête, à cause de l'actualité du sujet. La lecture des Actes¹ soulève plusieurs questions que nous vous proposons de discuter ici.

Outre une brève présentation des objectifs de ce Colloque par J.-M. Klinkenberg, une introduction par M. Piron et une table ronde consacrée aux problèmes de la sociolinguistique en Belgique, les auteurs ont regroupé les communications sous trois rubriques distinctes : 1^o Langue et société; 2^o Pratiques; 3^o Du Québec et d'ailleurs.

Comme il n'est guère possible de rendre justice à chacune des dix-huit communications, nos observations et nos réflexions critiques toucheront surtout les articles où il est question des origines, des composantes et de l'évolution du lexique québécois; dans les autres cas, nous nous contenterons d'en faire un résumé descriptif.

- J.-M. Klinkenberg, "Un centre d'études québécoises en Wallonie. Des problèmes sociolinguistiques au Canada et en Belgique", p. 11-14.

Ce qu'il faut retenir de cette présentation est l'objectif de ce Colloque : "confronter les lectures européenne et québécoise de la situation linguistique vécue par les francophones d'Amérique du Nord" afin de "permettre aux participants de dégager certains modèles sociolinguistiques généraux" (p. 13).

- M. Piron, "Le français au Québec, le français hors de France", p. 15-17.

Après avoir dressé un bref historique du Centre d'études québécoises de Liège, M. Piron fait état des composantes communes qui particularisent les français belge et québécois par rapport au français de l'Hexagone : "archaïsmes, emprunts liés au biculturalisme, néologismes (de forme et de sens) et dialectalismes" (p. 16). Cette "relation d'analogie" (qui n'est pas une "relation d'identité") entre les deux communautés linguistiques n'exclut pas pour autant des divergences notables liées au fait que leur évolution respective a été soumise à des causes historiques différentes. Selon l'auteur, ces divergences sont particulièrement visibles dans l'utilisation des régionalismes qui, au Québec, influencent non seulement le discours oral mais aussi la pratique littéraire². Ce qui donne lieu à une écriture plus variée dans les tons et dans les niveaux, traduisant ainsi une volonté propre d'exister par la langue. En Belgique, au contraire, la pratique littéraire est partagée entre le français de Paris et le "dialecte pur". Toutefois, on assiste actuellement à la recherche d'un nouveau type d'écriture qui permettrait d'atteindre une spécificité wallonne.

Pour conclure, M. Piron montre comment le cas du Québec, en ce qui concerne le statut socio-politique du français, peut être tenu par la Belgique pour un cas exemplaire.

- G. Gagné et M. Pagé, "Études de la langue orale des jeunes Québécois, en fonction de certaines variables socioculturelles", p. 21-39.

Existe-t-il des différences linguistiques importantes dans le français parlé au Québec, plus précisément celui des jeunes Québécois? Pour rendre compte de ces différences, les variables d'ordre

socioculturel qui ont été retenues sont l'école, l'aire géographique et le milieu socio-économique.

Au terme de cette expérience, les auteurs tirent les conclusions suivantes : 1) l'école est la variable la plus déterminante dans le développement du vocabulaire et de la morphologie orale, particulièrement dans une perspective de standardisation; 2) l'aire géographique et le milieu demeurent donc les seules variables qui permettent de mieux cerner les particularités lexicales, tandis qu'aux niveaux syntaxique et morphologique, elles ne semblent pas significatives. Ces résultats confirment ceux qui ont été obtenus dans les recherches sociolinguistiques américaines, lesquels tendent à démontrer que la maîtrise des structures de la langue est liée aux différences d'âge ou de développement mental et non à l'origine sociale.

- Cl. Laflamme, "Position de la langue française au Québec dans un rapport de classes et dans le contexte nord-américain", p. 43-55.

On peut "questionner" les événements historiques (la Conquête anglaise de 1760; l'Acte de 1791; etc.), les phénomènes sociaux qui s'y rattachent ainsi que les positions sociales des locuteurs pour mieux circonscrire la position de la langue française au Québec, comme le fait l'auteur dans le présent article, mais ces questions concernant l'histoire externe de la langue québécoise (rapports langue-religion et langue-nation) ont déjà été débattues à maintes reprises et n'ont donné lieu qu'à de nombreux préjugés qui ont faussé la perception de notre langue. Est-il vraiment nécessaire de continuer à véhiculer auprès de spécialistes les notions de "joual", de "français", de "créole", de "pidgin" et d'"anémie de la langue française au Québec" sans en préciser ni le contenu ni l'étendue?

Il est regrettable que l'auteur ne se soit pas attardé davantage à la perspective diachronique; il aurait constaté que les mots *froidure* et *poudre-rie* ne sont pas "des mots nouveaux pour clamer les luttes avec la nature" (p. 47), mais qu'ils prennent leur source dans les parlars de France³, comme cela se produit d'ailleurs pour la majorité des faits lexicaux québécois. En outre, il aurait été en mesure de mieux évaluer la portée de l'anglicisation. Certes, celle-ci a touché plusieurs secteurs de l'activité humaine, en particulier certains domaines techniques, mais les recherches actuelles révèlent qu'en ce qui concerne les réalités de la vie courante, l'influence a été minime⁴.

Les paramètres retenus comme indicateurs d'identification de la classe sociale, tels le *joual* et l'emprunt à l'anglais ne sont pas convaincants. Il ne faut pas oublier que l'ensemble des Québécois partagent le français québécois (de façon passive ou active) c'est-à-dire des mots et des expressions appartenant ou ayant appartenu au français courant de quelque niveau que ce soit. Les données linguistiques dont on dispose actuellement sur le français québécois indiquent d'ailleurs que la variation est surtout un phénomène de fréquence d'utilisation, ce qui n'est pas nécessairement révélateur de l'appartenance à une classe sociale spécifique. En outre, la majorité des Québécois peuvent passer d'un registre (de langue) à l'autre selon le contexte situationnel. Dans de telles conditions, il devient difficile d'identifier et d'isoler "un niveau de langue ou un langage de classe" (p. 56). On peut tout au plus dégager des "tendances", contrairement aux francophones de France où le clivage, entre les différentes couches sociales, beaucoup plus étanche permet une telle étude dont le but est de situer une langue dans un "rapport de classes".

- M. Ducrocq-Poirier, "L'apport du normando-saintonguais au français parlé au Québec dans une perspective sociolinguistique", p. 59-70.

La conférencière essaie d'élucider la question suivante : quel est le français parlé au Québec? Après avoir posé comme postulat que la langue littéraire relève du "français de base international" (p. 60), elle affirme que "le langage parlé se présente comme fort dissemblable avec un champ linguistique plus étendu, plus varié et *moins correct* [c'est nous qui soulignons] que celui de la langue écrite" (p. 60). Ce dernier, profondément marqué par les archaïsmes et les survivances dialectales, aurait connu, après la Conquête anglaise, une évolution différente selon le milieu social des locuteurs. Chez l'élite instruite, on a un vocabulaire proche du français commun; "en milieu urbain, le français parlé s'est assez vite "créolisé" au contact de l'anglais [...]"; chez les ruraux enfin, la persistance des dialectes d'origine et surtout du normando-saintonguais accuse le côté archaïque de leur parler" (p. 61).

En l'absence de données précises, il nous semble hasardeux de discuter des origines du français parlé au Québec selon un rapport de classes. En outre, comment peut-on mesurer avec précision la part de chacun des dialectes dans la formation du vocabulaire québécois? Bien sûr, il y a des cas où la provenance dialectale laisse relativement peu de doute, mais pour des centaines de cas, la localisation exacte est en fait impossible. Les travaux plus récents indiquent, qu'outre le français général actuel et celui des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, ce sont les parlers du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Centre qui ont laissé le plus de traces dans le vocabulaire québécois⁵. Bien que l'auteur ait dénombré

plus de trente mille mots normands et saintongais qui se sont implantés en terre canadienne ("remédiant ainsi à la pauvreté du vocabulaire de base francien", p. 61; sur quoi fonde-t-elle cette affirmation?), ceux qu'elle a retenus dans la présente communication ne sont pas concluants pour étayer son plaidoyer en faveur du normando-saintongais. En effet, les études diachroniques qui ont été faites montrent que plusieurs de ces entités lexicales occupent en général une aire beaucoup plus vaste en France. Cela se produit notamment dans les cas suivants : *abatis* (v. MassIGr, p. 144, no 15)⁶; *barre du jour* (v. id., p. 32, no 11); *bâtisse* (v. id., p. 262-263, no 1); *butin* (v. TraLiQ, 1, p. 153, no 53)⁷; *cordée (de bois)* (v. MassIGr, p. 432, no 118); *enfarger* (v. id., p. 297, no 96; ce sens est également connu en québécois); *fruitages* (v. id., p. 238-239, no 309); *godendart* (v. id., p. 407, no 48); *minot* (v. id., p. 219, no 248); *mouiller* (v. id., p. 53, no 90); *peinturer* (v. id., p. 281, no 46); *poudrerie* (v. ci-dessus n.3); *ripes* (v. MassIGr, p. 447, no 162); *siler* (v. id., p. 75, no 171; p. 375, no 354); *tuque* (v. JunLex, p. 223-235)⁸; *vailloche* (v. MassIGr, p. 187, no 144); etc. Nous pourrions allonger la liste! Sans être pessimiste, il sera toujours difficile de répondre par le menu à l'épineuse question des origines françaises ou dialectales des faits lexicaux québécois, et ce, même lorsque nous disposerons d'un inventaire lexical complet des parlers régionaux français.

En ce qui concerne notamment les traces du normando-saintongais dans la prononciation québécoise (p. 65), l'auteur aurait eu intérêt à consulter l'ouvrage de Marcel Juneau, *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec*⁹, afin de corriger les remarques pour le moins impressionnistes qu'elle fait à ce sujet. Et quant

à l'influence de l'anglais sur les plans phonétique et lexical (p. 66-67), nous sommes étonnée que M. Ducrocq-Poirier s'en tienne à des jugements de valeur non fondés ("anglicisation insidieuse et massive"; "dégradation du langage"; "l'avachissement de sa prononciation"; etc.; v. p. 67) qui étaient peut-être acceptables à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, mais qui le sont moins aujourd'hui, compte tenu des recherches scientifiques qui ont rétabli ces faits erronés¹⁰.

Pour répondre au vœu de l'auteur, qu'il nous soit permis de signaler qu'il y a effectivement des travaux "sérieux" (pour reprendre son qualificatif) en cours sur le français québécois. En préparation, *Le Trésor de la langue française au Québec et dans les régions limitrophes*, dictionnaire étymologico-historique sous la direction de Marcel Juneau, professeur à l'Université Laval¹¹. Ce travail élaboré surtout dans une perspective diachronique permettra peut-être de donner des jalons plus précis quant à la province française qui aurait laissé le plus de vestiges dans le lexique québécois!

- D. Vincent, "Norme, langage expressif et sacre en français montréalais. 'C'est pas beau mais ça défoule'", p. 73-88.

Après avoir rappelé que le sacre est une des caractéristiques du français québécois à tous les niveaux du langage expressif, l'auteur donne des précisions sur la constitution de son corpus (59 locuteurs montréalais) et analyse les différents jugements portés sur les sacres selon l'âge, le sexe et le niveau socioprofessionnel de ses locuteurs. Cette étude met en relief l'opposition qui existe entre les jugements négatifs qui sont le reflet du stéréotype traditionnel et les jugements

tolérants, voire positifs, à travers lesquels le sacre est reconnu comme un procédé expressif qui peut être acceptable dans certains contextes et dans certaines situations (expression de la colère, de la douleur, de l'humour, etc.).

En outre, les jugements portés sur les sacres font ressortir l'opposition ou le décalage entre l'attitude et l'usage. En effet, bien que les attitudes face aux sacres puissent être prescriptives (présence de la norme qui agit toujours), les commentaires émis par les locuteurs sur la pratique indiquent qu'ils y ont quand même recours (parfois à leur insu) parce qu'ils y reconnaissent une valeur expressive, et ce, peu importe la classe sociale et le sexe ("les femmes sacrent"). Cette attitude dénote une modification de la conception de la norme (surtout chez les jeunes) face au sacre ("celui-ci n'est plus un péché") bien que l'on continue de le censurer.

C'est là un point intéressant de cette étude qui mériterait d'être approfondi. Comment ne pas se poser la question de l'origine du sacre comme moyen expressif? Les modèles générés en français québécois, qui ne sont pas confinés aux valeurs phatiques et expressives, comme le laisse croire D. Vincent, ont sans doute des correspondants analogiques dans les parlers de France. L'exemple du verbe *fouter* exprimant d'abord la "transgression d'un tabou" (signalé dans la discussion, p. 89) et devenu ensuite synonyme populaire de *lancer* (cp. *chrisser* et *câlicer* "id." en québécois) est une piste qu'il faudrait exploiter davantage. Il y aurait sûrement d'autres rapports sémantiques à établir entre les jurons français et les sacres québécois. Cette étude comparative située dans une perspective diachronique fournirait sans doute des

embryons de réponse à la question : le sacre est-il vraiment une innovation québécoise?

-J. F. Hamers, "Attitudes envers la langue seconde et les membres de ce groupe culturo-linguistique : leur rôle dans les programmes de langue seconde", p. 93-108.

La question soulevée par J. F. Hamers est la suivante : "comment les contacts intergroupes peuvent-ils influencer et améliorer l'acquisition d'une langue seconde" (p. 93), que ce soit le français par les anglophones ou l'anglais par les francophones? On a déjà souligné l'importance de l'aptitude dans l'acquisition d'une langue seconde, mais des recherches plus récentes retiennent d'autres variables sociopsychologiques : les "attitudes" et les "motivations" qui jouent un rôle non négligeable dans ce processus d'acquisition. Ces variables, compte tenu de leur souplesse, ont donné lieu à certaines innovations dans les programmes de langue seconde, entre autres, l'introduction des programmes d'échanges interethniques qui permettent, dans de bonnes conditions, d'exploiter au maximum les aptitudes à cet apprentissage. Afin d'évaluer l'impact produit par ces programmes d'échanges structurés (expérience 1) et informels (expérience 2) (ne dépassant pas un jour) sur des groupes d'élèves francophones et anglophones de la région de Montréal d'âge et de sexe différents, l'auteur a soumis les groupes sélectionnés à une série de tests d'attitudes.

Ce premier ensemble d'évaluations de programmes d'échanges met en évidence deux points principaux : d'abord, il y a évolution évidente des "attitudes" et des "motivations" en fonction de l'âge (entre 6 et 12 ans); ensuite, il semble que le contexte de l'école jumelée stimule les contacts interethniques plus que tout autre forme d'échange organisé

en ce qui a trait aux variables sociopsychologiques retenues. En conclusion, l'éducation peut utiliser ces programmes d'échanges comme outil pédagogique valable dans l'acquisition d'une langue seconde, mais non sans tenter de mieux définir cette notion de contact interethnique qui est soumise à des impondérables, comme l'attitude initiale, la motivation *intégrative* ou *instrumentale*, la perception de son propre groupe ethnique, le type d'école, etc., dont il est difficile pour le moment de mesurer l'impact réel.

-E. Bédard et Cl. Saint-Germain, "La cohabitation linguistique en milieu scolaire au Québec", p. 111-131.

Dans une première partie, les auteurs dressent un tableau général de la situation de la cohabitation linguistique en milieu scolaire (phénomène susceptible de prendre de l'expansion, notamment à Montréal) tout en faisant état des causes d'ordre géographique et démographique et des contraintes de l'organisation scolaire qui sont à l'origine du phénomène. Dans une seconde partie, ils tentent d'analyser les effets possibles de cette situation et les dangers qui s'y rattachent. Le plus grand danger semble tenir au fait que la cohabitation linguistique est un contact interlinguistique non organisé et non évalué. En outre, elle peut causer des effets négatifs sur la motivation, surtout en milieux mixtes, comme Montréal et l'Outaouais; elle peut favoriser l'interférence linguistique au détriment du groupe francophone; et finalement, elle ne présente aucun avantage en ce qui a trait à l'apprentissage d'une langue seconde parce qu'elle ne semble pas permettre des contacts de "qualité" entre francophones et anglophones.

-S. Aléong, "Usage populaire et dirigisme linguistique dans le vocabulaire du hockey sur glace au Québec", p. 133-143.

À partir d'un corpus terminologique, celui du hockey sur glace, l'auteur se propose d'examiner le problème du dirigisme lexical dans une perspective sociologique. Ce dernier étant issu d'une conception linguistique plutôt que sociologique, au lieu d'aboutir à l'uniformisation des usages (ce qui est le propre des termes techniques, p. 135), a engendré "une sorte de bidialectisme lexical" (p. 141) qui se traduit par l'existence de trois traditions terminologiques distinctes : 1) le vocabulaire populaire fortement marqué par l'anglicisme qui sera d'ailleurs, selon l'auteur, "le problème fondamental du vocabulaire québécois" (p. 134)¹²; 2) le vocabulaire normatif plutôt variable et confiné à la presse, qui continue la tradition des puristes; 3) le vocabulaire dit scientifique très peu diffusé à l'heure actuelle.

Que la terminologie du hockey ait d'abord été sous la tutelle de l'anglais tant dans la langue de la presse que dans la langue *courante* [ce qualificatif nous paraît plus approprié que *populaire*], cela ne fait aucun doute. C'est la raison pour laquelle la "scission entre l'usage *populaire* [c'est nous qui soulignons] et l'usage normatif" a été plus accentuée vers 1910, mais il y a eu évolution de ce vocabulaire au cours des dernières décennies. Nous ne croyons donc pas que la tradition orale s'est maintenue intacte, en d'autres termes qu'elle présente une continuité avec le siècle dernier, même en ce qui a trait aux anglicismes tels *game, goal, net, puck, shoot, etc.* (p. 139). Cela ne signifie pas pour autant que ces mots soient disparus du vocabulaire oral, mais plusieurs d'entre eux sont mainte-

nant en régression devant leurs correspondants français tels *partie, but(s), filet(s), rondelle, disque, lancer, boulet, etc.* Seules des enquêtes méticuleuses auprès des amateurs de ce sport, selon l'âge, le sexe, la situation socioculturelle, le contexte situationnel, etc., permettraient de mesurer avec précision le pourcentage d'anglicismes encore en usage. En l'absence d'un corpus constitué scientifiquement, nous émettons de sérieuses réserves à l'effet que le vocabulaire courant n'ait pas évolué, du moins en partie, dans le sens de l'écrit.

Par ailleurs, qu'il nous soit permis de rappeler à l'auteur que le hockey partage avec d'autres sports de nombreux faits lexicaux qui sont issus du fonds français : voir *aile, attaque, battre, bloquer, but, défense, filet, gagner, intercepter, jeu, etc.* (voir *Petit Robert*).

Quant au dirigisme lexical qui aurait engendré une "synonymie pléthorique" (en diachronie ou en synchronie? Il faudrait distinguer ces deux aspects) au lieu d'aboutir à l'uniformisation des usages¹³, nous ne décelons pas de véritable malaise dans cette situation, dans la mesure où il existe actuellement (en synchronie) un consensus entre les professionnels de ce sport (dans la presse écrite, radiophonique et télévisuelle) qui génèrent ce vocabulaire et les locuteurs qui le comprennent et l'utilisent. Alors, pourquoi faire intervenir ici la norme européenne dans le but d'uniformiser les "usages normatifs" (p. 137)? Cela ne semble pas s'imposer, d'autant plus que, selon l'auteur, "il faut mettre à la disposition des usagers les outils linguistiques qui répondent efficacement aux besoins nouvellement suscités, en matière de terminologie notamment" (p. 133). Avant de procéder à un tel changement, il faudrait peut-être s'interroger sur

l'efficacité de la terminologie proposée par les ouvrages scientifiques. Répond-elle aux besoins des locuteurs québécois (voir ci-dessous les remarques à propos de l'article de M. Chrétien)? Tout nous porte à croire que, pour le vocabulaire du hockey, contrairement à ce que pense S. Aléong, l'intervention consciente des commentateurs ait plutôt contribué de façon efficace à la standardisation, à la diffusion, à l'utilisation et à la valorisation de ce vocabulaire. Comme nous l'avons déjà dit, cette situation n'exclut pas la polysémie (souvent pour des raisons stylistiques, surtout lors de la description d'un match) tant à l'oral qu'à l'écrit, mais elle tend à réduire sensiblement l'écart qui a pu exister entre le vocabulaire oral et le vocabulaire écrit.

- M. Chrétien, "Reconnaissance, connaissance et utilisation de la terminologie française, québécoise et anglo-américaine de la haute-fidélité chez le public montréalais", p. 145-160.

À partir de l'étude du vocabulaire de la haute-fidélité, l'auteur pose le problème "de l'implantation terminologique, une des priorités actuelles des législateurs linguistiques au Québec" (p. 145). En fait, il soulève une interrogation beaucoup plus profonde, celle de l'efficacité du "dirigisme lexical" lié à la loi 101 (voir ci-dessus l'article de S. Aléong) dans la formation, dans la diffusion et dans l'implantation des vocabulaires techniques (néologismes).

Pour illustrer son propos, il utilise les données d'une enquête faite auprès de 76 informateurs (67 clients et 9 membres du personnel de vente) de Montréal (ou la banlieue) dont l'objectif vise à mesurer l'indice de connaissance, d'utilisation et de valorisation de la terminologie anglo-

américaine, franco-québécoise et franco-européenne de la haute-fidélité. Il se dégage de l'examen des résultats que la terminologie québécoise, qui s'est développée à partir de la terminologie anglo-américaine, est la mieux connue, la plus utilisée et la plus valorisée par l'ensemble des informateurs. Cet usage québécois "constitue la norme spontanée orale d'un sous-groupe [les hifistes] de la communauté linguistique montréalaise" (p. 156), et ce, malgré l'absence de support écrit. Par contre, la norme imposée par les législateurs (les terminologues) - la terminologie franco-européenne - bien que connue et reconnue est peu utilisée et encore moins valorisée, ce qui a comme conséquence une rupture entre l'usage courant et l'usage proposé.

La situation terminologique hi-fi qui prévaut au Québec ouvre la discussion sur les facteurs qui régissent l'adoption et la diffusion d'une innovation lexicale. Or, il semble que "les canaux interpersonnels de communication" soient plus importants que les mass-media dans ce processus, et ce, même dans les vocabulaires techniques nés de la langue commune, que ce soit celui de l'automobile, des radios amateurs C. B. ou des sports (p. 158). Cet exemple devrait entraîner les autorités linguistiques à reconnaître la terminologie québécoise de la haute-fidélité qui fait actuellement l'objet d'un consensus par les usagers. En conclusion, il ressort clairement que les autorités pourront travailler plus efficacement à la diffusion et à l'implantation de lexiques spécialisés, tout en cessant d'être obnubilés par le concept d'anglicisation, seulement dans la mesure où elles seront sensibles aux besoins terminologiques de la communauté québécoise-et non dépendantes de leurs propres règles de création lexicale.

- L. Gauvin, "De Crémazie à Victor-Lévy Beaulieu : langue, littérature et idéologie", p. 161-176.

L'auteur tente de retracer, à travers les diverses polémiques littéraires qui ont agité le Québec, les rapports successifs qu'ont entretenus la langue et la littérature. Dominés par l'éternel leitmotiv : l'absence d'identité liée à l'absence de langue, ceux-ci font ressortir une fois de plus l'"aliénation" dans laquelle se trouve la langue d'écriture québécoise, "aliénation" qui se traduit par divers types d'écriture qualifiée successivement de coloniale, dialectale, joualisante, anglicisée, etc.

Cette courte rétrospective de l'histoire de la littérature québécoise présente un intérêt certain pour les autres francophonies, mais il est dommage que L. Gauvin n'ait pas opté pour une version plus critique des termes qui ont servi à la définir. Ces caractérisations, tirées des témoignages d'écrivains, de pamphlétaires, de journalistes, sont en fait le résultat d'une perception beaucoup plus impressionniste que scientifique. Il serait plus juste de parler simplement des niveaux de langue, ce qui d'ailleurs n'est pas particulier aux écrivains québécois (voir notamment les romans des Céline, Queneau, Ajar, San Antonio, etc.). Dans l'état actuel des recherches sur l'histoire du français québécois, cette démarche aurait été possible. À titre d'exemple, signalons que le mot *joual*, ancienne prononciation qui vit encore dans les dialectes¹⁴ est un terme bien mal approprié pour définir le français québécois dont les composantes trouvent leurs racines dans les parlers de France¹⁵.

Somme toute, l'interrogation soulevée par cette problématique est la suivante : le statut de la littérature québécoise vue sous les angles de la légitimité, de la diffusion et de la reconnaissance par rapport à la Métropole est-il possible? Oui, dans la mesure où cette littérature cesse de se définir en terme de norme et d'écart.

- K. Deprez, "Comparaison sociolinguistique du flamand et du français canadien", p. 181-199.

L'auteur compare la situation des Flamands et des Québécois face au problème de l'identité culturelle par l'acquisition de la souveraineté linguistique, laquelle implique nécessairement la reconnaissance respective d'une langue commune qui leur est propre. Or, il semble que cette reconnaissance linguistique soit difficile à atteindre compte tenu de l'ampleur des divergences linguistiques (interférences de la langue régionale, hypercorrections, archaïsmes, éléments livresques, anglicismes, etc.) qui existent entre les "provinces" (Flandre et Québec) et le "centre" (Ranstad et Paris), ampleur telle que les locuteurs ne peuvent pas parler le "bon" néerlandais et le "bon" français. "Ce n'est plus une question d'inaptitude, c'est une question d'ignorance de la langue" (p. 184). Dès lors, la langue parlée par les Flamands et par les Québécois est considérée comme déficiente.

Selon K. Deprez, cette situation tient au passé de ces peuples qui, tenus dans l'isolement culturel (en plus, pour le Québec, il y a eu l'isolement géographique), se sont trouvés dans l'impossibilité de créer une langue standard propre. Ils oublièrent leur langue (étant donné la francisation dans le cas de la Flandre et l'anglicisation dans le cas du Québec) pour revenir au niveau du dialecte.

Une fois de plus, la situation est analysée en fonction de la norme proposée par les métropoles respectives. Comment peut-on affirmer que le problème réside dans le fait que "trop peu de Flamands et de Québécois parlent (ou écrivent) une langue standard dont le niveau pourrait se comparer au meilleur usage régional dans les Pays-Bas et la France" (p. 184)? Pour ce qui est du statut du français au Québec, cela est possible seulement si on reprend (comme le fait l'auteur) les nombreux jugements de valeur de la tradition normative des tenants du "mauvais français" qui font intervenir continuellement les notions de *joual* et d'*anglicisation* sans en connaître la portée véritable (v. n. 4 et 10). Au contraire, "si on examine le français du Québec à la lumière du *Petit Robert* ou du *Lexis*, on reconnaît d'emblée que le français général forme le coeur du lexique québécois¹⁶. Dans une telle conjoncture, un plaidoyer en faveur d'un français qui se rapprocherait de la norme du français de l'Hexagone est-il vraiment nécessaire? Et surtout, pourquoi privilégier une norme, celle du "centre", c'est-à-dire celle de Paris? Quels sont les critères qui justifient un tel choix? La description linguistique montre qu'il y a plusieurs variétés de français, plusieurs usages, selon le contexte géographique, social et culturel. Cette diversité linguistique entraîne la reconnaissance de plusieurs normes dans la mesure où l'intercompréhension entre francophones de régions et de pays différents est assurée¹⁷. Les français régionaux ont droit de cité. Pourquoi les situer et les analyser uniquement dans une perspective normative (des divergences qui sont considérées comme des déficiences) sans tenir compte des nombreux éléments qu'ils partagent avec le "centre". En procédant ainsi, on continue de donner une vision étriquée du français dit "régional", que ce soit celui du Québec, de la Belgique ou des autres provinces de l'Hexagone.

- M.-P. Herremans, "L'impossible modèle linguistique", p. 201-213.

L'auteur expose, du point de vue "politologique", son opinion concernant les problèmes linguistiques et ethniques qui, historiquement, ont fait l'objet d'un débat en Belgique (présence de deux communautés linguistiques sur un même territoire). En dépit des comparaisons possibles qu'il peut établir a priori entre les situations belge et québécoise, en matière de bilinguisme, il se garde de les confondre. En effet, après avoir retracé les principales étapes de la législation linguistique en Belgique, il est plutôt d'avis que celle-ci n'est pas un modèle à proposer pour le Québec à cause de son extrême complexité, des nombreuses contestations et manifestations dont elle a été l'objet et de sa mauvaise application.

En fait, la question de fond discutée dans cet exposé est la suivante : dans une situation de bilinguisme, est-il possible de légiférer de manière satisfaisante pour toutes les parties en cause? Selon M.-P. Herremans, il semble que, d'une façon générale, les tentatives de conciliation proposées par l'État soient vouées à l'échec parce que les lois promulguées sont perçues comme des lois de contrainte, ce qui compromet inévitablement leur application. En outre, fort de son expérience, il fait ressortir d'autres difficultés inhérentes à la législation linguistique : 1) la complexité des textes législatifs, source de nombreuses contestations; 2) la méconnaissance de cette législation par le peuple (les spécialistes faisant exception); 3) la permanence du problème et aussi de l'illusion des hommes politiques désireux de trouver, à chaque reprise, une solution définitive à celui-ci; 4) le caractère flou de la notion de bilinguisme donnant

lieu à de multiples interprétations; 5) et finalement, la difficulté à placer le problème linguistique dans son cadre réel.

- J.-M. Klinkerberg, "Français et parlers germaniques en Belgique orientale. Quelques repères pour une étude sociolinguistique de la région d'Eupen", p. 215-233.

Après avoir constaté que la situation géographique d'Eupen (un des trois "Cantons" de la Belgique orientale dont la langue est l'allemand) et les vicissitudes historiques qu'a connues cette région ont contribué non seulement à mettre en concurrence le français et le haut-allemand, mais aussi le platt (dialecte relevant des groupes franciques) et une variété hybride issue du Hochdeutsch et du Plattdeutsch (nommée par l'auteur "allemand régional"), J.-M. Klinkerberg démontre qu'il ne s'agit pas simplement d'une situation de bilinguisme franco-allemand, mais plutôt d'une situation de plurilinguisme étant donné les quatre "variétés" linguistiques en présence. Ensuite, il examine les nombreux problèmes (contaminations et interférences tant au niveau de l'écrit que de l'oral) que provoque la situation plurilingue vécue dans la localité d'Eupen selon les emplois et les domaines. Pour ce, il retient d'une part les emplois réglementés en matière d'administration, de justice, de signalisation routière; et, d'autre part, les emplois dialogués et monologués selon l'âge du locuteur, son niveau socioculturel et son origine géographique.

Pour terminer, l'auteur met en relief l'opposition qui existe entre la législation belge qui reconnaît l'allemand comme troisième langue nationale et la réalité vécue à Eupen où "la survie de la communauté culturelle allemande [...]"

est liée à la connaissance presque parfaite du français par ses premiers représentants" (p. 230) sur les plans politique et économique. Ce "rôle polarisateur d'une langue pourtant minoritaire" se révèle particulièrement bien dans le choix que font les immigrants espagnols du français comme langue seconde, de même que dans celui des Néo-Canadiens à Montréal qui adoptent l'anglais dans 78% des cas, bien que ce soit la langue de la minorité. Ces exemples incitent l'auteur à nous rappeler "qu'il n'y a pas de langue supérieure ou dominée en soi [...], il n'y a que des langues prises dans des situations de domination sociale, économique et culturelle" (p. 231).

- P. H. Nelde, "Interférences du français chez une minorité germanophone", p. 237-253.

En prenant comme base la lecture (pendant plusieurs mois) du seul journal allemand (*Grenz-Echo*, Eupen, tirage : environ 12 000 à 16 000) publié dans l'Est de la Belgique, P. H. Nelde relève les nombreuses interférences du français et les déviations par rapport à l'allemand standard. Celles-ci ont été examinées aux niveaux du vocabulaire, de la sémantico-stylistique et de la morpho-syntaxe.

Dans cette analyse, il apparaît d'abord que l'allemand employé dans le *Grenz-Echo* est beaucoup plus conservateur à tous les niveaux que l'allemand standard (exemple de la langue juridique); ensuite, à part les nombreuses interférences du français dues à sa supériorité sociolinguistique (qui peut s'expliquer par des circonstances politiques et historiques, voir ci-dessus l'article de J.-M. Klinkenberg, "Français et parlars germaniques en Belgique orientale", p. 215-233), se dégage l'influence du néerlandais qui peut être mis en relation

avec son importance croissante comme langue nationale et le nombre grandissant de traductions provenant de cette langue.

- Y. Winkin, "Conversations de salon (de coiffure) : une première exploration des possibilités d'une ethnographie de la communication en Wallonie", p. 255-268.

À partir d'un corpus de conversations enregistrées dans un salon de coiffure pour hommes (dont la clientèle est formée de fonctionnaires, d'ouvriers et de retraités âgés d'au moins quarante ans, de condition sociale "moyenne"), Y. Winkin tente de jeter les bases d'une ethnographie de la communication en Wallonie.

Il s'agit de vérifier si le coiffeur passe d'une variété de langue à l'autre en fonction de celle utilisée par le client. Les quatre variétés de langue (proposées par l'auteur dans un travail précédent) sont le "wallon", le "français wallonisé", le "français belge" et le "français parisien cultivé". Il résulte de l'examen du corpus que le coiffeur ne semble pas changer de variété de langue, contrairement à certains clients qui procèdent à des changements très ponctuels, d'ailleurs difficiles à interpréter, compte tenu de la complexité de la structure conversationnelle. Toutefois, le manque de définition des variétés de langue proposées et le manque de diversité de la clientèle incitent l'auteur à se demander si les quelques cas de "commutation de code" qu'il a repérés ne peuvent pas révéler à l'analyse de très nombreuses variétés de langue. C'est une question qui devra être approfondie dans des recherches subséquentes.

Somme toute, cette étude vise essentiellement à démontrer que l'ethnographie de la communication de Hymes et Gumperz pourrait être utilisée efficacement en Wallonie afin d'y étudier les diverses variétés de langue, mais non sans l'appui de la communauté universitaire belge qui nourrit des préjugés à l'égard de ce type de recherche qualifiée d'"empirique".

- J.-Cl. Corbeil, "Défis linguistiques de la francophonie", p. 269-281.

Selon le conférencier, la francophonie fait face à deux défis linguistiques fondamentaux : le multilinguisme (hors de France, le français est toujours en contact avec une ou plusieurs langues sur le même territoire) et la diversité linguistique (variation du français selon les pays, les couches sociales et les époques). En ce qui concerne la diversité linguistique, qui a donné naissance à la notion de "français régional", J.-Cl. Corbeil observe qu'elle s'est exprimée à peu près de la même façon dans chaque pays : 1) en faisant l'inventaire des "écarts" par rapport au français de l'Hexagone (la démarche en "-isme"); 2) en ayant recours à la norme bien que cette question ne soit pas encore élucidée aux niveaux théorique et pratique; 3) en développant les mêmes préjugés, par rapport à l'accent, entre autres.

Ensuite, l'auteur amorce une analyse critique de la terminologie véhiculée au sein de la francophonie. C'est ainsi qu'il essaie de lever les ambiguïtés dont sont l'objet les notions suivantes : *francophone, francophonie, français, français universel, français régional, français dialectal, créole, créolisation, emprunt, norme, normalisation*. La redéfinition de cette terminologie l'amène à proposer

des objectifs linguistiques à la francophonie, objectifs qui pourraient s'énoncer comme suit : 1) celle-ci doit reconnaître la coexistence des langues sur un même territoire, ce qui l'engage en fait dans une stratégie de multilinguisme fonctionnel; 2) elle doit également reconnaître la coexistence des usages, ce qui rend nécessaire la définition d'une stratégie de la variation linguistique; 3) et finalement, elle doit permettre aux francophones de valoriser les éléments linguistiques qu'ils ont en commun plutôt que de continuer à dresser l'inventaire de leurs différences, ce qui entraîne ses membres dans une stratégie de la tolérance, préférable à celle de l'élitisme.

Au terme de cette réflexion, l'auteur, tout en exposant les conditions du développement de la francophonie, s'interroge sur la volonté réelle qu'ont les francophones de faire quelque chose ensemble, au-delà des mots.

- J. Cellard, "Les communautés de langue française : une problématique", p. 285-290.

La France [Paris] demeure le foyer de la francophonie (modèle, norme, etc.). Son impérialisme est maintenu en diachronie à cause de l'influence séculaire des Académies, des Institutions, de l'appareil scolaire; il l'est également en synchronie par le poids numérique des locuteurs qui ont le français comme langue maternelle, contrairement aux autres communautés de langue à diffusion mondiale, telles l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal où ce rapport numérique a été inversé.

La problématique des communautés de langue française pourrait se résumer ainsi : il y a d'une part le poids du système culturel français

et, d'autre part la volonté permanente d'expression propre et d'identité culturelle des communautés périphériques. Certes, ce statut privilégié de la France ne facilite pas les échanges avec les autres communautés francophones (l'auteur évoque le caractère léonin de ces échanges), mais celles-ci, en se réclamant, de par leurs attitudes, encore tributaires de l'Hexagone, contribuent à entretenir le concept erroné d'une francophonie indifférenciée.

En définitive, selon l'auteur, toute réflexion sur la francophonie qui ne tiendrait pas compte de ces faits liés à la sur-existence du système linguistique culturel de la France (exemple de l'édition des auteurs québécois en France) serait à toute fin pratique inutile.

- J.-M. Klinkerberg, "Pour une sociolinguistique du français en Belgique", p. 295-300.

Face au dynamisme des recherches en sociolinguistique au Québec, l'auteur déplore la quasi-inexistence de cette discipline en Belgique. Plusieurs raisons expliquent cette absence. Parmi celles-ci, il y a la force de la tradition dialectologique plutôt orientée vers les enquêtes géographiques (dans la voie de Gilliéron), les études de toponymie et d'anthroponymie. Il y a également l'impact du discours normatif qui, en dressant des listes de belgicisms sans tenir compte de la fréquence, du niveau socioculturel, du contexte situationnel, etc., dissimule habilement les variations internes du français (variations qui sont perçues non comme des différences, mais comme des déficiences). Il y a, semble-t-il, une autre entrave, c'est le poids des institutions de recherche... (voir à ce sujet l'article de Y. Winkin, "Conversations de salon (de coiffure) : une première exploration des

possibilités d'une ethnographie de la communication en Wallonie", p. 255-268.

Pour terminer, l'auteur rappelle l'intérêt qu'ont suscité les échanges portant sur les communications québécoises qui ont montré que la réflexion sur la langue est liée à l'analyse de la société. L'exemple de la sociolinguistique québécoise donne à penser qu'il serait souhaitable que des travaux orientés dans cette perspective soient entrepris en Belgique, particulièrement du côté francophone.

En résumé, il nous semble opportun de distinguer l'approche sociolinguistique privilégiée dans ce Colloque de l'apport à une meilleure connaissance des parlers québécois. En effet, il est possible, à partir de corpus bien constitués, de mieux cerner la position actuelle du français au Québec (pour nous limiter à cette partie) selon l'âge et le milieu des locuteurs, selon les domaines, ou encore par rapport à la situation de bilinguisme, etc., comme l'ont fait G. Gagné et M. Pagé, D. Vincent, J. F. Hamers, E. Bédard et Cl. Saint-Germain et M. Chrétien. Mais si l'on veut définir le français québécois, il faut nécessairement recourir à la perspective diachronique, sinon on continue à véhiculer la tradition normative des tenants du "mauvais français", comme l'ont fait, dans une certaine mesure, Cl. Laflamme, M. Ducrocq-Poirier, S. Aléong, L. Gauvin et K. Deprez. Nous ne croyons pas que ces communications apportent un éclairage nouveau à la connaissance du lexique québécois, du moins en ce qui a trait à ses composantes, à sa formation et à son évolution.

D'autre part, en ce qui concerne la francophonie au sens large, nous avons apprécié les

exposés réalistes de J. Cellard et J.-Cl. Corbeil qui, en faisant ressortir les problèmes des communautés périphériques de langue française avec l'Hexagone, sont indicatifs d'une conception élargie des notions de *français*, d'*usage* et de *norme*, du moins chez les spécialistes.

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 KLINKERBERG, J.-M., RACELLE-LATIN, D. et CONNOLLY, G., *Langages et collectivités : le cas du Québec. Actes du Colloque de Liège (mars 1980)*, Montréal, Leméac, 1981, 301 p.
- 2 Selon M. Piron, ce phénomène tiendrait au fait que le corpus des régionalismes québécois est plus important que celui de la Belgique, mais comme nous ne disposons pas encore d'inventaire exhaustif des particularismes québécois et belges selon les variables historique, géographique, situationnelle, distributionnelle, etc., il nous semble prématuré d'avancer une telle affirmation. En outre, pourquoi avoir recours à *canadianisme* pour qualifier un régionalisme québécois? Sans doute, faut-il y voir l'influence de la tradition?
- 3 *Froidure*, mot attesté depuis le XII^e siècle en français (voir à ce sujet FEW *frigidus* 3, 799a; TLF 8, 1287). *Poudrière* (voir M. Massicotte, *Le parler rural de l'île-aux-Grues (Québec). Documents lexicaux*, Québec, P.U.L., 1978, p. 66, no 136.
- 4 Pour avoir une vision plus juste de l'influence de l'anglais dans la formation du vocabulaire québécois, on se reportera à l'article de Cl. Poirier, "L'anglicisme au Québec et l'héritage galloroman", dans *Travaux de linguistique québécoise*, t. 2, Québec, P.U.L., 1978, p. 43-106.
- 5 Voir à ce sujet M. Massicotte, ouvr. cité (n. 3), p. 478-480.
- 6 MassIGr = M. Massicotte, ouvr. cité (n. 3).
- 7 TraLiQ = *Travaux de linguistique québécoise*, t. 1, Québec, P.U.L., 1975.
- 8 JunLex = M. Juneau, *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolegomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec, P.U.L., 1977.
- 9 *Étude des graphies des documents d'archives*, Québec, P.U.L., 1972, p. 269-276.
- 10 Voir Cl. Poirier, art. cité (n. 4); voir également J.-D. Gendron, "Le phonétisme du français canadien du Québec face à l'adstrat anglo-américain", dans *Études de linguistique franco-canadienne*, publ. par J.-D. Gendron et G. Straka, Paris-Québec, Klincksieck-P.U.L., 1967, p. 15-67.

- 11 Voir à ce sujet M. Juneau et Cl. Poirier, "Le TLFQ : une approche d'un vocabulaire régional", dans *Travaux de linguistique québécoise*, t. 3, Québec, P.U.L., 1979, p. 1-139.
- 12 Voir n. 4.
- 13 "Suivant Guilbert (1973) et Quémada (1978) [...] les termes techniques se distinguent, entre autres, par leur besoin de précision et par la nette tendance à l'uniformisation des usages" (p. 135). Cette observation est sans doute valable si l'on considère les faits étudiés seulement en synchronie, mais si on les retient également en diachronie, il faudrait apporter les distinctions qui s'imposent.
- 14 Voir FEW *caballus* 2, 8b-9a; ALF 269.
- 15 Voir à ce sujet Cl. Poirier, "Le lexique québécois : son évolution, ses composantes", dans *Culture populaire et littératures au Québec*, publ. sous la direction de R. Bouchard, Stanford French and Italian Studies 19, Anma Libri, 1980, p. 53-64.
- 16 Cl. Poirier, art. cité (n. 15), p. 53.
- 17 Voir à ce sujet A. Marchal, *Les sons et la parole*, Montréal, Guérin éd., 1980, p. 153-155.

COMPTE RENDU

par Solange VOUBE,
professeur adjoint

Psychanalyse et traduction, Numéro spécial de la revue *META*,
Vol. 27, no 1, mars 1982.

Il n'est de colloque ou de congrès de traduction où l'éternelle question ne se pose à propos de la traduction spécialisée : qui doit traduire, un traducteur généraliste bien informé ou un spécialiste de la question, non traducteur? La question, jusqu'à présent restée sans réponse, se pose de façon aiguë à la lecture du numéro spécial que la revue *META* consacre à la psychanalyse.

META est avant tout destinée aux traducteurs de métier, au point que, dans la cotisation annuelle de la société des traducteurs du Québec, le coût de l'abonnement à *META* est compris automatiquement. On y trouve des articles de traducteurs, de professeurs de traduction, de linguistes, des chroniques de terminologie, des critiques, des bibliographies. La revue se déclare "organe d'information et de recherche" et, depuis quelques années, consacre, de temps en temps, un numéro à une recherche thématique. Il y en a eu sur la traduction juridique, sur la traduction poétique, sur la documentation et voici maintenant un numéro intitulé *Psychanalyse et traduction*, dont la réalisation a été confiée à François Péraldi, psychanalyste et professeur agrégé au Département de linguistique de l'Université de Montréal.

Il semble que, d'entrée de jeu, le problème soit celui du destinataire : traducteur, psychanalyste, traducteur-analyste (ou analyste-traducteur), théoricien, praticien? Quel but s'est fixé Péraldi? Dans son introduction qui reprend

Le titre du numéro de la revue, il admet d'emblée que la conjoncture peut paraître bizarre et que, dans les deux domaines, en Amérique du Nord, on a tendance à se méfier de la théorisation. Il estime cependant qu'il y a place, et largement, pour la recherche théorique et s'appuie sur un exemple personnel pour en venir à Lacan. Presque tous les articles qui vont suivre sont d'ailleurs d'inspiration lacanienne, ce qui n'en facilite pas la lecture pour le traducteur professionnel, lecteur habituel de *META*, plus habitué au domaine technique ou administratif, voire littéraire, qu'à l'École freudienne de Paris.

Péraldi explique entre autres que :

d'une certaine manière on pourrait concevoir la parole comme une sorte de pièce de monnaie (on sait que la métaphore est de Saussure et qu'elle n'est pas aussi sans intéresser le psychanalyste) de taille variable. Le traducteur opérerait côté face, c'est-à-dire du côté de l'image, dans la dimension imaginaire du discours (c'est-à-dire l'ensemble des représentations plus ou moins idéologiques et plus ou moins scientifiques de son monde et de la place qu'il y occupe); alors que l'analyste opérerait côté pile, du côté *chiffre*, du côté du signifiant qui, indépendamment du signifié dont il est toujours nécessairement orné, ne représente le Sujet (de l'inconscient) que pour un autre signifiant.

après quoi il présentera chacune des quatre parties de *Psychanalyse et Traduction* :

Traduction du texte analytique
Traduction dans le discours analytique
Interlangue en psychanalyse
Lecture psychanalytique et traduction du
texte littéraire

en essayant de relier les articles qui les composent au métier de traducteur. Mais les articles, eux, à part deux ou trois, n'envisagent que très peu les problèmes de traduction.

Leur provenance est assez hétéroclite : à côté d'un certain nombre de textes écrits pour ce numéro spécial de *META*, il faut citer celui de M. Robert et celui de Laplanche et Pontalis, repris dans *Le Monde* des 8 février et 1er mars 1967;

un article de Derrida, paru dans le No d'automne de *CONFRONTATION*, l'article de J. Allouch, présenté au IXe Congrès de l'École freudienne de Paris et publié dans les *Actes* de ce Congrès en 1978; et enfin le dernier texte, intitulé simplement "Claudel", et qui est le compte rendu des leçons du Séminaire de Lacan sur le transfert, consacrées à une lecture de Paul Claudel.

Les articles de la première partie, regroupés sous le titre "La traduction du texte psychanalytique" sont plus directement consacrés au problème que pose, encore aujourd'hui, la traduction de Freud. Encore que les pages de Bernard This et de Pierre Thèves sur la traduction du mot *Verneinung* demandent, pour être bien comprises, qu'on ait lu l'une des ... dix-sept traductions qui ont été faites de ce texte relativement court de Freud, afin de bien saisir le concept et les problèmes posés par sa traduction.

Dans la deuxième partie, "la traduction dans le discours psychanalytique", nous perdons de vue la traduction! L'article de P. Mahony introduit l'idée de *translittération* et précise que le discours de l'analysant est déjà une traduction, celle de son inconscient. L'interprétation qu'en fait l'analyste en est une seconde. On peut se demander où se situe le malheureux traducteur, lorsqu'il est appelé à traduire ces deux traductions...

Signalons que dans son introduction à cette section, Péraldi insiste sur l'importance essentielle du SIGNIFIANT dans le discours psychanalytique. Il va de soi que c'est là une des difficultés majeures de la traduction de ces textes puisque le traducteur ne peut qu'espérer, en ayant recours à des signifiants de la langue d'arrivée, traduire les SIGNIFIÉS qu'il aura perçus - à tort ou à raison.

Mahony, lui, précise :

We know that a translated word most rarely enjoys a congruence of denotation and connotation in the source and target languages, and that even within the rare congruence of

figurative and literal meaning for the same word, distributions of usage are skewed differently.

Voilà qui ne va guère encourager - et peut-être est-ce une bonne idée - les traducteurs à se lancer dans un travail sur le discours psychanalytique.

Les autres articles de cette section : Derrida, Allouch, Gaudilière et Quoiré, tous d'inspiration lacanienne (ou derridienne!) sont difficiles d'accès pour le profane.

La troisième partie, "L'interlangue en psychanalyse", est introduite par un dialogue entre Régine Robin et François Péraldi à propos du yiddish et de son influence sur l'oeuvre de Freud. Cette présentation est intéressante pour le linguiste, mais les deux articles qui suivent, signés L. Ickowicz-Zolty et P. Ickowicz envisagent le problème d'un point de vue beaucoup plus analytique que langagier. Il en est de même de l'article sur le "truchement" de J. Halloun, qui traite de l'interprétation psychanalytique.

Il faut toutefois mentionner que le traducteur se sent plus à son aise en lisant le premier texte de la quatrième partie, intitulée "Lecture psychanalytique et traduction du texte littéraire". Il s'agit de l'article de Daniel Slote, qui est professeur à l'École de traduction de Montréal, ce qui explique sans doute pourquoi il est plus sensibilisé aux problèmes pratiques de la traduction. Il s'agit pourtant de traduction littéraire et c'est Rimbaud qui sert à illustrer l'emploi des théories de psycho-critique de Charles Mauron, appliquées à une théorie possible de la traduction de la poésie. Il donne des repères précis : ne pas négliger la dimension obsessionnelle du texte rimbaldien, ne pas éviter les répétitions, etc.

Quant au texte intitulé "Caudel, lecture lacanienne de *L'OTAGE*", il ne peut en rien servir le traducteur.

Signalons que seuls deux des articles sont pourvus d'une bibliographie : celui de Mahony, qui cite quelques ouvrages portant sur la langue de Freud et les problèmes que pose le discours psychanalytique, le reste, y compris les ouvrages de Freud, traitant de théorie psychanalytique; et celui de Slote, qui cite surtout des ouvrages de critique littéraire et de psycho-critique.

Qu'apporte donc *Psychanalyse et traduction* au lecteur habituel de *META*? Pas grand chose, il faut bien le dire. Surtout si j'en crois les réflexions des abonnés - je n'ose dire des lecteurs - qui me sont parvenues. Il faut, avant d'aborder sa lecture, posséder de solides notions de psychanalyse, ce qui n'est que rarement le cas des traducteurs québécois, à qui le métier ne donne guère l'occasion de travailler sur ce type de texte.

L'ensemble des articles constitue, selon F. Péraldi lui-même, un "patchwork". Il est évident que certains de ces articles sont fort intéressants, voire passionnants, pour qui s'intéresse à la psychanalyse ou de façon plus générale, à la réflexion théorique. Mais il est dommage qu'un si petit nombre des pièces de ce "patchwork" s'adresse au traducteur qui cherche dans *META* un moyen de se perfectionner dans son métier.

Quant à la question par laquelle nous avons commencé cette étude, il nous semble possible de lui apporter une réponse dans ce contexte en particulier : le traducteur qui n'aurait pas lu Freud, ou les "fils de Freud", pour reprendre l'expression de Catherine Clément, arriverait bien mal à traduire ce discours. D'autre part l'analyste, soucieux avant tout de la vérité du texte - ou de ce qu'il perçoit comme la vérité - risque de commettre des maladresses, des calques et d'aboutir à un texte lourd et mal écrit. L'idéal semblerait donc d'être un traducteur professionnel que la psychanalyse intéresserait tout particulièrement et qui aurait beaucoup lu sur le sujet. Mais ce n'est pas ce numéro spécial de *META*, si intéressant soit-il, qui lui fournira une aide quelconque dans son travail.

COMPTE RENDU

par Jean-Claude BOULANGER,
Office de la langue française

CALVET, Louis-Jean, *Les langues véhiculaires*, coll. "Que sais-je", no 1916, Paris, Presses universitaires de France, 1981, 128 pages.

Les langues véhiculaires, nées de besoins particuliers de communication, sont d'entrée de jeu présentées dans ce court ouvrage comme des langues "qui dans les situations de pluralité linguistique, représentent une tendance vers une certaine forme d'unicité" (p. 7). Dans son introduction aux langues véhiculaires, Louis-Jean Calvet remonte le courant de l'histoire et fait une incursion du côté du mythe de Babel circonscrivant ainsi rapidement l'objet de son livre. En relevant le défi de la *Genèse*, les langues véhiculaires apparaîtront comme des "réponses concrètes à des situations concrètes posant des problèmes sociolinguistiques concrets" (p. 7).

Le premier chapitre s'intitule : "L'expansion des langues". L'auteur y examine deux mouvements tendanciels dont l'un concerne le développement et le maintien des formes linguistiques locales, appartenant donc en propre à un milieu donné : ainsi le français de Marseille, celui de Paris, celui de Montréal; l'autre mouvement s'attache à l'apparition de formes supra-locales : ainsi l'expansion actuelle du français d'Afrique à la suite de la colonisation française ou encore l'expansion du portugais d'Afrique à la suite de la colonisation portugaise. A la fois contradictoires et simultanés, ces mouvements créent des tensions du fait même de leur coexistence. D'un côté des langues prennent de l'*expansion* et de

l'autre elles tendent vers la *régession*. Ces deux tendances opposées sont "la manifestation linguistique de phénomènes sociaux" (p. 14) auxquels on pourrait ajouter des incidences économiques et politiques. Le troisième volet du chapitre lie le couple expansion/régession à l'approche sociolinguistique tout en insistant bien sur l'aspect sociologique de la langue, dans l'optique où Saussure lui-même parlait du langage comme d'un fait social. Il s'ensuit l'apparition du syntagme *linguistique sociale* dans le discours de Calvet. Le syntagme permet en effet d'englober la sociolinguistique au sein d'une science plus vaste. Le chapitre est clos par une définition volontairement vague de *langues véhiculaires* : "langues utilisées pour l'intercommunication entre des communautés linguistiques géographiquement voisines et qui ne parlent pas les mêmes langues" (p. 23). Plus loin, la définition est reprise sous une forme plus concise : la langue véhiculaire est "une langue [...] utilisée pour l'intercommunication dans des situations plurilingues" (p. 96).

Les deuxième et troisième chapitres sont consacrés à des études de cas d'espèces. Ainsi la réflexion théorique amorcée précédemment sera nourrie d'exemples concrets. Le premier groupe de langues étudiées rassemble au chapitre 2 le manding, le wolof et le swahili; ces langues ont connu une expansion constante et importante tout au long de leur histoire. Elles ont acquis leur statut de langues véhiculaires à des époques et dans des conditions différentes. L'expansion, l'évolution et le sort actuel du manding sont décrits à partir d'un survol diachronique qui couvre une période d'un millénaire. Pour le wolof, l'auteur choisit plutôt le regard synchronique et contemporain; il interroge le présent à partir des résultats d'une enquête réalisée en 1963-64 en milieu scolaire de niveau primaire. Quant au swahili, l'histoire de son expansion est surtout consignée aux 19^e et 20^e siècles. Le second groupe de langues passées en revue réunit le quechua et l'arabe au chapitre 3. Le quechua fait l'objet d'une analyse historique détaillée. L'arabe est cantonné à celui du Sud Soudan et il est "photographié" en synchronie; cette photographie est déve-

loppée à l'aide d'une frange d'histoire; une enquête en milieu scolaire sert également de moyen d'analyse.

Trois parties forment l'armature du chapitre 4 qui porte sur la fonction véhiculaire de la langue : 1. La première partie permet d'établir que la langue est une réponse linguistique à un problème de communication ou si l'on préfère, que la langue est un "produit d'un besoin de communication" (p. 74). L'exemple de la formation des créoles vient appuyer l'analyse. 2. La deuxième partie énumère les facteurs de l'expansion linguistique. Ces facteurs sont : le facteur géographique (les voies de communications maritimes et terrestres, ainsi que les axes commerciaux); le facteur économique, qui présuppose le précédent; le facteur politique (l'Administration, l'enseignement); le facteur religieux; le facteur historique (la fierté et le prestige du passé, le refuge dans le passé, la mythification du passé); le facteur urbain (le rapprochement du pouvoir central, le "côtoisement" de l'industrialisation); le facteur linguistique, lui-même remis en cause cependant par l'affirmation "qu'il n'y a pas de langues véhiculaires innées" (p. 95). 3. La troisième partie statue sur la fonction véhiculaire elle-même. En définitive, celle-ci est une fonction sociale du langage, "tout à la fois l'expression d'un besoin et la réponse à ce besoin" (p. 97).

Le dernier chapitre du livre est une généralisation à partir des études de cas développés dans les chapitres précédents. Le concept de "langues véhiculaires" est mis en relation avec celui de "langues nationales", avec une incursion plus spéciale du côté de la France, où le francien, ancienne langue véhiculaire au Moyen Âge, a peu à peu émergé comme langue nationale et dominante. Diverses causes sont à l'origine de l'émergence du francien qui a tout de même fini par absorber les autres langues parlées sur le territoire gaulois.

Dans un dernier faisceau de remarques très intéressantes, l'auteur trace la limite entre une science appelée *sociolinguistique* (dont le rôle est théorique et analytique) et

une science appelée *planification linguistique* (dont le rôle premier est plutôt pratique et tourné vers l'agir). De fait, aujourd'hui, "l'État est sans cesse amené à "gérer" le fait linguistique" (p. 119) mettant ainsi la planification linguistique à l'avant-scène des différentes modalités de l'exercice du pouvoir politique.

COMPTE RENDU

par Benoît LEBLANC,
étudiant de 2e cycle

BÉLANGER, G., *Le papier Procédés et matériel*, Collection
"Langues de spécialité", Linguatex, 1982, 189 p.

L'auteur parle, en avant-propos, du groupe de lecteurs visés par son livre. Cet ouvrage s'adresse d'abord aux traducteurs, rédacteurs et terminologues pour leur donner une vue d'ensemble du domaine de l'industrie papetière. Il s'adresse aussi aux travailleurs de ce secteur afin de leur faire connaître les termes propres à la pratique de leur métier.

Dans le but d'initier le profane à la technique de la fabrication des pâtes et papiers, l'auteur fait connaître "le plus grand nombre possible de procédés et de machines" propres au domaine concerné. Chacun des chapitres présente une étape de la fabrication des différentes pâtes et de plusieurs sortes de papiers. Au début de son ouvrage, il trace l'historique de cette industrie et dans le dernier chapitre, il explique la "conduite des processus". Du point de vue didactique, ce livre constitue une excellente introduction au domaine des pâtes et papiers. La lecture de cet ouvrage permet par la suite d'aborder plus facilement les monographies plus spécialisées.

Cependant, le fait d'intégrer le plus grand nombre de termes possibles (propres au domaine), avec leurs synonymes et leurs équivalents anglais dans un contexte, donne un texte serré dont la lecture n'est pas toujours facile. Le profane peut éprouver des difficultés à comprendre les passages où l'auteur aborde, par exemple, la chimie du papier. Citons ce

passage en page 57 :

"Parmi les autres procédés, mentionnons le procédé d'oxydation directe sur lit fluidisé (fluidized-bed direct oxidation process), décrit sommairement plus loin pour les liqueurs à base de magnésium, divers procédés de pyrolyse (pyrolysis), d'absorption sur résines échangeuses d'ions (ion-exchange resin), et d'électrodialyse (electrodialysis) au moyen de membranes sélectives".

Bien que Bélanger affirme que cet ouvrage s'adresse d'abord aux traducteurs, rédacteurs et terminologues, il mentionne également que ceux-ci n'y trouveront pas nécessairement la solution à leurs difficultés terminologiques, parce qu'il s'agit, en principe, d'un ouvrage de vulgarisation.

Nous avons relevé quelques erreurs dans la description de certaines notions. Par exemple, en soulevant la difficulté propre à la notion de "pâte", qui est rendue en anglais par plusieurs termes, l'auteur signale que "pulp" est le terme générique (voir note p. 95) et que "stock" désigne "une pâte sur laquelle on effectue divers traitements : lavage, blanchiment, raffinage" (souligné par nous). Pourtant, en page 92, il suggère le terme "refined pulp" pour "pâte raffinée". Or, logiquement, on s'attendait à "refined stock". En outre, à l'étape du blanchiment, les spécialistes du domaine emploient généralement le terme "pulp", au lieu de "stock" qui est suggéré par Bélanger. On aurait aussi aimé retrouver dans les index tous les synonymes et tous les termes techniques mentionnés dans l'ouvrage afin de faciliter la consultation. Enfin, un dernier point qui peut sembler de moindre importance, mais qui est primordial en terminologie, où la rigueur est de mise, on relève dans l'index français (p. 186) "résistance (sic) à l'état humide" et "résistance à l'état humide". Ce n'est pas très clair puisqu'on ne mentionne pas s'il s'agit d'une variante orthographique. Dans le texte, on ne retrouve pas "résistance à l'état humide".

Compte tenu de l'avertissement de l'auteur en avant-propos, au sujet des limites de l'ouvrage, et malgré les quelques erreurs relevées, ce livre donne une bonne vue d'ensemble du domaine des pâtes et papiers. Du point de vue terminologique, il présente les notions les plus courantes du domaine et les nouvelles notions dont on ne retrouve pas les termes correspondants dans les lexiques déjà parus. Et malgré la densité du texte, il reste que la présentation des termes, en caractères gras et dans leurs contextes, demeure très utile.

D'une présentation agréable et abondamment illustré, cet ouvrage, de format pratique, peut être très utile pour celui ou celle qui veut se familiariser avec cette science. En insistant sur l'aspect langagier, il permet aussi de se familiariser avec la terminologie utilisée ou qu'on voudrait implanter dans le cadre de travaux de francisation. Il comble certainement, comme le dit l'auteur, "le fossé qui sépare le profane de l'initié".

COMPTE RENDU

par Serge LUSIGNAN,
Université de Montréal

BRUNET, Étienne, *Le vocabulaire de 1789 à nos jours d'après les données du Trésor de la langue française*, Genève-Paris, Éditions Slatkine, 1981. 3 volumes in-8 de XII-1824 pages, reliés. 350.-Fr.s.

L'ouvrage en trois volumes que vient de publier Étienne Brunet, professeur de littérature à l'Université de Nice, constitue indéniablement un événement très important dans le domaine des études quantitatives des textes à l'aide de l'ordinateur.

Le Vocabulaire français de 1789 à nos jours ne pourra manquer de faire date, car il nous livre les résultats d'une étude du plus gros corpus français préparé pour l'ordinateur. Il attirera l'attention des spécialistes en ce qu'il constitue la plus large fenêtre jamais ouverte au public des chercheurs sur le *Trésor de la langue française* de Nancy. De plus, en filigrane de ce livre, on voit la marque de la réflexion sur l'emploi de la statistique lexicale telle qu'elle s'est développée à l'école de Charles Muller à l'Université de Strasbourg depuis plus de vingt ans. L'ouvrage d'Étienne Brunet constitue donc un carrefour de quelques-uns des grands axes de la recherche littéraire française des deux dernières décennies.

L'objet du *Vocabulaire français* est l'étude, à l'aide de méthodes statistiques, des variations du vocabulaire français de 1789 à 1964 selon une série chronologique découpée en 15 tranches à l'intérieur de laquelle on distingue sept genres littéraires ou types de discours. Les données sont

extraites du *Trésor de la langue française* de Nancy, une base de données d'ordinateur composée de 1 000 textes de 350 auteurs différents du XIXe et du XXe siècles. L'ensemble totalise 70 millions de mots. Cette base de données est d'abord et avant tout "littéraire", entendue selon l'impérialisme en même temps que la sélectivité de cette catégorie dans la culture française. On y trouve un grand nombre d'oeuvres dites "littéraires", mais aussi des ouvrages d'essayistes, de philosophes ou de scientifiques "qui écrivent bien" comme Lamennais, Bergson ou Claude Bernard. Les données de base de l'étude de Brunet sont constituées par une liste non lemmatisée de toutes les formes lexicales du *Trésor*, avec leur fréquence selon 4 genres littéraires (prose, prose poétique, vers et ouvrages techniques) et selon 3 types de discours (monologue, dialogue, et le reste), chacune ventilée selon 15 tranches chronologiques (1789-1815; 1816-1832; 1833-1841; 1842-1849; 1850-1859; 1860-1869; 1870-1879; 1880-1892; 1893-1907; 1908-1918; 1919-1932; 1933-1937; 1938-1945; 1946-1964). La fréquence de chaque forme est donc définie, selon deux tableaux, l'un de 15 X 4, l'autre de 15 X 3 et la somme de chacun des deux tableaux correspond à la fréquence totale de la forme dans le corpus. Il faut bien comprendre que dès le point de départ de son étude, Brunet n'a pas la possibilité d'accéder aux contextes d'où sont tirées les formes et il ne peut modifier les paramètres de définition de ses tableaux. Ces données de départ, il les a par la suite réduites à un peu plus de 70 000 vocables, en opérant une certaine lemmatisation et en les épurant des noms propres et des mots étrangers. Toutes ces opérations sont clairement décrites dans l'"Introduction" du *Vocabulaire français*.

Le *Vocabulaire français* comporte trois tomes. Le premier et le plus important contient l'étude statistique du vocabulaire contenu dans la base de données selon différentes approches. Je vais y revenir plus en détail. Le tome II reproduit la liste des vocables dont la fréquence atteint ou dépasse 500 dans le corpus. Chacun est donné selon l'ordre

alphabétique et il est accompagné de ses principaux caractères quantitatifs. Pour chaque vocable, on trouve d'abord sa fréquence absolue dans tout le corpus et deux indices qui permettent de saisir si, sur les deux siècles considérés, l'utilisation du vocable tend à augmenter ou à régresser. La fréquence d'emploi du vocable est tour à tour ventilée selon les quinze tranches chronologiques, les quatre genres littéraires et les trois types de discours. Dans chaque cas, Brunet fournit une fréquence absolue et l'écart réduit qui permet de mesurer la sur-représentation ou la sous-représentation du vocable dans telle tranche chronologique, tel genre littéraire ou tel type de discours. Ce deuxième tome est essentiellement conçu comme une table de résultats que Brunet livre à l'appétit des chercheurs, pour reprendre une image qu'il affectionne. En fait, on pourrait même dire qu'il nous gave puisque ce tome fournit la liste des 6 700 vocables accompagnés de 47 indices numériques, soit un total de 321 600 informations.

Le tome III a pour but de donner un portrait plus analytique de l'emploi des 907 vocables les plus fréquents du corpus. Le seuil a été fixé à la fréquence 7 000. Ensemble ces 907 vocables totalisent un peu plus de 60 millions d'occurrences. C'est donc l'image du fonctionnement de 90% du corpus que nous fournit Brunet dans ce tome. Encore une fois on suit l'ordre alphabétique. On rappelle pour chaque vocable retenu les données numériques fournies au tome précédent, mais surtout on produit pour chacun un graphique qui permet de visualiser facilement les variations de son emploi à travers le temps, de façon globale, et selon chaque genre littéraire et chaque type de discours. Ce tome III se veut une sorte d'album de famille rassemblant les instantanés des membres les plus importants de l'écriture française des deux derniers siècles.

Après ce survol du *Vocabulaire français*, je voudrais maintenant me concentrer sur le Tome I où se jouent tous les enjeux de l'entreprise et où Brunet nous livre les résultats de sa propre recherche statistique sur le lexique

du *Trésor* de Nancy. Essentiellement, l'objet de ce volume est de dégager les tendances de l'emploi du lexique français dans la langue littéraire au cours des deux derniers siècles. Le temps est donc le premier paramètre de base de cette étude. Le second paramètre est la différenciation des emplois de ce lexique selon les genres ou les types de discours distingués. L'étude du vocabulaire que présente Brunet est continuellement orientée par ces deux questions. Comment l'emploi du lexique varie-t-il selon le temps? Comment se modifie-t-il selon les genres et les types de discours, dans quelle proportion l'un et l'autre facteur agissent-ils pour justifier les profils quantitatifs qui se dégagent des diverses compilations extraites du *Trésor*?

Pour mettre de l'ordre dans la masse de données que représentent plus de 70 000 vocables accompagnés chacun de deux tableaux (l'un de 15 X 4 et l'autre de 15 X 3, pour un total de 105 indices numériques) Brunet opte pour l'approche statistique en utilisant les techniques de base : moyenne, dispersion aléatoire autour d'une moyenne, écarts significatifs par rapport à une moyenne. Pour chaque phénomène étudié, il vérifie si sa distribution dans les quinze cases du temps, les quatre cases des genres ou les trois cases des types de discours, correspond à une distribution aléatoire ou suit un modèle que le hasard ne saurait justifier. Pour ce faire, il analyse ses données tout au long du livre à l'aide du modèle binomial qui lui permet par exemple de pointer du doigt les mots grammaticaux qui fluctuent selon les genres ou les suffixes et la ponctuation qui subissent l'influence du temps.

Pour le paramètre du temps, divisé en temps 1 (1789-1815), temps 2 (1816-1832)... temps 15 (1946-1964), Brunet utilise fréquemment les techniques de calcul de corrélation de variables pour cerner le degré de dépendance entre l'évolution de divers phénomènes et le déroulement chronologique. Enfin, il fait un usage abondant et intéressant de l'analyse factorielle, pour représenter de façon graphique la polarisation des données étudiées suivant les diverses compo-

santes du paramètre "temps" ou du paramètre "genre littéraire et type de discours". Voilà donc les trois grands outils statistiques utilisés tout au long de l'oeuvre et dont Brunet justifie l'emploi au chapitre premier du Tome I.

Mais quels sont les phénomènes, quels sont les aspects d'un lexique qu'on peut étudier lorsqu'on dispose du fichier décrit ci-dessus? La réponse du *Vocabulaire français*, c'est une dizaine de phénomènes qui font chacun l'objet d'un chapitre. Pour chaque phénomène, en effet, Brunet essaie essentiellement de décrire comment la variable temps et la variable genre et type de discours interviennent. Le premier facteur étudié est celui de l'inflation lexicale (chapitre II). Ce chapitre démontre que de 1789 à 1964 on assiste à un accroissement du lexique français; assez peu de mots meurent et beaucoup naissent : la tendance est à l'inflation. Cela est démontré tant par l'étude des hautes fréquences que par celle des hapax. Le facteur "temps" apparaît ici déterminant, dans le rythme de croissance du lexique de la langue littéraire.

Le deuxième phénomène étudié est celui des classes de fréquences (chapitre III). C'est une section plus technique qui va intéresser davantage les spécialistes de la statistique lexicale, car il contient de très intéressantes remarques sur la loi de Zipf et sa vérification (plutôt de sa non-vérification) sur un très gros corpus. On retiendra aussi de ce chapitre que le genre a un rôle non négligeable, légèrement supérieur au temps même, dans l'établissement des classes de fréquences.

On passe ensuite à l'étude de la distribution des lettres et de la longueur des mots en français. Cette étude qui peut sembler farfelue à première vue aboutit pourtant à des constatations qui ne sont pas faciles à expliquer. Qui aurait deviné par exemple que les vers n'utilisent pas les caractères alphabétiques dans la même proportion que la prose technique utilise en général des mots plus longs que d'autres genres. Ce sont quelques-unes des conclusions que nous livrent les chapitres IV et V.

Le chapitre suivant s'intéresse à un aspect qui ne fait pas partie du lexique mais pour lequel Brunet disposait de données, c'est-à-dire à la ponctuation. On voit que celle-ci évolue beaucoup, mais surtout en fonction du temps. Les genres deviennent ici un facteur totalement secondaire. La ponctuation est un des éléments étudiés qui permet d'accéder à la syntaxe. Malheureusement l'étude du nombre de mots par phrase n'est pas poussée très loin. Il est vrai qu'ici les données dont disposait l'auteur ne semblaient pas des plus assurées et il a préféré être prudent.

Le chapitre VII aborde l'étude du lexique proprement dit. Tout d'abord, Brunet s'occupe des catégories grammaticales. Son fichier comportant une certaine lemmatisation, un peu imparfaite à cause de la taille du corpus et l'impossibilité de retourner au contexte, permettait une analyse prudente de la distribution des catégories grammaticales. Ici les conclusions sont complexes et ne sauraient être résumées. Selon les catégories, selon les fréquences, tantôt le temps domine, tantôt le genre l'emporte, souvent c'est un peu l'un et l'autre. Il faut lire attentivement ce chapitre très fascinant, car il attire l'attention sur des phénomènes peut souvent remarqués.

Le chapitre VIII s'attache à l'étude des mots grammaticaux. Les résultats sont ici plus clairs. Le genre littéraire joue définitivement plus dans la répartition des emplois des différents mots grammaticaux que la chronologie. On sent percer ici la syntaxe. Malheureusement c'est à ce niveau que la lemmatisation est la plus déficiente et Brunet ne peut pousser très loin son analyse.

Les deux chapitres suivants s'occupent respectivement de l'emploi des suffixes et des préfixes dans le vocabulaire étudié. Ici on voit à la fois le temps et la prose technique s'employer à utiliser cette ressource pour la création lexicale. Ces chapitres méritent aussi l'attention de l'informaticien, pour la discussion sur les possibilités et les possibilités et les limites des algorithmes pour isoler les préfixes et les suffixes.

Enfin nous arrivons aux chapitres peut-être les plus fascinants, les chapitres XI et XII, qui isolent le lexique propre à chaque époque et à chaque genre. Le premier est très suggestif et on ne saurait trop en recommander l'examen. On voit se dégager le vocabulaire romantique ou apparaître des parallèles entre le lexique abstrait de notre époque et celui de la période révolutionnaire. On voit aussi s'étioler certains pans du lexique. Bref, il s'agit d'un chapitre où les spécialistes de la littérature trouveront ample matière à réflexion. Le chapitre XII constitue un prolongement du chapitre précédent en se concentrant sur l'étude du vocabulaire spécifique à chaque genre. Il est particulièrement intéressant pour son analyse du genre technique.

Voilà, en bref, un trop rapide survol des différentes questions envisagées par Étienne Brunet dans son *Vocabulaire français de 1789 à nos jours*. Il est impossible de rendre compte ici de tout : l'empirisme de ce genre de travail se caractérise surtout par la nuance et l'accumulation de multiples résultats d'expérience; il fuit les conclusions universelles.

Le livre de Brunet suggère beaucoup de pistes de recherches et soulève plusieurs problèmes. Bon nombre malheureusement ne pourront être résolus que lorsque le corpus de Nancy aura été transformé en une véritable base de données. Je m'explique par un exemple. Tout au long de son travail, Brunet a dû opérer selon les regroupements de données que lui avait fournis le *Trésor* : pas question de ventiler autrement le temps, pas question surtout de regrouper les textes selon d'autres associations que les genres imposés. Et pourtant à mesure qu'on avance dans la lecture du livre, on est hanté par cette question : comment chacun des mille textes se classerait-il par rapport à tel ou tel paramètre, s'il était libéré de la gangue du genre et du temps qui lui est imposé? Mille textes sur deux siècles, voilà qui aurait fait une belle série statistique à explorer avec l'ordinateur. Mais, pour que cela devienne possible, il faudrait que le *Trésor*

fasse un sérieux effort pour améliorer son support informatique. D'une accumulation de textes qu'il est, il faut qu'il devienne une véritable base de données permettant la fragmentation ou le regroupement des données, selon le plus grand nombre de paramètres possibles. Dans l'état actuel on a un peu l'impression que le livre de Brunet a épuisé toutes les possibilités : c'est beaucoup pour l'oeuvre d'un seul chercheur, mais c'est bien peu par rapport aux potentialités d'un corpus informatisé si imposant.

En terminant, deux remarques sur la présentation matérielle de l'ouvrage. Le texte a été mis au propre à l'aide d'un terminal d'ordinateur à espacement variable et reproduit tel quel en offset. Les graphiques et les notes en bas de page ont été intégrés par un processus de montage manuel. Dans l'ensemble, la reproduction est excellente et le livre agréable à lire. Le montage est cependant très peu soigné, ce qui nous vaut trop souvent un certain nombre de lignes mal lignées. Cela est un peu déplaisant pour un ouvrage de ce prix. D'autre part, on aurait souhaité une meilleure correspondance entre les sous-titres donnés dans la table des matières et le texte de l'ouvrage. Trop de fois, un sous-titre de la table n'est pas reproduit dans le corps du livre. Si on ferme les yeux sur ces quelques détails qu'une mise en forme plus soignée aurait pu éviter, il faut conclure que le livre d'Étienne Brunet marque une étape capitale dans le domaine de la statistique lexicale. C'est un ouvrage qui doit être lu par tous ceux qui s'intéressent au traitement de textes par ordinateur et par les spécialistes de la langue et de la littérature française des XIXe et XXe siècles.

A B S T R A C T S

LES PROBLÈMES DE LA MÉTAPHORISATION D'UN TERME.
LA PRÉSUPPOSITION : SON RÔLE DANS LA COMPRÉHENSION
ADÉQUATE DE LA TERMINOLOGIE DE LA SCIENCE THÉORICO-
LITTÉRAIRE RUSSE

Aida SADETSKY

The term *skaz* ("direct narrative", "spoken narrative", "tale") was first used by Russian literary theoreticians in the nineteen-twenties. Its purpose was to replace other, less rigorous terms that could not express the specificity of the corresponding "literary fact". The term itself, however, became the subject of controversy. There was disagreement over the different connotations of the lexeme *skaz*, which was being applied to concepts that diverged from the underlying notion. In our analysis, we relate these concepts to the principles of phenomenology, "objective" transcendentalism, or a polysemantic dialectic. The definitions of the term result in the first place from the global presuppositions of the theories. This is how the term loses its generic specificity, or univocity, and its history becomes its philosophy.

L'INTRICATION DES MOTS RÉGIONAUX
ET DES MOTS DU FRANÇAIS GÉNÉRAL
DANS LE DISCOURS QUÉBÉCOIS

Claude POIRIER

A complete description of French regional languages must necessarily take account not only of regionalisms, i.e. words or expressions that do not belong to the language shared by all or the majority of francophones, but also of lexical units that are part of that language. Using the operational concept of "français de référence", which will provide a clearer grasp of the reality covered by the word *regionalism*, and examples taken from Quebec clothing and housing vocabulary, we will examine the relations between regional words and those belonging to general usage, and attempt to determine the influence of regionalisms on the economy of lexical fields.

L'ARBRE DE DOMAINE :
UN OUTIL EFFICACE ?

Dorothy NAKOS
Benoît LEBLANC

In terminological studies, the hierarchic representation is used to represent the constituents of a conceptual network. However, this tool is not always appropriate for the classification of certain manufacturing processes. With the use of examples, the following article brings out the inherent lacunae in the hierarchic representation of certain technical fields. Moreover, the authors analyze the hierarchic representation of the pulp and paper industry, which has been developed by the Office de la langue française, in order to bring out certain weaknesses.

LE PROJET DANS L'ENSEIGNEMENT
DE LA TRADUCTION AU PREMIER CYCLE

Alan MANNING

The project has too often been overlooked as a viable tool in the teaching of translation. The purpose of this article is to show that, insofar as it focuses on and emphasizes the various skills that the future translator will be required to demonstrate on the job, the project is a necessary link between the university and the workplace.

PRINCIPES, CRITÈRES ET PROCÉDURES
POUR L'ANALYSE SYNTAXIQUE D'UN CORPUS
ET SON TRAITEMENT PAR ORDINATEUR

Conrad BUREAU

In this article, the author deals with the principles associated with respecting a text, and explains the procedures for carrying out a detailed syntactic analysis of a corpus. He then proposes criteria for delimiting sentences, as well as methods for establishing the typology of structures and calculating the indices of length and complexity.

LES CNm \bar{A} DÉTERMINATION
MULTIPLE EN ANCIEN ESPAGNOL

Silvia FAITELSON-WEISER
Roselyne LOUSTAU

The purpose of this article is to describe the structures of the *minimal nominal constructions* (CNm) composed of more than one *determiner* in Old Spanish, with specific reference to texts from the 12th century and the beginning of the 13th. The authors also try to outline the system of the *determiners* entering into the composition of these structures and to formulate the "rules" that could produce them.

LE SYSTÈME VERBAL MONTAGNAIS :
2. LES MODALITÉS

Pierre MARTIN

In this, the second part of his study of the Montagnais verb system, the author first describes the syntactic properties of the verbal modalities and defines the ordering principle of the different classes on which the system is based; he then deals with the morphology (the different forms of the monemes) and the axiology (the different values of the monemes) of the modalities.

\bar{A} PROPOS DU COLLOQUE "LANGAGES ET
COLLECTIVITÉS : LE CAS DU QUÉBEC" (Liège, 1980)

Micheline MASSICOTTE

One of the aims of several papers which were read at the Liège Symposium was to clarify the status of the French language in the province of Quebec by adopting a sociolinguistic approach. By focussing on the original contributions that have resulted from such an approach, we attempt to show that some articles, which deal with the problem diachronically, have corrected the many somewhat impressionistic observations of others that continue to maintain that the French used in Quebec is sub-standard.